

CAHIER DE ReCHERCHE

FÉVRIER 1995



N° 67

LE SENTIMENT DE RESTRICTIONS

- Évolution, signification -

**Franck BERTHUIT
Anne-Delphine KOWALSKI**

Département "Conditions de vie et Aspirations"

Aude COLLERIE de BORELY

Département "Prospective de la Consommation"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



Le sentiment de restrictions

- Evolution, signification -

Franck Berthuit

Anne-Delphine Kowalski

Département « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Aude Collerie de Borely

Département « Prospective de la Consommation »

Secrétariat : Lucette Laurent

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Février 1995

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

Dépôt légal : Avril 1995

ISBN : 2-84104-027-5

S O M M A I R E

	Pages
Introduction	1
CHAPITRE I Présentation générale et évolution du sentiment de restrictions	5
1 - Quel sens donner au sentiment de restrictions ?	5
2 - L'évolution du sentiment de restrictions : un sentiment dominant depuis seize ans	9
3 - Le contexte économique : une influence probable du volume de consommation ..	12
4 - Evolution des disparités du sentiment de restrictions : une accentuation des contrastes selon l'âge et le revenu du foyer	21
CHAPITRE II Une analyse détaillée du sentiment de restrictions au début de 1994	37
1 - Qui sont les Français qui se restreignent ?	38
2 - La représentation d'un « espace des restrictions »	43
3 - La caractérisation socio-démographique des différents groupes de restrictions ...	48
3.1 Le sentiment de restrictions sur les postes vitaux	48
3.2 Le sentiment de restrictions sur les biens d'équipement	57
3.3 Le sentiment de restrictions sur les postes « plaisir »	64
3.4 Le sentiment de restrictions sur le tabac et les boissons	74
3.5 Le sentiment de restrictions sur le téléphone	77
4 - Les caractéristiques socio-démographiques associées de manière spécifique à chacun des différents groupes de restrictions	80
CHAPITRE III Les désirs de consommation face au sentiment de restrictions	85
1 - Restrictions et désirs de consommation	88
1.1 Les postes	89
1.2 Les consommateurs	90
2 - Restrictions, mais désirs de consommation	93
2.1 Les postes	94
2.2 Les consommateurs	97
3 - Pas de restrictions, mais désirs de consommation	99
3.1 Les postes	99
3.2 Les consommateurs	101
4 - Ni restrictions, ni désirs de consommation	102
4.1 Les postes	103
4.2 Les consommateurs	104
En conclusion	107
Annexe 1 Tableaux et données statistiques (1978 à 1993)	113
Annexe 2 Comparaison des résultats des enquêtes « Conditions de vie et Aspirations » et « Consommation »	127
Annexe 3 Sentiment de restrictions et caractéristiques socio-démographiques en fin 1993 - début 1994	131
Annexe 4 Restrictions et désirs de consommation - Caractéristiques des classes	137
Bibliographie	143

Introduction

Se restreindre sur ses dépenses est une impression dominante dans la société française. Les Français consomment pourtant chaque année plus que l'année d'avant. Rien n'y fait. Depuis 1978, plus d'un Français sur deux a le sentiment de modérer sa consommation. La tendance n'est même pas à la baisse.

L'importance du phénomène mérite le détour. Deux questions ont habité les réflexions qui ont conduit le présent travail. Quelle signification peut-on donner à l'expression du sentiment de restrictions : désir de consommer ou volonté contraire ? Quelle contrainte trahit ce sentiment : problème d'argent ou difficultés d'un autre genre ?

Pour tenter d'y répondre, nous avons sollicité deux matériaux dont dispose le CREDOC : les enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français" et les enquêtes "Consommation". Les premières sont réalisées à la fin de chaque année depuis 1978. Nous disposons donc là de seize années d'observation. Les secondes comportent deux points d'observations, l'un en novembre 1992, l'autre en janvier 1994.

Dans le premier chapitre, les enquêtes "Conditions de vie et Aspirations" permettent de faire une analyse évolutive du sentiment de restrictions. Ce sentiment est mesuré globalement, tout type de consommation confondu, mais aussi pour chacun des principaux postes du budget familial (habillement, logement, vacances, ...). Dans un premier temps, on présente la problématique. Celle-ci propose une grille de lecture du sentiment de restrictions en terme de motivations à consommer et en fonction de la nature des contraintes subies. Dans un deuxième temps, on analyse les liens temporels existant entre le sentiment général de restrictions (toutes consommations confondues) et quelques indicateurs macro-économiques (évolution des prix, volume de consommation, taux d'épargne). En troisième lieu, nous mesurons la stabilité des liens existant entre les restrictions et les situations ou les opinions au cours de la période d'observation en mettant en évidence les accroissements ou les réductions significatives de ces liens sur la période.

Dans le deuxième chapitre, les résultats de la dernière enquête "Aspirations" font l'objet d'un traitement spécifique présentant l'état de la situation en fin 1993 - début 1994 : Qui se restreint et sur quels postes ? Après une étude détaillée des Français qui déclarent se restreindre régulièrement sur au moins un poste de leur budget, les liens (complémentarités ou oppositions) existant entre les différents types de postes de restrictions sont mis en évidence. Les regroupements de postes effectués permettent, en faisant apparaître les caractéristiques des individus concernés, de mieux préciser le sens que l'on peut donner à l'expression des frustrations.

Enfin, **le troisième chapitre** permet d'explorer les résultats de la dernière enquête "Consommation" du CREDOC, celle de janvier 1994, qui comprend non seulement des questions sur les restrictions, mais aussi une batterie d'interrogations sur les désirs de consommation en cas d'augmentation substantielle de revenus. La prise en compte de ces désirs permet de mieux cerner les différents sens qu'il est possible d'attribuer à la notion de sentiment de restrictions en analysant quatre types de biens :

- Ceux pour lesquels on déclare se restreindre et qu'on consommerait davantage en cas d'augmentation de ses revenus.
- Ceux pour lesquels on déclare se restreindre et qu'on ne consommerait pas davantage.
- Ceux pour lesquels on ne se restreint pas et qu'on consommerait pourtant plus si ses moyens financiers le permettaient.
- Enfin, ceux pour lesquels on ne se serre pas la ceinture et qu'on ne consommerait pas davantage si ses ressources augmentaient.

L'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC

Réalisé chaque fin d'année depuis 1978, avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984, ce système d'enquêtes contractuel a pour objet l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation dans notre société. Son objectif est le repérage de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé à la fois sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des "*coupes instantanées*" dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de la mise en place de cet instrument, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

De ces objectifs découlent les trois caractéristiques principales du système d'enquêtes :

- Les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques ou contractuelles, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues.
- Le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), volontairement mêlées à un grand nombre d'indicateurs de situations.
- Une périodicité annuelle. Environ les deux tiers du questionnaire sont reconduits tous les ans. Cependant, certaines questions reviennent avec une périodicité plus grande que d'autres. Ces variations proviennent du caractère contractuel de nos interrogations.

Indiquons enfin que l'enquête porte, à chaque vague, sur un échantillon de 2 000 individus, représentatif des Français métropolitains de 18 ans et plus. La méthode adoptée est celle des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région et taille d'agglomération). L'échantillon est renouvelé à chaque vague. Les 2 000 personnes de chacune des vagues sont interrogées à domicile par des enquêteurs professionnels.

L'enquête "Consommation" du CREDOC

La première enquête "Consommation" a été effectuée en novembre 1992. La seconde, dont les résultats sont analysés dans le présent rapport, s'est déroulée en janvier 1994 et a porté sur un échantillon de 1036 individus, représentatif des Français métropolitains de 18 ans et plus, sélectionné selon la méthode des quotas (âge-sexe, PCS) et stratifié selon la région et la taille d'agglomération. Les individus ont été interrogés par téléphone. D'une durée d'environ 30 minutes, le questionnaire comporte 200 questions portant sur les comportements et les attitudes des consommateurs (modes d'achat, sensibilité aux valeurs, arbitrages qualité/prix, fréquentation des circuits de distribution, crédit et épargne,...).

Une troisième enquête "Consommation" s'est déroulée en janvier 1995. Elle est en cours d'exploitation.

CHAPITRE I

Présentation générale et évolution du sentiment de restrictions

1 - Quel sens donner au sentiment de restrictions ?

"Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? Et si oui, sur lesquels particulièrement ?"

C'est à l'analyse des réponses apportées à ces questions qu'est consacré le présent travail. Quelles motivations et quels types de contraintes se cachent derrière la réponse à ces questions ? L'intuition immédiate qui nous incite à interpréter cette réponse comme un révélateur de la nécessité de "se serrer la ceinture" est-elle la bonne ?

La rédaction d'un questionnaire oblige souvent à "coller" aux habitudes du langage courant si l'on veut être compris du plus grand nombre. Certaines questions ne résistent pas à l'analyse fine et laissent apparaître des amphibologies à celui qui veut bien les décortiquer. Mais les conditions d'enquête imposent une interrogation "rapide" et on considère que la réponse spontanée qui en résulte se fait après une compréhension qui est globalement passée au filtre d'un "schéma mental" partagé par le plus grand nombre. C'est le cas pour la question qui nous intéresse, mais l'ambiguïté entre "être obligé" qui traduit un comportement subi, et "s'imposer" (à soi) qui exprime une décision, nous permet d'ouvrir une première voie pour comprendre les motivations de la restriction.

La première acception, celle qui semble la plus communément partagée, de la restriction sur la consommation est celle d'une attitude subie. Les biens et les services mis en cause entrent dans le cadre d'une consommation souhaitée. Le sentiment de restrictions reflète ici alors ce qu'on appellera une appétence à consommer. On peut classer les motivations qui régissent ce souhait de consommation en trois catégories :

- **Satisfaire le nécessaire** : Rentrent dans cette catégorie, les consommations qui concourent à l'homéostasie, à la stabilisation des différentes constantes physiologiques, en un mot les ressources indispensables au maintien en vie. Mais

même pour les besoins de survie, la composante sociale est au moins aussi importante que la composante physico-chimique. Manger, boire, respirer, dormir, être soigné, protégé, etc ... sont non seulement diversement satisfaits selon le milieu social, mais ne suffisent pas à couvrir à eux seuls le champ des biens nécessaires. Dans nos sociétés, l'intrication du biologique et du social rend, par exemple, l'éducation aussi nécessaire que l'alimentation.

- **Satisfaire l'utile** : Il s'agit des consommations qui ont pour objectif d'accroître le confort de vie. On s'éloigne du besoin organique, terrain de culture sur lequel éclosent des besoins sociaux qui cherchent à réduire les contraintes en utilisant des outils qui n'ont pas de finalité en soi.
- **Satisfaire l'agréable** : On est dans le domaine de la consommation pour le plaisir. La finalité est dans la consommation du service, dans la possession ou dans l'utilisation du bien. La motivation est hédoniste, voire, plus vertueusement, eudémoniste : elle correspond à la vision épicurienne de l'ataraxie (la tranquillité de l'âme passe par la satisfaction du désir).

La deuxième acception de la restriction est celle d'une attitude décidée. La consommation n'est pas souhaitée. Le sentiment de restrictions relève non pas d'une inappétence à consommer, mais bel et bien d'un refus de consommer. Dans cette deuxième acception, on peut voir deux motivations :

- **Refuser le superflu** : La motivation s'accorde ici à la vision stoïcienne de l'ataraxie (la tranquillité de l'âme passe par la suppression du désir).
- **Éviter le néfaste** : En quelque sorte, on "boucle la boucle", et on revient dans la sphère du physiologique. La recherche de l'homéostasie ne passe pas uniquement par la consommation du nécessaire, mais aussi par l'évitement du préjudiciable. Dans le champ de la consommation, où on peut supposer à juste titre que l'offre met principalement sur le marché des biens et des services non nuisibles, pensons simplement au tabac pour nous convaincre de l'existence, chez certains, de cette motivation à ne pas consommer.

Cette taxinomie en deux groupes et cinq sous-groupes caractérise les motivations sous-jacentes au sentiment de restrictions. A l'intérieur d'un groupe, les sous-groupes ne sont pas forcément exclusifs les uns des autres. Si les études de style de vie ont

identifié des courants ou des flux culturels opposant l'hédonisme au fonctionnalisme, il est évident que par l'intermédiaire de la consommation d'un bien ou d'un service un individu peut cependant "joindre l'utile à l'agréable". Cette taxinomie est individuelle : elle concerne l'individu et non pas la consommation. La consommation d'un bien déterminé peut donc répondre, dans sa motivation principale, à deux sous-groupes différents selon les individus. Les achats pour les travaux de réparation au domicile peuvent ainsi relever du plaisir ou de la corvée selon qu'on est ou qu'on n'est pas un bricoleur passionné.

Mais qu'il y ait envie de consommer ou non, le sentiment de restrictions traduit une insatisfaction qui trouve son point d'ancrage dans des contraintes de nature différente. On peut en définir quatre :

- **Les contraintes financières** : Certainement les plus courantes, on peut clairement les rattacher à la première acception du sentiment de restrictions. Bien entendu, l'intensité de cette contrainte sur chaque type de consommation va dépendre des priorités de l'individu. Une augmentation "modérée" de revenu peut lever cette contrainte sur un poste de consommation particulier, mais pas sur un autre. A la limite, elle peut même accentuer la contrainte sur la consommation non prioritaire ; si l'augmentation de revenu permet tout juste de partir à la mer, on peut repousser plus encore l'achat d'un magnétoscope pour lever complètement la contrainte sur le budget-vacances.
- **Les contraintes logistiques** : Elles aussi entraînent un sentiment de restrictions qui s'interprète comme une appétence à consommer. Elles peuvent être éventuellement de nature géographique (le ski à Plougonvelain), relatives à l'offre disponible (l'opéra à Saint Chély d'Apcher), relatives au manque de temps (Paris-Pékin à pied pendant les quatre semaines de congés payés), etc ...
- **Les contraintes physiologiques** : Elles sont, soit génératrices d'une envie de consommer (le chocolat), soit génératrices d'un refus de consommer (les montagnes russes pour les cardiaques).
- **Les contraintes psychologiques et sociales** : Ces contraintes peuvent également être reliées aux deux acceptions du sentiment de restrictions, l'envie ou le refus de consommer. Les restrictions sur l'alimentation pour des raisons d'esthétique corporelle sont directement issues de ce type de contraintes (refus de consommer). Les restrictions sur la "consommation" télévisuelle de matchs de foot du fait de la pression familiale le sont aussi (envie de consommer).

Définies en langage courant, les deux dernières classes de contraintes sont à rattacher à l'envie de consommer quand elles signifient "j'en ai envie, mais je ne peux pas" et au refus de consommer quand elles signifient "j'en ai envie, mais je ne veux pas".

Nous allons donc maintenant nous intéresser aux réponses apportées à deux questions posées dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français":

Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

Oui

Non

(Si oui) Sur lesquels particulièrement ? (réponse Oui ou Non à chaque item)

Soins médicaux

Voiture

Achat d'équipements ménagers

Alimentation

Soins de beauté

Vacances et loisirs

Habillement

Logement

Dépenses pour les enfants

Tabac, boisson

Téléphone¹

La première question représente, en quelque sorte, le résultat de la synthèse que fait l'enquêté : s'il se restreint régulièrement sur au moins un poste de son budget, il répond par l'affirmative. Cette synthèse peut être incomplète si on se réfère à la liste de la deuxième question, un enquêté pouvant ne pas avoir de consommation effective ou d' "envie" de consommation sur un ou plusieurs des postes cités (soins médicaux, voiture, tabac-boisson, par exemple). A l'inverse, cette synthèse peut être plus complète, les postes listés pouvant être interprétés de manière plus ou moins réductrice : Le sport est-il un loisir ? Le jardinage peut-il être rattaché à l'alimentation, au loisir, au logement ?

Dans le cas de "synthèse incomplète", un enquêté ayant déclaré ne pas se restreindre à la première question pourrait changer d'avis si on lui proposait la liste des postes. Le pourcentage de répondants augmente effectivement sur certains postes lorsque l'interrogation est directe, et non pas filtrée par une question sur le "sentiment général" de restrictions, comme c'est le cas ci-dessus².

¹ Il n'y aura pas d'analyse évolutive pour ce dernier item, celui-ci n'ayant été introduit dans la question qu'en 1992. Il sera cependant analysé au deuxième chapitre (Le sentiment de restrictions au début 1994).

² Ce point est abordé en annexe 2 puisque nous disposons des résultats pour les deux types de questionnements.

2 - L'évolution du sentiment de restrictions : un sentiment dominant depuis seize ans

Etre obligé de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget est un sentiment dominant dans la population française. Depuis 1978, date de nos premières observations, plus d'un Français sur deux partagent ce sentiment chaque année. Le point culminant de la frustration a cependant été atteint à la fin de l'année 1993, dans un contexte d'inquiétude record vis-à-vis du chômage et d'une appréciation très morose de l'évolution du niveau de vie : 69% des Français avaient alors le sentiment de s'imposer des restrictions (soit 10 points de plus en un an, croissance jamais enregistrée jusqu'alors).

On peut distinguer cinq grandes périodes dans l'évolution générale du sentiment de restrictions (graphique 1) :

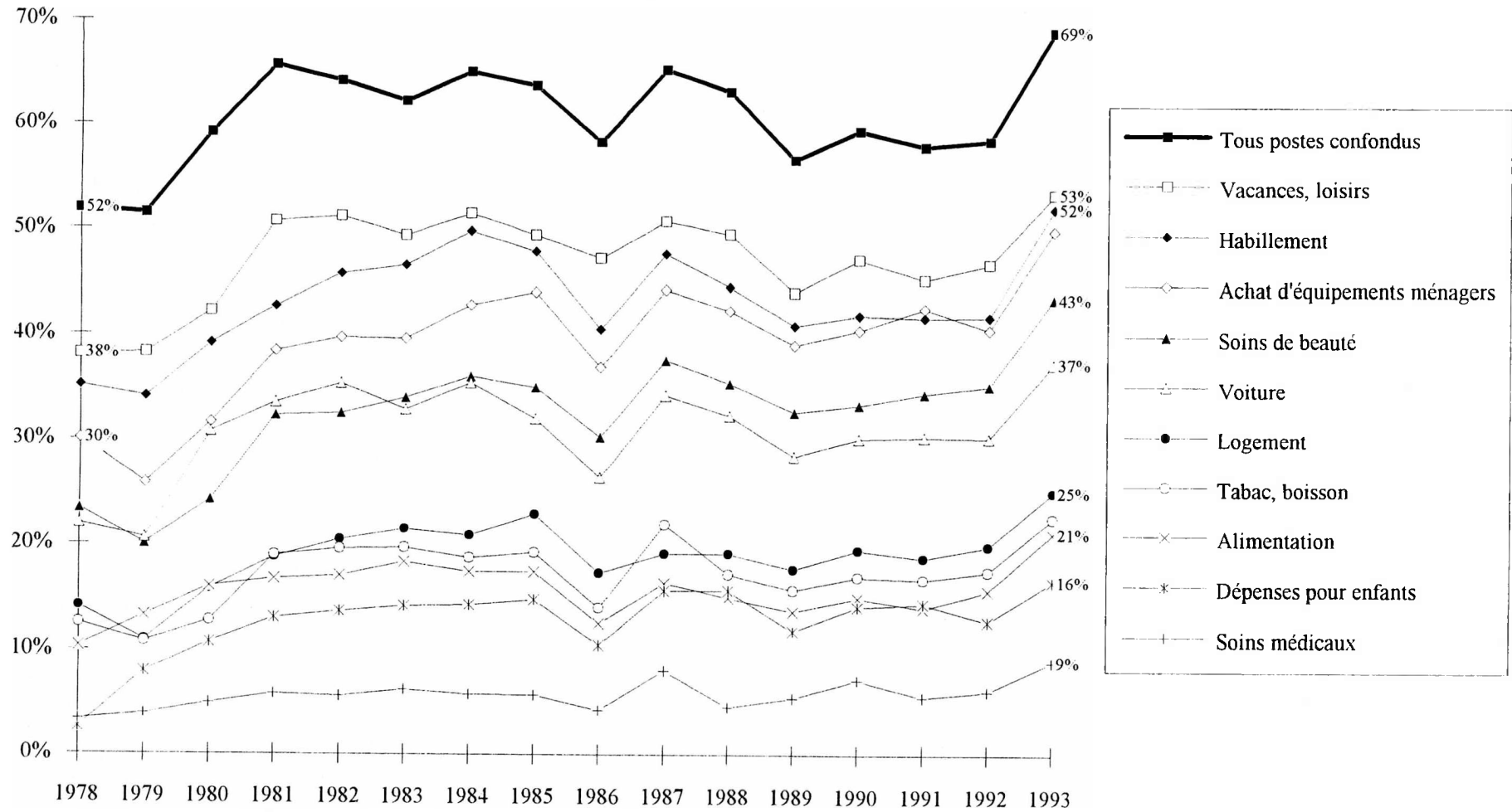
1. La fin des années 70 : On constate un partage égal de la population. Les Français déclarant se restreindre étaient aussi nombreux que ceux affirmant le contraire.
2. De 1979 à 1981 : Le sentiment de restrictions croît de manière importante, passant de 51 à 66% des Français.
3. De 1981 à 1987 : Ce sentiment reste à un niveau stable assez élevé (plus de 60%) avec néanmoins un repli momentané en 1986 (58%).
4. De 1987 à 1989 : Le sentiment de restrictions décroît de 65 à 57% des Français, niveau le plus bas de la décennie 80.
5. De 1989 à 1992 : Le sentiment de restrictions reste constant aux alentours de 58%.

Analysé poste par poste, le sentiment de restrictions laisse apparaître une gradation qui, peu ou prou, confirme le degré de priorité donné intuitivement à chaque poste de consommation : le budget du foyer est affecté selon ce degré de priorité et permet donc de minimiser la frustration sur les consommations "indispensables", assurées en premier. Les postes vitaux sont aussi ceux pour lesquels le sentiment de restrictions est le plus faible : en 1993, 9% des Français déclarent se restreindre sur les soins médicaux, 16% sur les dépenses pour les enfants¹, 21% sur l'alimentation et 25% sur le logement.

¹ Ce poste a, bien sûr, un statut particulier du fait qu'il ne concerne que les individus qui ont des enfants (y compris de grands enfants).

Graphique 1

**Part des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions
(Fin 1978 - Fin 1993)**



Source : CREDOC. "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Etre soigné, nourri, abrité, s'identifient bien à la notion de postes vitaux. Par contre, être vêtu correspond certes à un besoin organique, en tout cas dans nos régions tempérées. Mais le vêtement constitue aussi un véhicule d'image et c'est surtout cet élément qui, semble-t-il, génère l'impression de privation. De fait, l'habillement est l'un des trois postes du budget assimilé aux consommations les moins vitales, mais les plus désirées : en 1993, 53 % des Français déclarent se restreindre sur les vacances et les loisirs, 52 % sur l'habillement et 50 % sur les équipements ménagers.

Les postes qui correspondent à des niveaux de restrictions "intermédiaires" sont les soins de beauté (43 % des Français en fin 1993) et la voiture (37%). Le poste tabac-boisson (23 %) se situe à un niveau assez faible ; il correspond, on le verra plus tard, à un type de consommation sur laquelle la restriction est autant le fruit d'une contrainte que l'on s'impose (la consommation est néfaste) que d'une contrainte subie.

La hiérarchie des restrictions en fin 1993 est celle qui prévalait en 1978. Bien entendu, cette hiérarchie n'est pas restée strictement identique d'une année sur l'autre, mais aucun mouvement de fond n'est venu perturber le classement initial. Notons seulement que les niveaux de restrictions sur les dépenses pour les enfants et les soins médicaux, très proches en 1978, se sont éloignés l'un de l'autre. Le phénomène est le même entre les soins de beauté et la voiture, le sentiment de restrictions sur les premiers étant sensiblement plus important en fin de période. A l'inverse, les niveaux de restrictions sur les vacances-loisirs, l'habillement et les équipements ménagers se sont rapprochés (graphique 1).

Les évolutions poste par poste suivent celle du sentiment général de restrictions, tous postes confondus. Il s'agit là d'un phénomène "mécanique" lié au type de questionnement retenu puisque les réponses sur chacun des postes sont filtrées : seuls les individus qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget sont interrogés sur les postes sur lesquels ils se restreignent. Autrement dit, si le sentiment général de restrictions augmente une année donnée, chaque poste peut "bénéficier" de ce surcroît de répondants. Bien sûr, selon la période et le poste considérés, cette règle se vérifie plus ou moins. A titre de contre-exemple, de 1981 à 1983, le sentiment général de restrictions a légèrement décru passant de 66 % à 62 % des Français, alors que celui sur l'habillement augmentait de 43 % à 46 %.

3 - Le contexte économique : une influence probable du volume de consommation

Il nous a semblé intéressant de mesurer l'intensité des liens éventuels existant entre le sentiment de restrictions et quelques indicateurs macroéconomiques. Nous avons retenu d'en présenter trois parmi ceux pouvant a priori avoir une influence : l'évolution des prix, la croissance de la consommation en volume par habitant et le taux d'épargne des ménages. A la suite, est également analysée l'évolution, au cours des seize dernières années, de la structure de la consommation des ménages.

L'évolution des prix

De 1978 à 1993, l'indice des prix à la consommation a connu trois périodes (graphique 2) :

1. De 1978 à 1980, son taux de croissance (d'une année sur l'autre) est passé de 9 % à près de 14 %.
2. Ce taux de croissance a ensuite décliné de manière régulière de 1981 à 1986, date à laquelle il a atteint 3 %.
3. Depuis 1986, enfin, le taux de croissance de l'indice des prix est resté relativement stable. Il a même eu tendance à baisser légèrement depuis 1991. Avec un taux de croissance de 2,1 % en 1993, la France a un rythme de variation des prix inférieur à ceux des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou encore de l'Allemagne (ex-RFA).

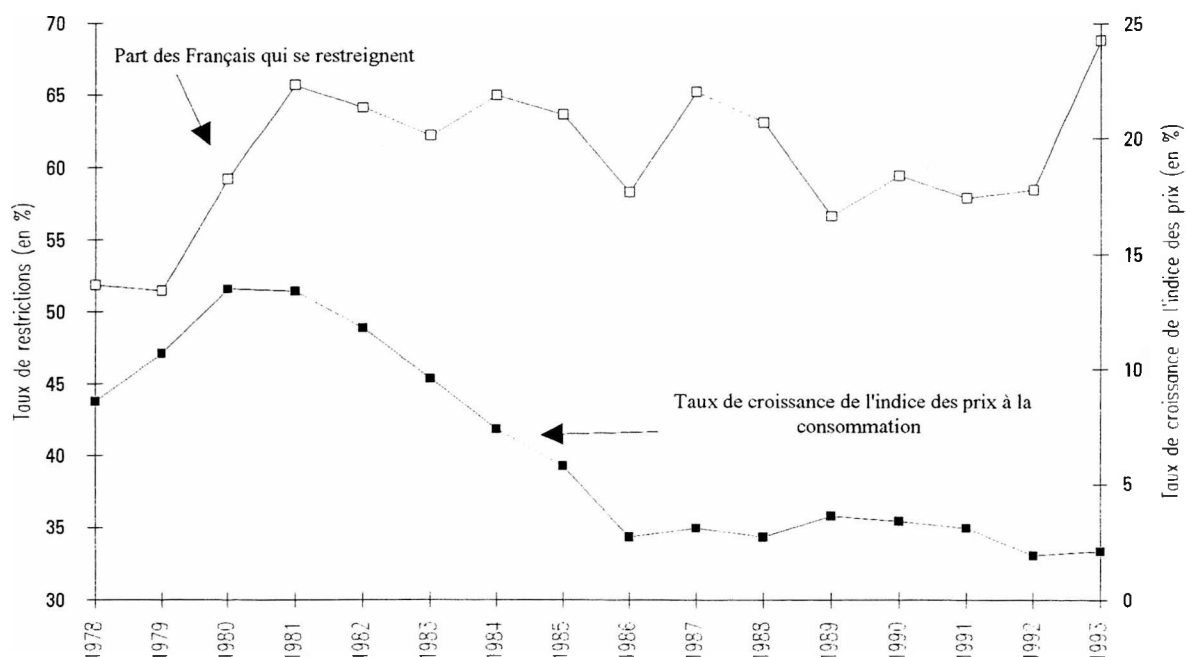
Le bon sens suppose que l'évolution des prix a une incidence sur le sentiment de restrictions. Dans un contexte où les prix augmentent plus vite d'une année sur l'autre, la perception du "coût de la vie" devient plus aiguë et le sentiment de restrictions se renforce. A l'inverse, dans un contexte de décélération de l'inflation (et plus encore en cas de déflation), la tension perçue sur le pouvoir d'achat devient moins forte et le sentiment de restrictions s'amenuise.

En fait, la comparaison des courbes d'évolution de la part des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions et du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (graphique 2) montre à l'évidence que le bon sens pêche par ignorance sur ce sujet : il n'apparaît pas de lien direct et stable entre taux de croissance de l'indice des prix et restrictions. La première moitié de la période laisse supposer une incidence directe intervenant avec plus ou moins de décalage dans le

temps. Il en est ainsi de 1978 à 1980-1981, où inflation et sentiment de restrictions augmentent tous deux. De 1981 à 1985-1986, l'inflation a nettement baissé pendant que le sentiment de restrictions laissait plutôt apparaître un trend à la baisse. Mais à partir de 1986, rien ne va plus : la stabilité de l'inflation contraste avec les variations erratiques du sentiment de restrictions. D'ailleurs, le très bon score de l'indice des prix en 1993 tranche avec les dix points d'augmentation intervenue sur les restrictions.

Graphique 2

Evolutions de la proportion des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions et du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (1978 - 1993)



Source : CREDOC / INSEE

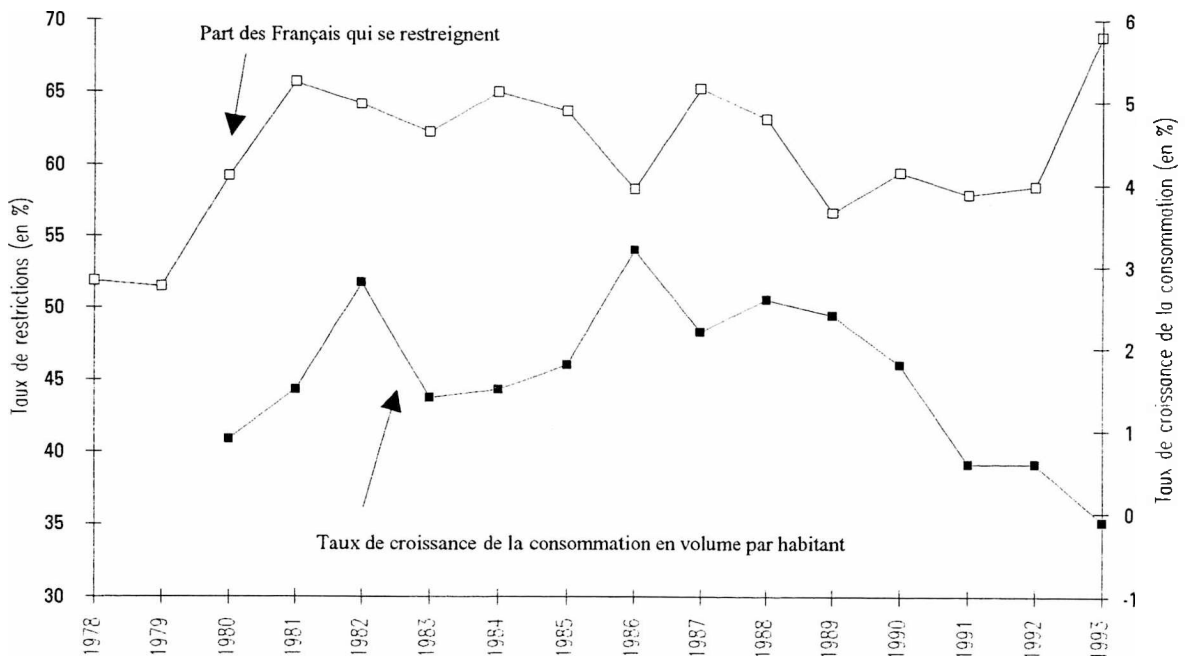
La consommation

La seule prise en compte de l'évolution des prix à la consommation occulte les variations éventuelles du niveau de vie puisque aucune considération n'est faite des revenus et de l'épargne, et donc du pouvoir d'achat. Depuis 1980, le taux de croissance de la consommation en volume par habitant, mesuré en % par rapport à l'année précédente, a toujours été positif (on a, chaque année, consommé plus que l'année d'avant), à l'exception de l'année 1993 caractérisée par un taux de croissance nul, voire légèrement négatif (-0,1%).

Le parallèle entre sentiment de restrictions et croissance de la consommation semble plus intéressant que le précédent : en règle générale, lorsque la consommation a cru de manière plus importante que l'année précédente, le sentiment de restrictions est moins fort (graphique 3). Lorsque la consommation a cru dans des proportions moindres que l'année d'avant, le sentiment de restrictions est attisé. Il reste que le début de la période, jusqu'en 1983-1984, infirme cette règle ou du moins oblige à la pondérer. Mais les années suivantes laissent apparaître une bonne symétrie entre les deux courbes¹.

Graphique 3

Evolutions de la proportion des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions et du taux de croissance de la consommation en volume par habitant (1978 - 1993)



Source : CREDOC / INSEE

¹ Ce constat visuel du lien entre les deux courbes n'est cependant pas confirmé statistiquement : le calcul de régression simple entre taux de restriction et taux de croissance de la consommation donne un coefficient de détermination (R^2) très faible et un test de signification (test F) invalidant la relation linéaire entre les deux variables. Ce constat reste vrai pour l'ensemble des essais que nous avons réalisés (divers décalages dans le temps pour tenir compte d'un temps de latence éventuel ou d'une inversion de causalité dans la relation). En définitive, nous avons opté pour l'explication ci-après, cohérente avec la théorie de l'adaptation de la satisfaction au niveau de vie (Adaptation level theory, in *The economic mind*, Cf. bibliographie). La faiblesse statistique de la relation tient, selon nous, au fait que le temps de latence n'est pas constant pour chaque période et que la relation entre consommation et restrictions subit des distorsions, toutes choses non strictement mécaniques qu'un calcul de régression ne peut pas intégrer.

Avec un taux systématiquement positif - si on veut bien oublier 1993 -, les Français consomment toujours plus d'année en année. En 1992, le volume de leur consommation (tous types de postes confondus, y compris la consommation non marchande) est supérieur de 32% à celui de 1980. Et pourtant, le sentiment de restrictions est resté au même niveau : 58% en fin 1992, contre 59% en fin 1980. Dépenser toujours plus d'argent ne réduit donc pas le sentiment de se "serrer la ceinture". En fait, le plaisir d'acheter ne recouvre pas, loin s'en faut, tous les actes de consommation. Les consommations "obligées", pour manger, se loger, s'habiller, se mouvoir, etc ... peuvent générer de l'insatisfaction du fait même qu'elles sont contraintes et qu'elles s'exercent pour l'achat de produits ou de services dont le rapport qualité/prix est jugé insatisfaisant (le logement trop étroit, la voiture ringarde, ...). D'autre part, les consommations non indispensables, celles réalisées pour se faire plaisir, peuvent aussi décevoir, ne pas répondre aux attentes.

Mais un autre phénomène intervient, si on se limite toujours à l'analyse de l'influence du passé. Avec le taux de croissance calculé en référence à l'année précédente, on mesure l'accélération et non pas la vitesse de croissance du volume de consommation (ou pour emprunter au vocable mathématique, la dérivée seconde et non pas la dérivée première de la courbe présentant l'évolution de la consommation). Et c'est bien avec cette "accélération" que le sentiment de restrictions semble corrélé. Avoir un moindre sentiment de se restreindre, c'est constater sur une période **relativement courte** qu'on a plus consommé qu'auparavant. Le sentiment de restrictions traduirait donc un état dynamique, un besoin d'accumulation plus qu'un besoin d'avoir.

Deux éléments peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, l'action du temps qui relègue aux "oubliettes" les situations et les événements passés les plus lointains, sauf dans les rares cas pathologiques frappés d'anamnésie. Pour que la consommation entraîne un contentement, il faut qu'elle ait une certaine fraîcheur. Il y a là un simple problème de mémorisation, mais aussi d'adéquation de la consommation, de la possession, aux standards du moment. Pour l'homme des années 90, le progrès ce n'est pas la traction avant ; c'est un fait historique. Le progrès, c'est l'Airbag ou l'ABS. Ces fonctionnalités aussi seront bientôt considérées comme de simples éléments définissant la voiture et seront peut-être remplacées à l'avenir, en tant qu'attributs complémentaires, par exemple par les ordinateurs de bord assistant le conducteur dans le choix de ses trajets.

L'autre élément d'explication tient dans le rapport ambigu existant entre le confort et la satisfaction. La satisfaction passe souvent par un accroissement du confort ; c'est le

changement de situation, l'amélioration de "standing" dirons-nous, qui est le fait générateur de la satisfaction et donc de la réduction du sentiment de restrictions. Mais, au fur et à mesure que le degré de confort s'élève, les éléments constitutifs de son amélioration (les biens comme les services consommés et possédés) sont plus difficiles à réunir. En s'inspirant de la notion néoclassique d'utilité marginale, on peut dire que la satisfaction marginale apportée par le niveau de vie est inversement proportionnelle à l'accroissement de ce niveau. D'un point de vue eudémoniste, cette relation conduit à un cercle pernicious dans lequel la recherche de la satisfaction nécessite un effort de consommation toujours plus important. L'homme de marketing y verra par contre un cercle vertueux au sein duquel les limites imposées par la satiété sont mouvantes et repoussées à chaque fois qu'il y a consommation.

L'épargne

Pour les ménages, l'épargne brute représente la part des ressources qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques (immobilier) ou financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie ...). Le taux d'épargne est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut (rémunérations salariales, bénéfices des indépendants, revenus de placements, prestations reçues, auxquels on a enlevé les impôts directs).

En 1978, le taux d'épargne des ménages était au maximum observé depuis le début des années 60, soit 20,4%. Ce taux a décliné de manière quasi-continue jusqu'en 1987 pour atteindre alors 10,8% (graphique 4). Depuis lors, il est en croissance et se situe à 14,2% en 1993. Concernant cette dernière période, l'augmentation du taux d'épargne est liée à celle du taux d'épargne financière (alors qu'au contraire l'investissement immobilier fléchit). Ceci est surtout imputable à un moindre recours aux crédits plutôt qu'à l'augmentation des placements financiers, moindre recours qui succède à un accroissement important durant les années précédentes (de 1985 à 1989).

Il semble difficile d'établir une relation directe entre le taux d'épargne et le sentiment de restrictions (graphique 4). Entre 1981 et 1983, taux d'épargne et sentiment de restrictions baissent de concert. Mais, de 1987 à 1989, le taux d'épargne augmente légèrement alors que le sentiment de restrictions baisse brusquement.

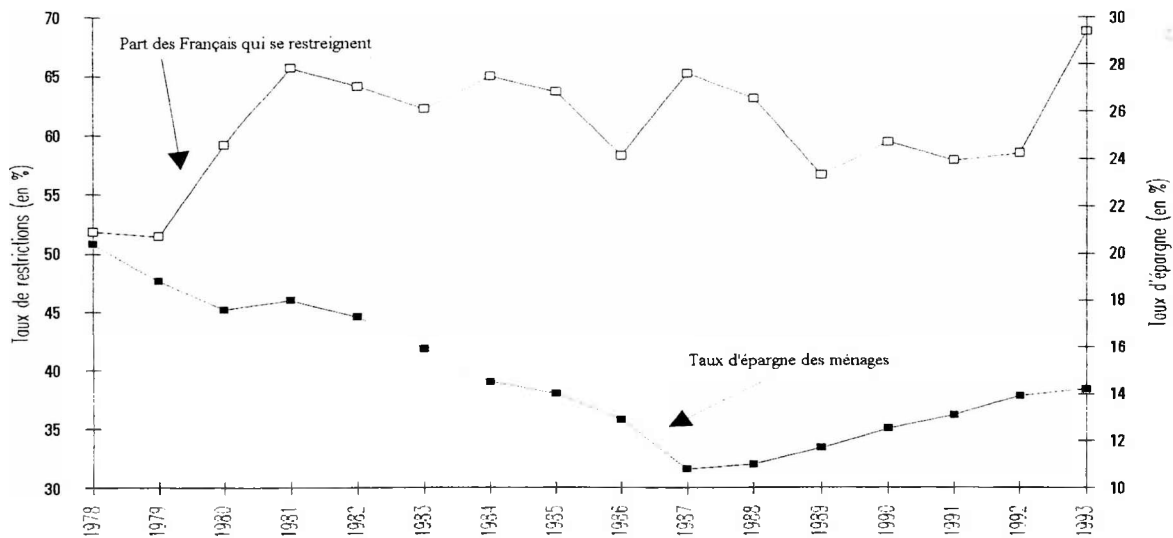
Traditionnellement, un des motifs le plus souvent évoqué pour justifier l'acte d'épargne est celui de la précaution : on met de l'argent de côté, on place, on investit "au cas où". Le besoin de sécurité à long terme est de ceux, avec les besoins physiologiques, que l'homme cherche à satisfaire en premier. Dans ce cadre, épargner

est assuré juste après les consommations "nécessaires", et c'est donc au détriment des autres consommations. Autrement dit, le sentiment de restrictions devrait augmenter avec les montants épargnés. Lorsque la motivation à épargner n'est plus celle de faire face à l'incertitude, mais de préparer un achat, un projet, un investissement, le mécanisme devrait être le même : tant que la consommation est reportée, le sentiment de restrictions persiste.

Mais la spéculation est aussi un motif pour placer son argent. Elle est en soi une source de satisfaction, l'espoir de gain, ou simplement le risque, satisfaisant au besoin d'excitation et transcendant le plaisir que pourrait apporter l'achat d'un bien ou d'un service avec le montant épargné. Dans ce cas, épargner, c'est précisément ne pas se restreindre, l'épargne étant en soi l'objet du désir. L'amphibologie¹ de l'acte d'épargne rend donc difficile l'analyse de l'influence éventuelle du taux d'épargne sur le sentiment de restrictions. Par ailleurs, le "flux" d'épargne annuelle que mesure le taux d'épargne ne tient pas compte du "stock" existant. On peut supposer qu'avec un patrimoine faible, l'épargne nouvelle prend plutôt la signification d'une assurance sur l'avenir et qu'avec un patrimoine important, cette épargne répond plutôt au motif de spéculation.

Graphique 4

Evolutions de la proportion des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions et du taux d'épargne des ménages (1978 - 1993)



Source : CREDOC / INSEE

¹ Nous sommes conscients que notre présentation des motifs d'épargne confine au monisme. Keynes ne listait pas moins de huit motivations ou objectifs principaux à l'épargne.

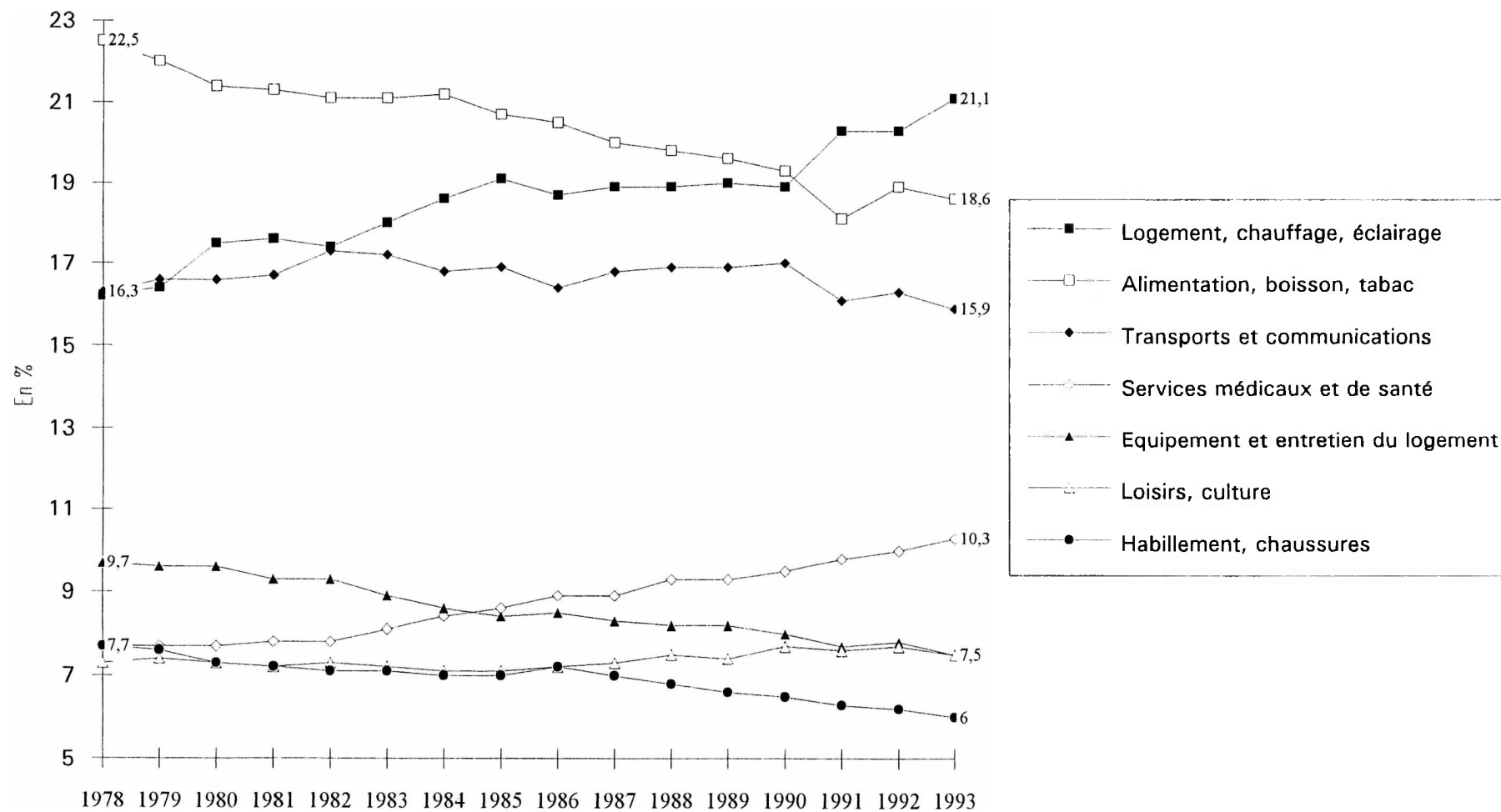
La répartition de la consommation

La structure de la consommation par fonction évolue lentement au cours du temps, mais selon des orientations nettes (graphique 5). Depuis 1978, les Français affectent chaque année une part moins grande de leurs dépenses de consommation à l'alimentation-tabac-boisson, à l'équipement du logement et à l'habillement. A contrario, les parts prises par le logement et les services médicaux sont en constante augmentation. Enfin, le budget affecté aux transports et aux communications et celui consacré aux loisirs et à la culture restent à peu près constant sur la période.

Les fonctions définies par l'INSEE ne recouvrent pas toujours exactement les mêmes consommations que celles que l'interviewé classe derrière les postes qui lui sont proposés dans les questions sur les restrictions qu'il s'impose. Les fonctions et les postes nous semblent cependant assez proches pour pouvoir faire les quelques constats suivants :

- On peut d'abord observer que s'applique grosso modo la règle suivante : le sentiment de restrictions engendré par un poste de consommation est inversement proportionnel à la part du budget qui lui est consacré. Les postes les plus importants dans le budget du ménage présentent en effet un sentiment de restrictions assez faible. C'est le cas du logement et de l'alimentation. A l'inverse, les postes qui pèsent du poids le plus faible dans la consommation affichent un sentiment de restrictions très fort. L'habillement, les loisirs et les équipements ménagers sont dans ce cas de figure.
- Toute règle ayant ses exceptions, les soins médicaux pèsent d'un poids "intermédiaire" dans la consommation des ménages. Bien qu'en constante croissance, ceux-ci constituent les dépenses sur lesquelles on a le moins le sentiment de se restreindre. En fait, le poids psychologique de ces dépenses est difficile à mesurer compte tenu des prises en charge collective (Sécurité Sociale) ou individuelle (Mutuelles, Assurances) de ces frais.

La consommation des ménages : évolution des coefficients budgétaires (1978 - 1993)



Source : INSEE, Comptes de la nation

On a vu que le sentiment de restrictions sur un poste particulier variait avec le sentiment "général" de restrictions, principalement parce que les questions portant sur chacun des postes étaient filtrées. On a constaté également que la hiérarchie des restrictions était restée sensiblement la même sur l'ensemble de la période. On peut cependant dégager, sur l'ensemble des années 1978-1993, des tendances d'évolution, des trends plus ou moins accentués selon le poste considéré en prenant comme critère de comparaison la pente de la régression linéaire du pourcentage d'individus qui déclarent se restreindre en fonction du temps (tableau 1) :

- Le sentiment général de restrictions n'a que peu varié (pente de 0,3) ; le point culminant enregistré en fin 1993 ne suffit pas, à lui seul, à "tirer" le trend d'évolution vers le haut sur l'ensemble de la période.
- Seuls les achats d'équipements ménagers et les soins de beauté laissent apparaître une tendance marquée de diffusion du sentiment de restrictions dans la population au cours du temps.
- Enfin, aucun poste n'a vu le sentiment de restrictions qui lui est attaché évoluer à la baisse.

Finalement, il apparaît bien difficile de faire un parallèle entre l'évolution des coefficients budgétaires et celle des sentiments de restrictions sur chaque poste. Pour les équipements ménagers, à la croissance du sentiment de restrictions correspond une baisse relative des dépenses qui y sont consacrées. Ceci confirme la "règle" précédente selon laquelle le sentiment de restrictions sur un poste est inversement proportionnel à la part du budget qui lui est affecté. Mais le constat s'arrête là. Il ne se vérifie qu'imparfaitement pour l'habillement et pas du tout pour l'alimentation, les soins médicaux ou le logement.

Tableau 1
Le sentiment de restrictions : trends d'évolution par poste

	Différence entre 1993 et 1978 (nb de points de pourcentage)	Pente (coefficient de la régression linéaire fonction du temps)	T (Student de la pente)
Tous postes confondus.....	+ 17	0,3	1,2
Achat d'équipements ménagers.....	+ 20	0,9	4,2
Soins de beauté	+ 20	0,9	4,4
Habillement	+ 17	0,5	1,9
Dépenses pour enfants	+ 14	0,5	3,1
Vacances, loisirs.....	+ 15	0,4	1,8
Voiture	+ 15	0,4	1,6
Logement	+ 11	0,4	2,7
Tabac, boisson	+ 10	0,3	2,0
Alimentation	+ 11	0,2	1,1
Soins médicaux	+ 6	0,2	3,0

Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

4 - Evolution des disparités du sentiment de restrictions : une accentuation des contrastes selon l'âge et le revenu du foyer

Le sentiment de restrictions est diversement apprécié selon la situation dans laquelle on vit : il a, bien sûr, une **dimension objective** puisqu'il varie en fonction des conditions de vie (par exemple le revenu). Mais il a également une **dimension subjective** : à situation socio-démographique identique, deux individus ne ressentiront pas les mêmes restrictions, celles-ci dépendant aussi de leur système de valeurs, de leurs opinions, de leurs pôles d'intérêt et de leurs attitudes. Nous étudierons au chapitre II les variations de ce sentiment en répondant à la double interrogation : "Qui se restreint ? Sur quoi ?".

Au préalable, nous avons voulu mesurer la stabilité des liens existants entre les restrictions et les situations ou les opinions au cours de la période d'observation. Nous avons, pour ce faire, observé l'évolution des Khi² en mettant en exergue les accroissements ou les réductions significatives des liens sur la période. Précisons qu'afin de disposer d'un effectif suffisant au sein de chaque modalité des variables étudiées, nous avons regroupé les années deux par deux (huit points d'observation).

**Méthode de mesure des évolutions des liens statistiques entre sentiment
de restrictions et variables socio-démographiques ou d'opinions**

La méthode a déjà été utilisée et a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport du CREDOC "*L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques*" (voir bibliographie). Elle comporte deux étapes principales :

- Dans un premier temps, on calcule, au moyen du test classique du Khi2, les liens statistiques entre les questions sur les restrictions et chacune des variables socio-démographiques ou d'opinions, croisées deux à deux pour chacune des huit périodes retenues (1978-1979, 1980-1981, 1982-1983, 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, 1992-1993).
- Dans un second temps, on effectue une régression des "valeurs-test" (le logit de la probabilité associé à l'hypothèse d'indépendance des deux variables croisées) des Khi2 en fonction du temps et on calcule la pente de la tendance d'évolution et la significativité de cette pente (test de Student). Une pente positive (et significative) traduit un accroissement au cours du temps des disparités du sentiment de restrictions entre les modalités de la variable considérée. Une pente négative traduit une réduction de ces disparités.

A - Analyse par critère socio-démographique

L'âge, la PCS et le revenu du foyer restent des variables primordiales dans les disparités observées du sentiment de restrictions, et ce pour presque tous les postes considérés (tableau 2). La taille du foyer intervient souvent ensuite ; elle est même l'une des premières variables à expliquer les disparités dans le cas des dépenses pour les enfants et des soins de beauté. Le sexe a souvent une influence non négligeable mais plutôt faible, sauf dans le cas des soins de beauté et de l'habillement. Enfin, la taille d'agglomération de résidence et le niveau d'études ont des incidences très faibles et souvent nulles sur le sentiment de restrictions.

Un travail mené sur les enquêtes "Budgets de famille" de l'INSEE¹ montre que le poids relatif des critères socio-démographiques expliquant les dépenses effectives des ménages (alimentation, dépenses pour les enfants, automobile, loisirs, etc ...) est à peu près identique à celui expliquant les disparités du sentiment de restrictions. Ainsi, et pour ne prendre que les deux extrêmes, le revenu du foyer fait apparaître les plus grandes différences dans les choix de consommation des ménages, alors que le diplôme a le rôle le plus faible.

¹ Cf. "*Les choix de consommation des ménages : une question de revenu avant tout*", voir bibliographie.

Tableau 2
Intensité des liens entre sentiment de restrictions et variables socio-démographiques
(1978 - 1993)

Le sentiment de restrictions	Sexe	Age	PCS	Niveau d'études	Taille d'agglomération de résidence	Nombre de personnes au foyer	Revenu du foyer
En général	*	***	***	0	*	**	***
Soins médicaux	0	0	*	*	0	0	**
Voiture	*	***	***	0	0	***	**
Achat d'équipements ménagers	*	***	***	0	0	**	***
Alimentation	*	*	*	0	0	*	***
Soins de beauté	***	****	***	0	0	****	**
Vacances, loisirs.....	*	***	***	0	0	**	***
Habillement	**	***	***	0	*	**	***
Logement	0	**	**	0	*	*	***
Dépenses pour les enfants.....	*	**	**	*	*	****	*
Tabac, boisson	0	***	***	0	0	***	*

Mode de lecture : Ce tableau est élaboré sur la base de la moyenne des valeurs-test sur toute la période (cf tableaux en annexe 1).

- Association très forte : **** (Moyenne des valeurs-test supérieure ou égale à 12)
- Association forte : *** (Moyenne des valeurs-test comprise entre 8 et 11,99)
- Association moyenne : ** (Moyenne des valeurs-test comprise entre 5 et 7,99)
- Association faible : * (Moyenne des valeurs-test comprise entre 2 et 4,99)
- Association très faible ou nulle : 0 (Moyenne des valeurs-test inférieure à 2)

Les disparités du sentiment de restrictions selon les principales variables socio-démographiques ont peu évolué entre fin 1978 et fin 1993. Cependant, les inégalités dans ce sentiment se sont globalement (quels que soient les postes) accrues **selon l'âge et le revenu du foyer** (tableau 3). Les disparités du sentiment de restrictions selon l'âge se sont surtout élevées dans le cas des équipements ménagers, de l'habillement, du logement et du "tabac-boisson" (tableau 3), alors que les différences selon le revenu du foyer se sont accrues en ce qui concerne les restrictions sur les vacances-loisirs, les soins de beauté et sur les dépenses pour les enfants. L'hétérogénéité des restrictions s'est amplifiée entre les différentes professions dans le cas des équipements ménagers, du logement et du "tabac-boisson". A l'inverse, il y a eu une diminution des disparités entre taille d'agglomération pour ce qui concerne le sentiment de restrictions sur l'habillement et sur le logement.

La frustration s'est accrue chez les 25-59 ans

L'accroissement des disparités en fonction de l'âge tient principalement à l'augmentation plus importante des restrictions qui est intervenue dans les âges médians (graphique 6) : en fin de période (1992-1993), 73 % des individus âgés de 25 à 39 ans et 68 % de ceux âgés de 40 à 59 ans déclarent s'imposer régulièrement des restrictions (contre 59 % et 54 % respectivement en 1978-1979).

Par contre, tout au long de la période, le sentiment de frustration est toujours resté nettement moins élevé qu'en moyenne chez les retraités. Autre élément d'évolution intéressant, les moins de 25 ans ont fait preuve depuis 1988-89 d'une plus grande modération que leurs aînés dans l'expression du sentiment de restrictions. Comme si, sur ce sujet, une opposition s'était créée dans la période entre ceux qui appartiennent au "monde des actifs", les 25-60 ans et ceux qui n'y appartiennent pas encore, les plus jeunes, ou ceux qui n'y figurent plus, les seniors.

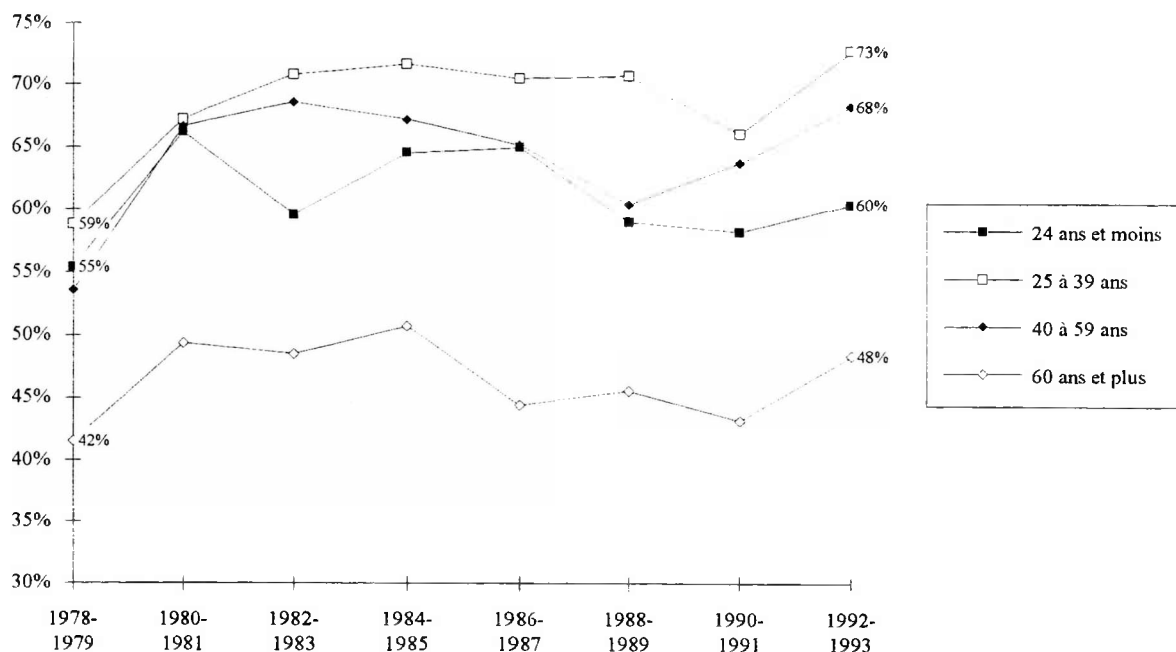
Tableau 3
Evolution des liens entre sentiment de restrictions et variables socio-démographiques
entre fin 1978 et fin 1993

Le sentiment de restrictions	Sexe	Age	PCS	Niveau d'études	Taille d'agglomération de résidence	Nombre de personnes au foyer	Revenu du foyer
En général.....	=	+	=	0	=	=	+
Soins médicaux.....	0	0	=	=	0	0	=
Voiture	=	=	=	0	0	=	=
Achat d'équipements ménagers	+	+	+	0	0	=	=
Alimentation.....	=	=	=	0	0	=	=
Soins de beauté.....	=	=	=	0	0	=	+
Vacances, loisirs	=	=	=	0	0	=	+
Habillement.....	=	+	=	0	-	=	=
Logement.....	0	+	+	0	-	=	=
Dépenses pour les enfants	=	=	=	=	=	=	+
Tabac, boisson	0	+	+	0	0	+	=

Mode de lecture :

- = pas d'évolution
- + augmentation de l'intensité du lien statistique
- diminution de cette intensité
- 0 pas de lien

Graphique 6
Le sentiment général de restrictions, selon l'âge
(1978 - 1993)



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Cet accroissement des disparités en fonction de l'âge a été net pour les restrictions sur les postes suivants : l'achat d'équipements ménagers, l'habillement, le logement et le poste tabac-boisson. C'est entre 25 et 60 ans que le sentiment de restrictions sur ces postes a le plus augmenté. Chaque année, les personnes de plus de 60 ans se sont distinguées de leurs cadets par des taux de restrictions relativement faibles. A l'opposé, les personnes de 25 à 39 ans sont toujours celles qui ont déclaré le plus souvent se restreindre sur ces postes (sauf dans le cas de l'habillement où les taux de restrictions entre les 25-39 ans et les 40-59 ans sont proches sur l'ensemble de la période).

Le sentiment de restrictions s'est accru dans les foyers peu aisés

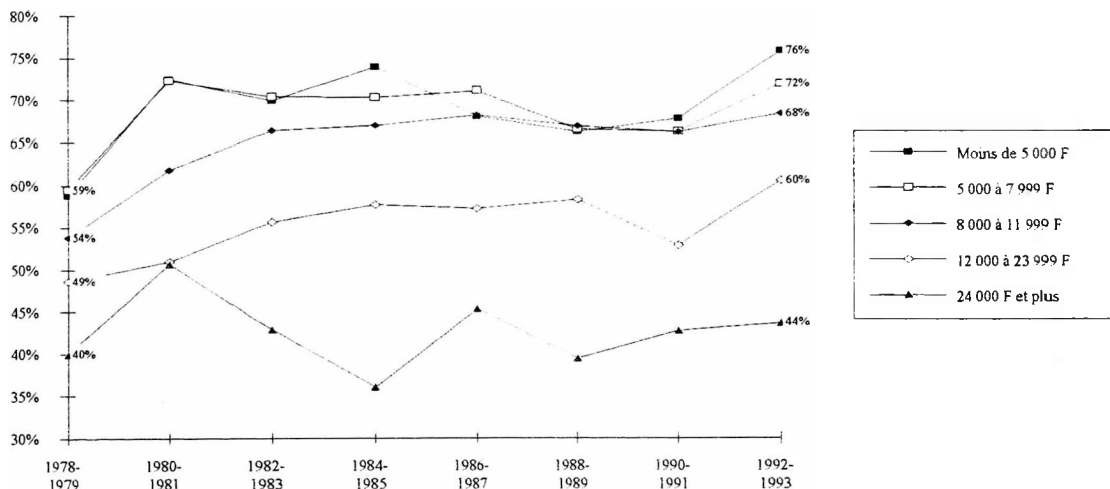
Les disparités du sentiment général de restrictions selon le revenu se sont accentuées, l'écart entre les revenus les plus faibles et les plus forts s'étant tout particulièrement creusé. Ainsi, entre le début et la fin de la période, les individus dont le revenu est inférieur à 5 000 Francs par mois dans leur ménage (il s'agit de francs constants) sont nettement plus nombreux à déclarer s'imposer des restrictions (76% le font en 1992-1993, contre 59% en 1978-1979), alors que les individus dont le ménage bénéficie de

plus de 24 000 Francs par mois ne le sont que très légèrement plus (graphique 7). En fait, en dessous de 24 000 Francs, le sentiment de restrictions s'est accru de façon significative, quel que soit le revenu.

Sur les postes vacances-loisirs et soins de beauté, les constats sont sensiblement les mêmes : pas de tendance à la hausse du sentiment de restrictions pour les individus dont le ménage gagne plus de 24 000 Francs par mois, nette croissance pour les autres.

Graphique 7

Le sentiment général de restrictions, selon le revenu mensuel du foyer
(1978-1993)



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

La profession : les actifs et les femmes au foyer ont plus mal vécu la période

Les disparités du sentiment de restrictions selon la PCS ont cru pour les trois postes suivant : achat d'équipements ménagers, logement et tabac-boisson.

Pour l'achat d'équipements ménagers, la hausse du sentiment de restrictions a été relativement faible (+11 à 13 points entre le début et la fin de la période) pour les retraités et les étudiants, c'est-à-dire les individus qui n'appartiennent pas au "monde des actifs" (graphique 8). Ceux qui ne vivent pas du fruit de leur travail ou de celui de leur conjoint ont donc évolué plus sereinement. Pour tous les autres, le sentiment de restrictions sur les équipements ménagers a fortement augmenté, en particulier pour les indépendants, c'est-à-dire les exploitants agricoles, artisans, commerçants, chefs d'entreprise (+25 points), les ouvriers (+23 points) et les employés (+21 points).

Graphique 8

Proportion de Français qui déclarent s'imposer des restrictions sur l'achat d'équipements ménagers, selon la PCS (1978 - 1993)



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Le constat est sensiblement le même dans le cas du poste "logement". Employés et ouvriers déclarent en plus grand nombre se restreindre sur ce poste à la fin de la période. Ces deux groupes socio-professionnels se privent également plus souvent sur le tabac et la boisson, ainsi que les indépendants. Mais sur ce dernier poste, les étudiants ne sont pas en reste, ayant aussi plus souvent la sensation de se rationner.

Concernant le logement et les achats d'équipements ménagers, on peut se demander si l'accroissement du taux d'activité féminine (76% des femmes de 25 à 49 ans travaillent en 1992, contre 60% en 1978) n'a pas joué le rôle d'aiguillon du sentiment de restrictions au sein des actifs et des femmes au foyer. Moins disponibles pour les tâches ménagères, les actifs ressentiraient le besoin de disposer d'outils domestiques et d'un espace de vie plus fonctionnels. Par effet de mimétisme (même positionnement que les actifs dans le cycle de vie) et bien que disposant du temps "nécessaire", les femmes au foyer auraient connu une évolution identique.

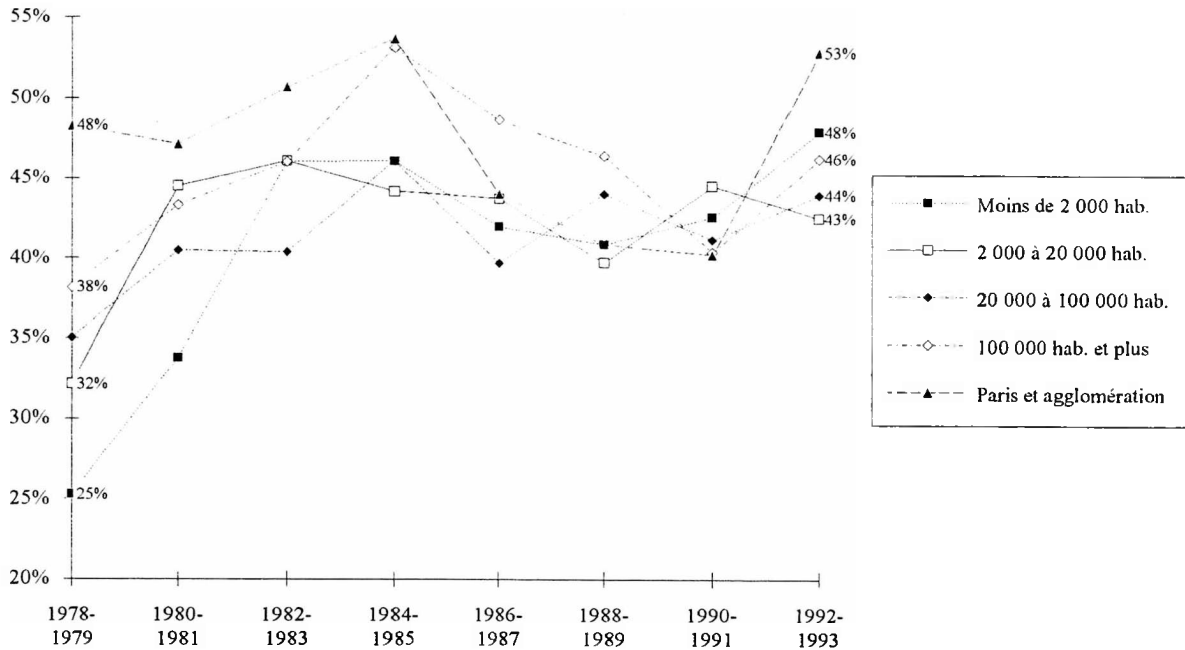
L'insatisfaction croissante des ruraux dans le champ de l'habillement et du logement

Nous avons déjà observé dans l'enquête "*Aspirations et Conditions de vie des Français*" que les disparités d'opinions selon la taille d'agglomération de résidence s'étaient réduites en quinze ans, aussi bien en ce qui concerne la perception de leur cadre de vie ou de la taille de leur logement, qu'en ce qui concerne leurs opinions sur la famille, le mariage ou le travail des femmes, leurs opinions sur les besoins de transformation de la société, etc, ...

Cette réduction des disparités s'observe également pour les sentiments de restrictions sur l'habillement et sur le logement (graphique 9). Dans les deux cas, l'insatisfaction des habitants d'agglomérations de moins de 2 000 habitants a cru de manière importante : 48% d'entre eux déclarent s'imposer des restrictions sur l'habillement en 1992-1993, contre 25% en 1978-1979 (26%, contre 9% pour le logement). Globalement, la croissance du sentiment de restrictions sur ces deux postes a été inversement proportionnelle à la taille d'agglomération de résidence.

Graphique 9

Proportion de Français qui déclarent s'imposer des restrictions sur l'habillement,
selon la taille d'agglomération de résidence
(1978 - 1993)



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

B - Les liens entre restrictions et variables d'opinions

Que ce soit pour les restrictions en général comme pour la majorité des postes concernant un groupe de consommation particulier, c'est le jugement porté sur **l'évolution passée de son niveau de vie personnel** qui semble le plus corrélé avec le sentiment de restrictions. Cette corrélation est souvent nettement supérieure à celles existant avec les critères socio-démographiques : c'est le cas pour la voiture, pour les équipements ménagers, les vacances-loisirs ou encore l'habillement. Bien que les relations soient nettement plus faibles que dans le cas précédent, le jugement porté sur l'évolution du niveau de vie des Français au cours des dix dernières années et celui porté sur ses conditions de vie futures sont également liés au sentiment de restrictions (tableau 4).

Se restreindre, c'est donc souvent estimer que "ça va moins bien qu'avant", qu'on est dans une situation personnelle moins avantageuse qu'auparavant. Ceci confirme le constat fait sur les liens entre restrictions et volume de consommation : avoir

consommé "moins vite" tend à accroître le sentiment de restrictions. Ce lien entre sentiment de restrictions et jugement porté sur la situation personnelle passée est plus fort que celui existant avec l'anticipation de sa situation future. Autrement dit, le **sentiment de restrictions serait un indicateur dépendant plus d'une appréciation négative du passé que des anticipations futures, qu'elles soient négatives ou positives.**

Tableau 4
Intensité des liens entre sentiment de restrictions et variables d'opinions
(1978 - 1993)

Le sentiment de restrictions	Niveau de vie personnel passé	Niveau de vie des Français passé	Conditions de vie personnelles futures
En général	****	**	***
Soins médicaux	**	*	*
Voiture	****	**	**
Achat d'équipements ménagers	****	**	**
Alimentation	***	*	*
Soins de beauté	****	**	**
Vacances, loisirs	****	**	**
Habillement	****	**	**
Logement	***	*	*
Dépenses pour les enfants	***	*	*
Tabac, boisson	***	*	*

Mode de lecture : Ce tableau est élaboré sur la base de la moyenne des valeurs-test sur toute la période (Cf. annexe 1).

Association très forte :	****	Moyenne des valeurs-test supérieure ou égale à 12
Association forte :	***	Moyenne des valeurs-test comprise entre 8 et 11,99
Association moyenne :	**	Moyenne des valeurs-test comprise entre 5 et 7,99
Association faible :	*	Moyenne des valeurs-test comprise entre 2 et 4,99
Association très faible ou nulle :	0	Moyenne des valeurs-test inférieure à 2

Les disparités du sentiment de restrictions en fonction des jugements portés sur le niveau de vie (personnel, des Français, passé, futur) ont d'ailleurs peu bougé sur la période (tableau 5). Le détail par poste montre néanmoins une tendance à la réduction des disparités en fonction des jugements portés sur l'évolution passée du niveau de vie des Français : on aurait donc de moins en moins tendance à relier l'environnement

économique national, le niveau de vie "des autres", à son propre sentiment de restrictions. Cette tendance est suffisamment marquée pour les équipements ménagers, l'alimentation, l'habillement et le logement.

Tableau 5
Evolution des liens entre sentiment de restrictions et variables d'opinions
(1978 - 1993)

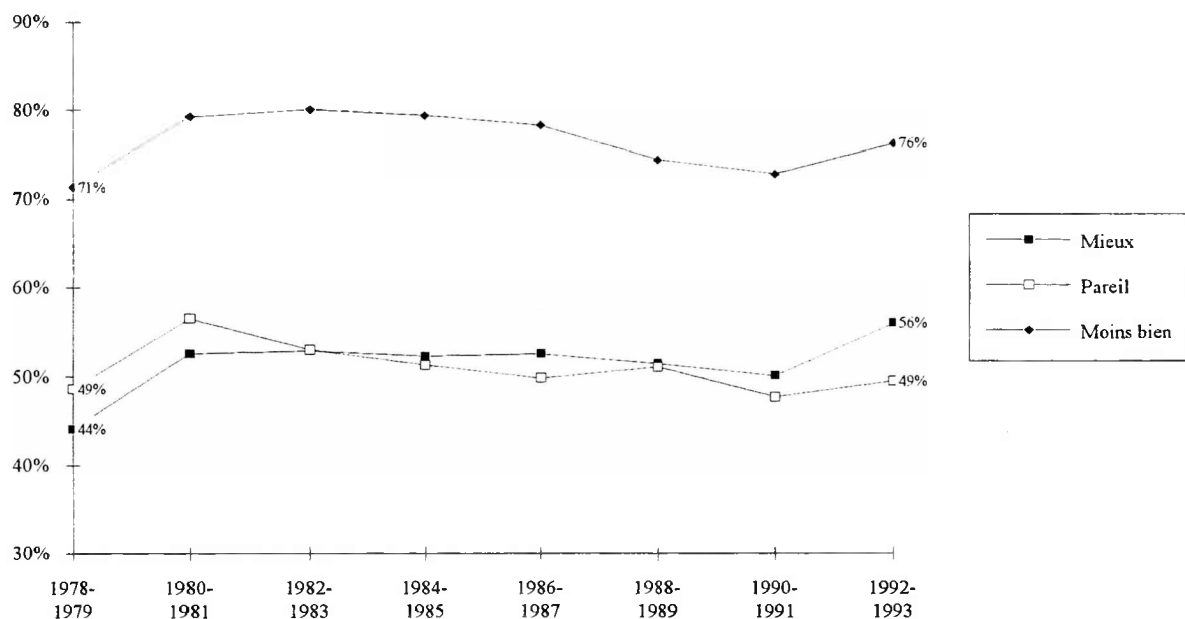
Le sentiment de restrictions	Niveau de vie personnel passé	Niveau de vie des Français passé	Conditions de vie personnelles futures
En général	=	=	=
Soins médicaux	=	=	=
Voiture.....	=	=	=
Achat d'équipements ménagers	=	-	=
Alimentation	-	-	=
Soins de beauté	=	=	=
Vacances, loisirs	=	=	=
Habillement	=	-	=
Logement.....	=	-	+
Dépenses pour les enfants.....	=	=	=
Tabac, boisson.....	=	=	=

Mode de lecture :
 = pas d'évolution
 + augmentation de l'intensité du lien statistique
 - diminution de cette intensité
 0 pas de lien

Juger que son propre niveau de vie a régressé est donc synonyme d'un fort sentiment de restrictions (graphique 10). A l'inverse, estimer qu'il y a eu amélioration de son niveau de vie réduit l'insatisfaction, mais ne la supprime pas pour autant puisque, bon an mal an, la moitié des individus qui se trouvent dans ce cas garde le sentiment général de se restreindre. Il est intéressant de noter que les individus qui croient à une amélioration de leur niveau de vie au cours des années passées ont un sentiment de restrictions très proche de ceux qui pensent que ce niveau de vie a été stable.

Graphique 10

Part des Français qui déclarent s'imposer des restrictions,
selon leur opinion sur l'évolution de leur niveau de vie personnel ces dix dernières années
(1978 - 1993)



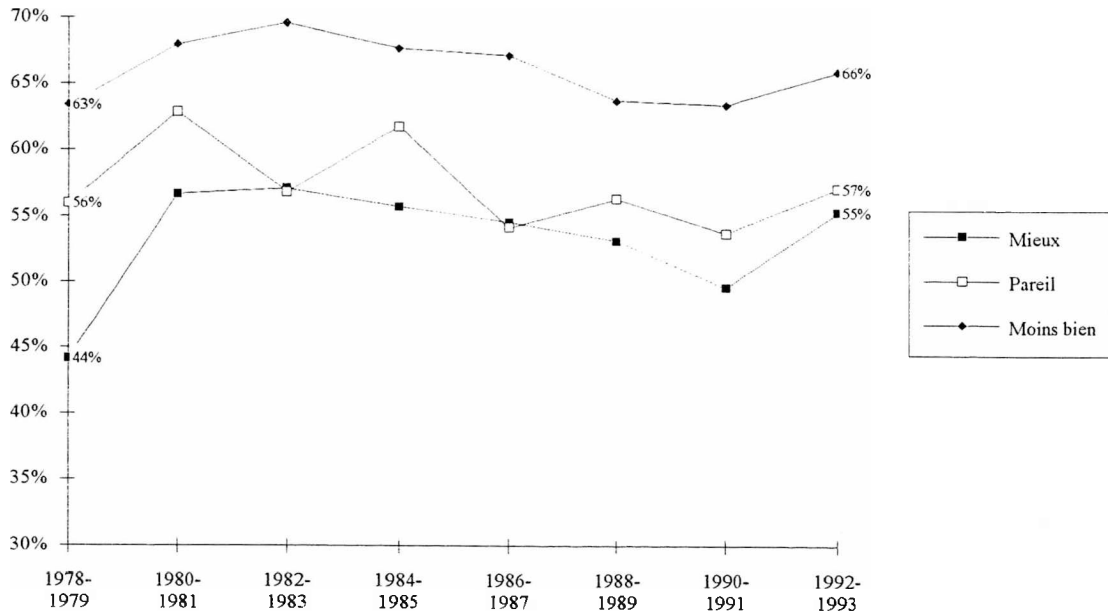
Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : En 1992-1993, 76% des Français qui estiment que leur niveau de vie personnel va moins bien depuis dix ans, déclarent s'imposer des restrictions, contre 71% en 1978-1979.

Certes, le sentiment de restrictions est également lié au jugement porté sur l'évolution du niveau de vie des Français au cours des dix dernières années, mais il l'est moins que quand il s'agit du jugement sur son propre niveau de vie. En tout état de cause, les individus qui pensent vivre dans un environnement économique en régression déclarent plus souvent se restreindre que ceux qui ont un sentiment de progression ou de stabilité générale (graphique 11). La règle suivante semblait s'appliquer à la fin des années 70 : plus la vision que l'on a de l'évolution du niveau de vie passé des Français est pessimiste, plus on a le sentiment de s'imposer des restrictions. Mais cette règle ne s'applique plus en fin de période : les taux de restrictions entre les "optimistes" et ceux qui concluent à une stabilité du niveau de vie de la population sont devenus très proches.

Graphique 11

**Part des Français qui déclarent s'imposer des restrictions,
selon l'opinion sur l'évolution du niveau de vie des Français ces dix dernières années
(1978 - 1993)**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : En 1992-1993, 66% des personnes qui estiment que le niveau de vie des Français va moins bien depuis dix ans, déclarent s'imposer des restrictions, contre 63% en 1978-1979.

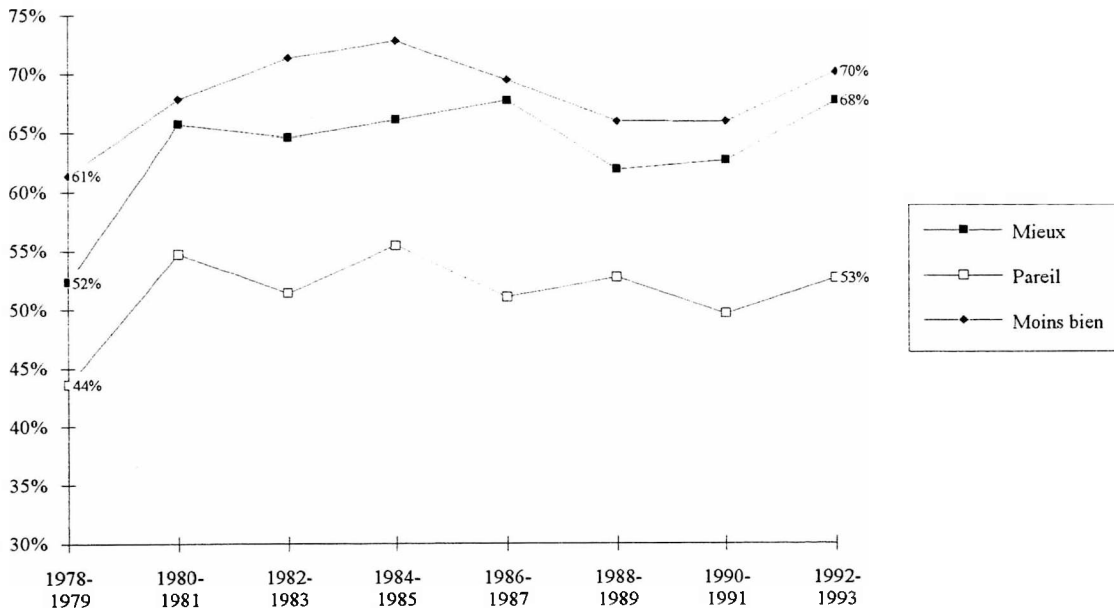
Enfin, il est intéressant de relever que les individus qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie pour les cinq prochaines années sont aussi nombreux à déclarer se restreindre que ceux qui anticipent une détérioration. Ces deux groupes s'opposent aux personnes qui envisagent le statu quo, nettement moins insatisfaites quant aux restrictions qu'elles s'imposent (graphique 12).

Le fort sentiment de restrictions chez les "pessimistes" répond à une logique assez simple. Une détérioration attendue des conditions de vie incite naturellement à modérer sa consommation, à reporter des achats ou à "baisser en gamme", en bref à réduire son train de vie en prévision des mauvais jours. Par contre, chez les "optimistes", ceux qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie, le mécanisme de projection dans l'avenir conduit vraisemblablement à un phénomène d'impatience : comptant sur une amélioration de leur "standing" à terme, le décalage entre la prévision et la situation présente amplifie la frustration. Ce phénomène joue en intensifiant un besoin ou une envie préexistant (espérance d'une montée en gamme), mais aussi en élargissant la gamme des "besoins". Un accroissement attendu

du revenu peut, en effet, étendre le champ des possibles en intégrant des consommations qui, maintenant souhaitées, vont aiguïser le sentiment de restrictions, alors qu'une censure plus ou moins inconsciente les avait initialement écartées.

Graphique 12

Part des Français qui déclarent s'imposer des restrictions,
selon leur opinion sur l'évolution de leurs conditions de vie ces cinq prochaines années



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : En 1992-1993, 70% des Français qui pensent que leurs conditions de vie personnelles iront moins bien les dix prochaines années, déclarent s'imposer des restrictions, contre 61% en 1978-1979.

Ainsi, il apparaît bien qu'au total, c'est le **jugement sur l'évolution de son propre niveau de vie passé qui influe le plus sur le sentiment de restrictions** : quand ce jugement est négatif (détérioration de son niveau de vie), on déclare plus souvent se serrer la ceinture : c'est le cas de 76% des individus concernés en 1992-1993 (tableau 6). Dans ce cas, le jugement que l'on porte sur ses conditions de vie à venir exerce peu d'influence : qu'on envisage que celles-ci s'améliorent ou pas, l'opinion négative sur le passé suffit à aiguïser le sentiment de restrictions.

Par contre, quand le jugement sur l'évolution de son niveau de vie passé est plus neutre (on considère que celui-ci est resté identique), l'opinion portée sur ses conditions de vie à venir exerce un rôle important : anticiper une amélioration future accroît le sentiment de se priver actuellement (tableau 6). Autrement dit, dans un

contexte où l'on constate que "les choses" n'ont pas bougé dans le passé récent, anticiper une amélioration de ses conditions de vie prochaines attise nettement plus le sentiment de restrictions que le fait d'anticiper une détérioration.

Tableau 6
Proportion de Français déclarant se restreindre, selon leurs opinions
sur leur niveau de vie passé et sur leurs conditions de vie futures
(1992 -1993)

Opinions sur l'évolution de son niveau de vie au cours des dix dernières années	Opinions sur l'évolution de ses conditions de vie pour les cinq prochaines années :			(en %)
	Mieux	Pareil	Moins bien	Ensemble de la population
Mieux	59	50	61	56
Pareil	64	38	54	49
Moins bien	81	71	77	76

Exemple de lecture : Parmi les individus qui pensent que leur niveau de vie est moins bon depuis dix ans et que leurs conditions de vie iront mieux dans les cinq prochaines années, 81% déclarent s'imposer régulièrement des restrictions.

Ce constat était valable aussi bien au début de la période d'analyse (1978-1979) qu'aujourd'hui (1992-1993).

CHAPITRE II

Une analyse détaillée du sentiment de restrictions au début de 1994

Pour compléter l'étude de l'évolution, sur les seize dernières années, du sentiment de restrictions et de ses disparités selon les critères socio-démographiques, attachons-nous maintenant aux données les plus récentes, celles du début de 1994, afin de mieux cerner les variations de ce sentiment poste par poste.

Cette analyse paraît en effet indispensable pour mieux comprendre le sens qu'il convient de donner au sentiment de restrictions : l'étude des types de contraintes associées à chacun des groupes de restrictions subies peut-être, de ce point de vue, relativement féconde.

Pour ce faire, nous procéderons en trois temps :

- Une première section vise à affiner la réponse à la question : « Qui se restreint au début 1994 ? ».
- Une seconde section est consacrée à la mise en évidence des liens (complémentarités ou oppositions) qui existent entre les différents types de postes de restrictions. Plusieurs groupes de frustrations se dégagent selon qu'elles sont relatives à des biens « vitaux », « utiles » ou « superflus », même si tous les postes ne se reclassent pas facilement dans cette classification sommaire.
- Enfin, une troisième section s'attache à l'analyse des caractéristiques des individus concernés par chaque grand groupe de restrictions, ce qui permet de mieux préciser le sens que l'on peut donner à l'expression de leur sentiment de frustrations.

1 - Qui sont les Français qui se restreignent ?

On l'a vu, en fin 1993-début 1994, 69% des Français déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. Qui sont-ils ? Ont-ils un profil spécifique, et, à l'opposé, qui sont ceux qui disent ne pas se restreindre ? Les raisons qui freinent leurs consommations sont-elles d'ordre financier, familial, social ou psychologique ? Car lorsque l'on parle de restrictions, il vient le plus souvent à l'esprit le poids des contraintes financières. Mais quelle est réellement l'influence de ces contraintes dans l'expression de ce sentiment de restrictions ?

Il est vrai que l'examen du profil des personnes qui se "serrent la ceinture" met en évidence qu'une des premières causes du sentiment de restrictions réside dans les **problèmes financiers**. Le revenu du foyer, ainsi que la non-possession d'un "patrimoine" (valeurs mobilières, biens immobiliers ou fonciers, épargne liquide), influent en effet très sensiblement sur la déclaration du sentiment de restrictions : plus les ressources dont on dispose sont faibles, plus on déclare se restreindre sur certains postes de son budget.

Ainsi, 80% des individus disposant dans leur foyer de revenus mensuels inférieurs à 5 000 Francs et 79% de ceux ayant entre 5 000 et 8 000 F, déclarent s'imposer des restrictions, contre 69% des Français en moyenne (tableau 7). C'est aussi le cas pour 86% des personnes ne possédant aucun patrimoine et pour 75% de celles dont le foyer est mal équipé (ceux ne disposant d'aucun ou d'un seul équipement parmi une liste de six¹). Se restreignent également 80% de ceux qui estiment que leur niveau de vie personnel a diminué depuis une dizaine d'années.

Confirmation de l'influence du revenu dans la déclaration de restrictions, les catégories sociales les moins aisées se sentent plus souvent frustrées dans leur consommation : c'est le cas de 80% des ouvriers, et de 77% des employés. Il en est de même pour les individus vivant en HLM ou ILN (80% d'entre eux), et pour les locataires de leur logement. Mais c'est aussi le cas pour les "accédants à la propriété". Il est vrai que pour eux, le remboursement des emprunts effectués pour acquérir leur logement limite de fait leur revenu disponible pour les autres postes de consommation.

¹ Les équipements ménagers utilisés pour élaborer notre indicateur d'équipement sont les six suivants : voiture, lave-vaisselle, magnétoscope, congélateur indépendant, four à micro-ondes, plusieurs postes téléphoniques.

Mais d'autres critères laissent apparaître le poids important de la **structure familiale** dans le fait de s'imposer des restrictions : les chargés de famille, ceux notamment ayant trois enfants ou plus à charge, ressentent plus fortement cette contrainte. Les familles nombreuses auraient-elles plus de mal à "joindre les deux bouts", ou bien refuseraient-elles aussi de consommer davantage pour des raisons d'éthique personnelle (résister par exemple à toutes les tentations des enfants, ne pas trop les gâter,...) ?

L'âge de l'individu est un critère moins discriminant que le nombre d'enfants à charge, mais il influe aussi sur le sentiment de restrictions. Ainsi, les classes d'âge correspondant à la période de la vie active et de présence d'enfants dans le foyer, c'est-à-dire les 25-60 ans, se restreignent davantage que les tranches d'âge extrêmes. Enfin, quand on habite à Paris ou dans l'agglomération parisienne, ce sentiment est plus fort qu'en moyenne (75% des Parisiens se restreignent, contre 69% des Français). C'est aussi le cas pour les femmes, et notamment les femmes au foyer : leur champ de consommation est certainement plus large qu'en moyenne (dépenses pour les enfants, pour l'intérieur du foyer, courses alimentaires) et parfois leur contrainte d'image plus forte (habillement, soins de beauté,...).

Remarquons, enfin, que quelle que soit la perception exprimée sur ses conditions de vie futures (optimisme ou pessimisme), on se restreint plus qu'en moyenne (73% contre 69% en moyenne) : ce sont, en fait, les enquêtés qui n'envisagent pas d'évolution pour les 5 ans à venir qui déclarent se restreindre le moins.

Deux explications différentes aboutissent certainement à ce double constat : si l'on est optimiste pour l'avenir, le sentiment de restrictions peut être davantage signe d'une appétence à consommer, le révélateur d'un désir accru de satisfaire ses besoins et désirs dès que les choses se seront améliorées - et l'on pense que ce moment là est presque arrivé -. A l'inverse, si l'on est pessimiste pour l'avenir, la préparation de ces lendemains sombres passe, bien entendu, par la nécessité de se restreindre dès aujourd'hui, par sécurité.

Tableau 7
Le sentiment de restrictions au début 1994
Les principales caractéristiques socio-démographiques des personnes
s'imposant régulièrement des restrictions

	en %
Patrimoine, revenus, équipements du foyer :	
* Indicateur de patrimoine ¹ (sur 7) : aucun	86,5
* Revenu mensuel du foyer : moins de 5 000 F	80,3
* Revenu mensuel du foyer compris entre 5 000 et 8 000 F.....	79,4
* Indicateur d'équipement ² (sur 6): aucun ou un seul	75,4
Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :	
* Nombre d'enfants de moins de 16 ans : 3 et plus	83,9
* Vit en couple, un seul membre actif, l'autre inactif	78,2
* Appartient à un foyer composé d'une seule personne	73,2
Type de logement et agglomération de résidence :	
* Type de logement : HLM, ILN	80,5
* Statut d'occupation du logement :	
- accédant à la propriété.....	78,1
- locataire	77,8
* Habite à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	74,7
PCS de l'enquêté :	
* Ouvrier.....	79,7
* Employé	77,4
* Indépendant (agriculteur, commerçant, chef d'entreprise).....	76,1
* Femme au foyer	73,9
Age de l'enquêté :	
* 25-39 ans	76,2
* 40-59 ans	74,3
Sexe de l'enquêté : féminin	
	72,3
Opinions sur le niveau de vie :	
* Evolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans : moins bien	79,5
* Evolution présumée de ses conditions de vie pour les 5 ans à venir :	
- moins bien.....	73,9
- mieux.....	73,1
Ensemble de la population	68,8

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspiration des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 83,9% des personnes appartenant à des foyers comprenant 3 enfants ou plus déclarent se restreindre régulièrement, contre 68,8% de l'ensemble des Français.

¹ L'indicateur de patrimoine utilisé porte sur sept biens : possession du logement de résidence (accédant à la propriété ou propriétaire), possession d'une résidence secondaire, de valeurs mobilières, de biens immobiliers autres que la résidence principale et la résidence secondaire, de biens fonciers, d'au moins un produit d'épargne liquide, d'au moins un produit d'assurance-vie.

² L'indicateur d'équipement utilisé porte sur six types d'équipement : possession d'une voiture, d'un lave-vaisselle, d'un magnétoscope, d'un congélateur indépendant, d'un four à micro-ondes et de plusieurs postes téléphoniques.

Ne pas s'imposer de restrictions : l'attitude des personnes aisées et âgées

Afin de mieux comprendre le sens que l'on peut donner au sentiment de restrictions, soulignons également les quelques traits socio-démographiques majeurs des personnes qui déclarent ne pas s'imposer de restrictions. Elles se caractérisent par deux types de critères (tableau 8) :

- **Leurs ressources et leur patrimoine** : plus de la moitié des individus ayant un niveau de vie plutôt élevé (revenu mensuel du foyer supérieur à 24 000 F, indicateur de patrimoine élevé), donc soumis à moins de contraintes budgétaires, ne s'imposent pas de restrictions, contre 31 % dans l'ensemble de la population (soit plus de 20 points qu'en moyenne). Avoir les moyens de s'offrir ce qu'on désire a certainement pour effet de diminuer le sentiment de restrictions.
- **Leur âge** (et, de fait, leur profession-catégorie sociale). Deux groupes sont ici concernés:
 - D'un côté, les personnes de plus de 60 ans et les retraités déclarent moins se restreindre qu'en moyenne : 46 % d'entre eux ne s'imposent pas de restrictions (contre 31 % en moyenne).
 - De l'autre, les plus jeunes des Français, les moins de 25 ans et tout particulièrement les étudiants, sont également un peu moins sensibles qu'en moyenne aux restrictions : 34 % des personnes de 24 ans ou moins et 42 % des étudiants déclarent ne pas s'imposer régulièrement ce type de contraintes.

Y aurait-il donc deux périodes du cycle de vie, à son début et à sa fin, où les désirs et les besoins seraient moins importants ? Ou plutôt y aurait-il à ces deux périodes de la vie une tendance à moins déclarer se restreindre, voire à moins "se plaindre" de désirs insatisfaits ? Il est probable que dans les deux cas examinés, la part respective de chacune de ces deux raisons varie. En tout état de cause, on peut relever que :

- S'agissant des personnes âgées, arrivant en fin de cycle de vie, elles ont certes pu déjà accumuler un certain nombre de biens qui peut-être leur procurent encore satisfaction, ou plutôt suffisent à cette satisfaction. D'autre part, à un horizon de vie plus limité correspondent certainement des projets d'investissements plus réduits et des désirs plus modérés. En tout état de cause, ce sentiment de restrictions plus réduit semble être une caractéristique des personnes âgées sur toute la période observée : alors même que le niveau de vie des individus de plus de 60 ans s'est sensiblement amélioré entre 1978 et 1993, leur sentiment de

restrictions a peu varié dans la période, se situant à un niveau nettement inférieur à la moyenne des Français (cf. graphique 6, chapitre I).

- Pour les jeunes et les étudiants, on sait que les parents subviennent à une bonne partie de leurs besoins¹. De fait, pour certains types de consommation, leur situation explique qu'ils sont encore peu demandeurs - ou qu'ils le sont moins qu'en moyenne - : c'est le cas en matière de logement, de biens d'équipement ou de voiture. On relève d'ailleurs que figurent en bonne place parmi les enquêtés ne déclarant pas de restrictions régulières les célibataires vivant encore dans leur famille (tableau 8).

Tableau 8
Les principales caractéristiques des individus qui ne s'imposent pas régulièrement des restrictions

	en %
Patrimoine, revenus, équipements du foyer :	
* Indicateur de patrimoine (1) : cinq et plus	56,1
* Revenu mensuel du foyer supérieur à 24 000 F	53,9
* Indicateur d'équipement (1) : cinq ou six	36,3
Age de l'enquêté :	
* 60 ans et plus.....	45,6
* 24 ans ou moins	34,1
Sexe de l'enquêté : masculin	
	35,1
PCS de l'enquêté :	
* Retraité.....	45,1
* Etudiant	41,9
Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :	
* Vit en couple, sans enfants, et a 40 ans ou plus	44,1
* Célibataire vivant chez ses parents.....	40,0
* Appartient à un foyer composé de deux personnes.....	39,0
Type de logement :	
* Statut d'occupation du logement : propriétaire	41,7
* Type de logement : pavillon.....	35,8
Ensemble de la population.....	31,2

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 45,6% des personnes âgées de 60 ans ou plus déclarent ne pas s'imposer de restrictions, contre 31,2% des Français.

(1) cf notes du tableau 7

¹ Cf A. Dufour, J.L Volatier, sous la direction de G. Hatchuel : "Le Budget des étudiants d'universités et d'IUT en 1992", CREDOC, décembre 1992.

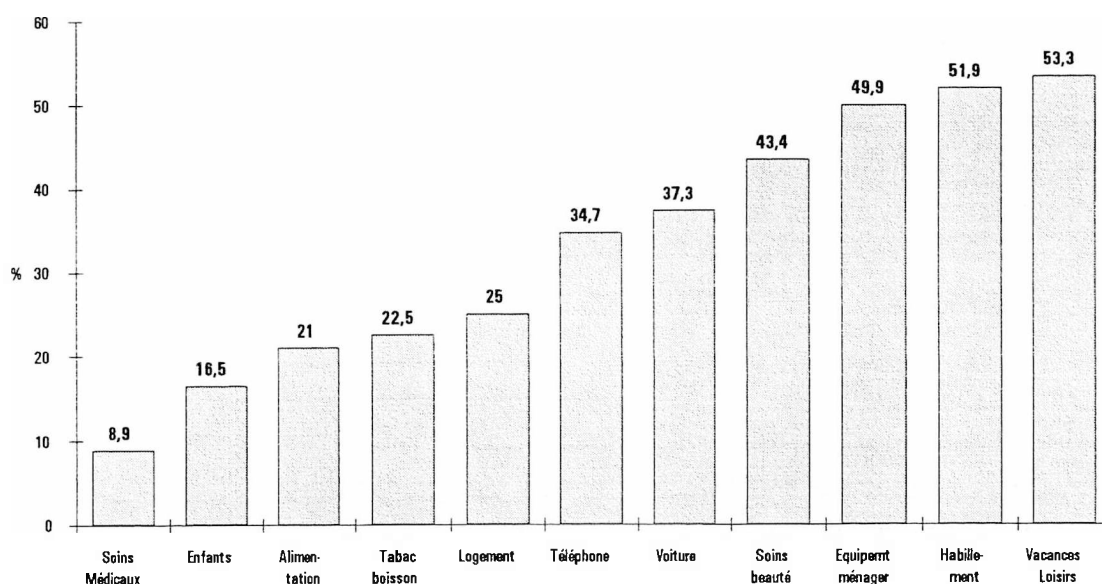
L'aide parentale aux étudiants célibataires d'universités et d'IUT s'exprime simultanément de trois façons : l'octroi d'une aide monétaire, le paiement direct par les parents de certaines charges des étudiants (logement, vêtements,...), l'apport d'une aide en nature, qui consiste principalement dans l'accueil au domicile parental. La participation des parents représentait, en 1992, 61% des ressources de ces étudiants, y compris les dépenses faites directement pour l'étudiant, mais non compris les aides en nature.

2 - La représentation d'un "espace des restrictions"

Examinons maintenant, au-delà du sentiment général de restrictions, la nature des postes sur lesquels les Français déclarent se restreindre et les liens existant entre ces différentes fonctions.

On l'a vu, le sentiment de restrictions varie très sensiblement d'un poste du budget à l'autre : il suit une courbe croissante depuis les postes correspondant aux biens de première nécessité jusqu'aux consommations correspondant à des dépenses moins vitales ; il passe ainsi, au début de 1994, de 9% pour les soins médicaux à 53% pour les vacances-loisirs (cf. graphique 13).

Graphique 13
Les taux de restrictions sur chacun des postes
(début 1994)



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Une hiérarchie des onze postes a été déjà établie précédemment. Mais au-delà de cette classification des privations, il était intéressant de porter un regard plus synthétique sur les restrictions subies par les Français : quels types de postes sont liés entre eux ? Quels sont ceux qui s'opposent et ceux qui se complètent ? Quels sont ceux qui paraissent isolés ?

Pour cela, une Analyse des Correspondances Multiples a été réalisée permettant de caractériser ce qu'on pourrait appeler "l'espace des restrictions" que s'impose la population. Cette analyse synthétique, qui permet de situer plusieurs variables dans un même espace, vise à mettre en évidence les éventuelles relations existant entre les différents postes de restrictions en faisant apparaître les principales complémentarités ou oppositions affectant les divers groupes de population, selon qu'ils sont soumis ou non à restrictions sur tel ou tel poste de leur budget.

L'analyse a donc été réalisée à partir de onze variables actives, celles relatives à chacun des onze postes de restrictions sur lesquels chaque enquêté est interrogé dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"¹. Elle met d'abord en évidence un premier axe opposant l'ensemble des personnes qui ne s'imposent pas de restrictions à celles qui s'en imposent sur au moins un des postes considérés. Mais cette opposition "restrictions-non restrictions" apporte peu d'éléments complémentaires à l'analyse effectuée précédemment. Il était donc intéressant d'aller au-delà de ce premier axe pour mieux comprendre les liens existant au sein des restrictions. L'analyse des axes suivants (axes 2 à 4) permet en effet de fournir davantage d'informations :

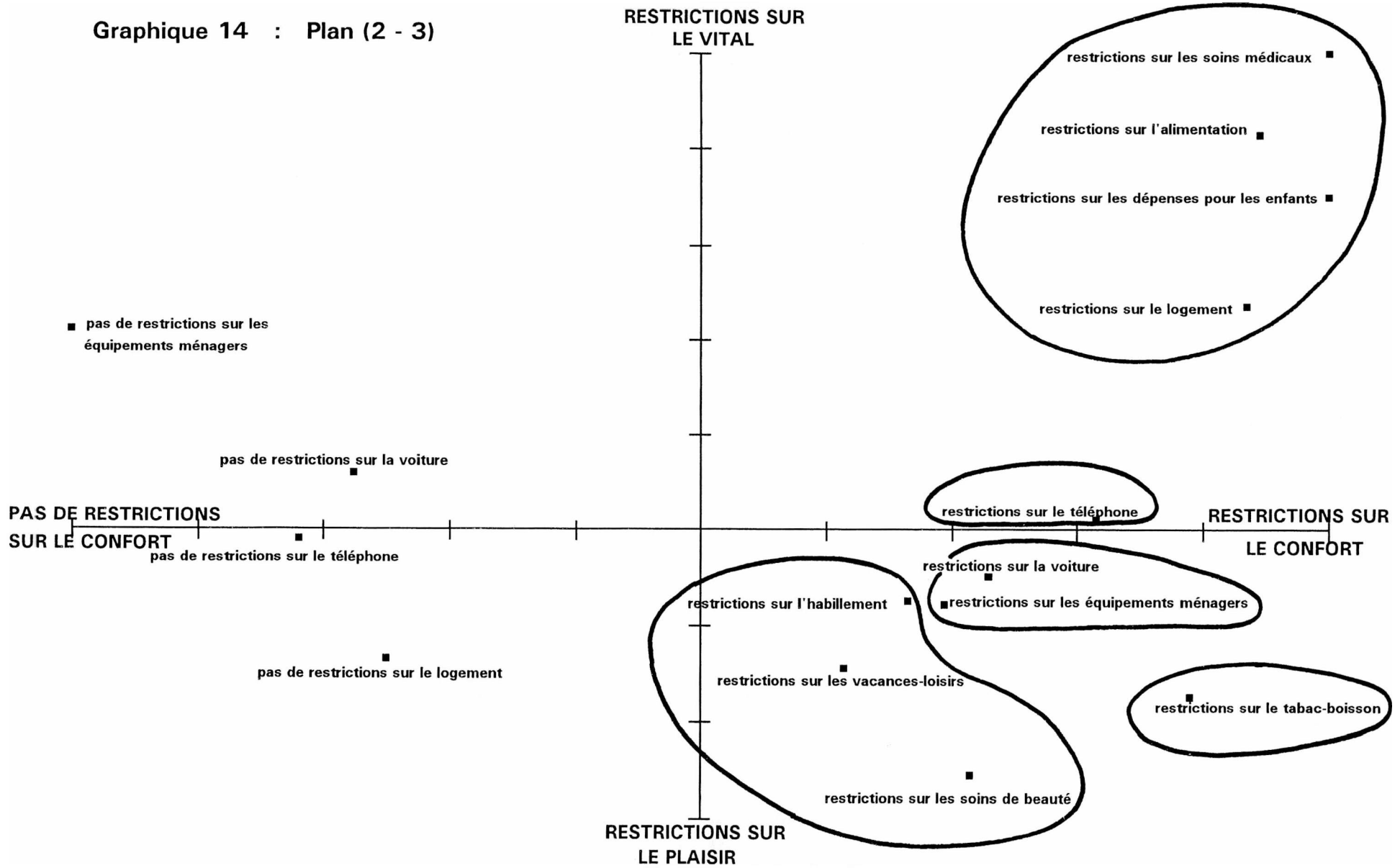
L'axe 2 oppose les personnes qui se restreignent sur le téléphone, le logement, les équipements ménagers et la voiture, biens qui correspondent à des consommations permettant d'accroître le confort de la vie quotidienne, à celles qui ne se restreignent pas sur ces biens-là.

L'axe 3 se structure autour de l'opposition entre deux types de restrictions : celles portant sur les soins médicaux et celles concernant les soins de beauté. Aux restrictions sur la santé, sont liées, du fait de leur proximité dans l'espace, celles sur l'alimentation et sur les dépenses pour les enfants, ainsi que celles sur le logement ; on trouve donc là les postes vitaux, ceux indispensables aux individus pour leur maintien en vie. De même, les restrictions sur l'habillement, sur l'équipement ménager, la voiture et sur les vacances-loisirs accompagnent celles sur les soins de beauté; il s'agit là, on en conviendra aisément, de besoins moins vitaux. Ainsi, l'axe 3 dégage une opposition entre les restrictions sur les postes vitaux et celles portant sur les consommations "secondaires".

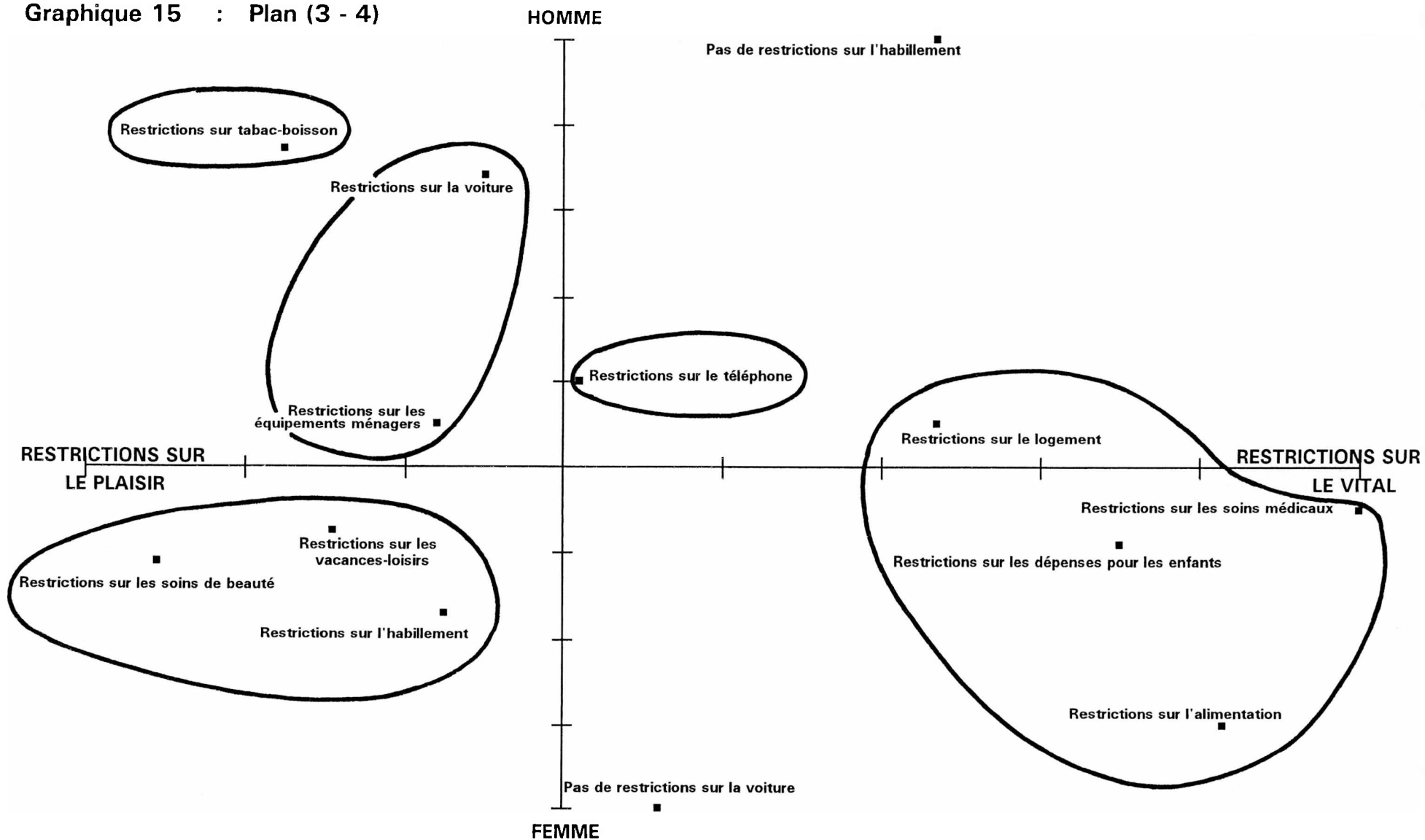
¹ Chacune des onze variables est composée de deux modalités :
 - Déclare s'imposer des restrictions sur le poste concerné
 - Déclare ne pas s'imposer de restrictions sur le poste concerné

La liste des onze postes figure au graphique 13.

Graphique 14 : Plan (2 - 3)



Graphique 15 : Plan (3 - 4)



Enfin, l'axe 4 oppose les personnes qui se restreignent sur les postes "voiture" et "tabac/boisson", à celles qui ne s'imposent pas de privations sur ces postes, et simultanément celles qui ne limitent pas leurs dépenses d'habillement à celles qui les limitent. Cela semble correspondre à une opposition homme/femme, reposant sur une distinction forte entre les postes sur lesquels le sentiment de se restreindre est plus souvent ressenti par les hommes (voiture, tabac-boisson) et ceux provoquant davantage de frustrations chez les femmes (habillement).

L'observation de ces oppositions et des espaces définis par les plans (2-3) et (3-4) -cf. graphiques 14 et 15 - permet de dégager cinq grands groupes de restrictions :

- Un premier groupe rassemble les postes dits "vitaux", c'est-à-dire les soins médicaux, l'alimentation, les dépenses pour les enfants, auxquels on peut "raccrocher" le logement. Se soigner, se nourrir, subvenir aux besoins des enfants, - et se loger - sont des consommations nécessaires sinon à la survie des individus, du moins à leurs besoins élémentaires. En tout état de cause, se restreindre sur ces postes relèverait davantage d'une attitude subie que souhaitée.
- Le second groupe est constitué par les restrictions sur les biens matériels, ceux relevant du domaine de l'utile tels que l'achat d'équipement ménager ou la voiture. Cela correspond à des biens qui contribuent à faciliter, à améliorer le confort de la vie quotidienne.
- Le troisième groupe réunit tout ce qui est consommation pour le plaisir, c'est-à-dire des postes moins indispensables : les vacances-loisirs, les soins de beauté et l'habillement.
- Enfin, deux autres types de restrictions sont subies, mais ne s'insèrent pas vraiment dans un de ces groupes : il s'agit du téléphone et du poste "tabac/boisson", qui, dans l'espace ainsi défini, occupent chacun une position quelque peu isolée.

3 - La caractérisation socio-démographique des différents groupes de restrictions

3.1. Le sentiment de restrictions sur les postes vitaux

L'ensemble des postes que nous avons appelé vitaux regroupent **l'alimentation, les soins médicaux et les dépenses pour les enfants**, sur lesquels vient également se greffer **le logement**. S'ils apparaissent à des positions très proches dans l'espace des restrictions, c'est probablement parce qu'ils correspondent à des postes que l'on dira de première nécessité : manger, se soigner, se loger sont liés entre eux par le fait qu'ils sont indispensables au maintien en vie des individus ou à la satisfaction de leurs besoins considérés élémentaires.

Mais il n'allait pas a priori de soi de trouver les "dépenses pour les enfants" au sein de ce groupe. Si elles figurent ici, c'est que les caractéristiques des individus déclarant s'imposer des restrictions sur ce poste sont proches de celles des personnes se restreignant sur les trois autres types de dépenses. Autrement dit, ce poste apparaît bien, au moins dans la conception qu'en ont ceux qui déclarent ne pas y accéder en toute liberté, comme un poste "de première nécessité", correspondant plus à des dépenses "vitales" qu'à des biens seulement "utiles", voire "superflus".

Ce sont, en tout état de cause, sur ces quatre types de postes que l'ensemble de la population déclare le moins se restreindre : 9% sont dans ce cas pour les soins médicaux, 16% pour les dépenses pour les enfants (qui, il est vrai, ne peuvent concerner qu'une partie de la population), 20 à 25% pour l'alimentation et le logement.

Les personnes qui déclarent se restreindre sur ces quatre postes ont une particularité commune : elles appartiennent aux catégories que l'on dira défavorisées. Chez elles, c'est **la faiblesse du revenu** qui semble primer dans le fait de s'imposer des restrictions. C'est donc ici le revenu qui a l'effet le plus significatif, suivi par l'activité et la profession des individus.

Les personnes disposant des ressources les plus faibles, celles qui ne possèdent aucun patrimoine et ne sont que très peu équipées (seulement un ou deux équipements parmi les suivants : voiture, lave-vaisselle, magnétoscope, congélateur indépendant, four à micro-ondes, plusieurs postes téléphoniques) connaissent davantage de limites dans la

consommation de ces biens de première nécessité : 39% des personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 5 000 F se restreignent sur l'alimentation (contre 21% de l'ensemble de la population) ; 38% de celles qui ne possèdent aucun patrimoine limitent leurs dépenses de logement (contre 25% en moyenne). Sont également fortement concernés les chômeurs, qui souffrent de réelles difficultés et contraintes budgétaires (tableau 9).

Parallèlement, mais de façon moins nette, c'est parmi les catégories socio-professionnelles les moins privilégiées que l'on trouve les taux de restrictions les plus forts : chez les ouvriers (26% d'entre eux se restreignent sur l'alimentation, contre 21% en moyenne) et les employés (35% d'entre eux se limitent sur le logement, contre 25% en moyenne); mais également chez les "autres inactifs" (femmes au foyer) essentiellement pour le poste "dépenses pour les enfants" (sur ce poste, 24% d'entre elles se restreignent, contre 16% en moyenne).

Remarquons toutefois qu'il existe, même en fonction du revenu, de grandes différences dans les taux de restrictions entre les quatre postes de consommation considérés. Pour les très bas revenus, par exemple, le taux de restrictions passe du simple au double entre les postes "santé" ou "dépenses pour les enfants" (16%) et les postes "logement", "alimentation" (32%, 39%). Cela s'explique en partie par le fait que les dépenses de soins médicaux sont en grande partie remboursées par la Sécurité Sociale, et que celles concernant les dépenses pour les enfants ne touchent pas uniformément toute la population¹. Le taux général de restrictions est donc moins élevé sur ces deux groupes de dépenses.

¹ Le taux de restrictions sur le poste "enfants" varie, en effet, du simple au double selon que l'on a ou non des enfants à charge : 24% des chargés de famille (au moins un enfant de moins de 16 ans) déclarent se restreindre sur ce poste, contre 11% des personnes sans enfants à charge. Ce dernier pourcentage (11%) semble toutefois important. En réalité, les personnes sans enfants ont peut-être pu songer aux restrictions qu'elles s'imposent dans les dépenses pour leurs petits-enfants, neveux, filleuls..., en répondant à cette question.

Tableau 9
Les principales catégories connaissant pour chacun des postes "vitaux"
des taux de restrictions plus élevés qu'en moyenne

	en %			
	Déclarent se restreindre sur le poste :			
	Alimen- tation	Soins médicaux	Dépenses enfants	Logement
Patrimoine, revenus et équipements du foyer :				
Indicateur d'équipement (sur 6): aucun.....	38,4	21,1	(13,2)	37,4
Indicateur de patrimoine (sur 7) : aucun	33,1	17,3	22,5	37,7
Revenu mensuel du foyer inférieur à 5000 F	39,1	16,4	(16,7)	32,3
Revenu mensuel du foyer compris entre 5000 et 8000F	27,5	(11,5)	24,3	35,9
PCS de l'enquêté :				
Chômeur.....	31,1	15,0	19,3	36,5
Ouvrier	25,9	12,5	20,0	33,4
Employé.....	24,8	(11,0)	18,1	34,6
Femme au foyer	25,4	(8,8)	24,0	(26,1)
Type de logement :				
Vit en HLM, ILN.....	28,9	13,8	19,1	33,7
Ensemble de la population.....	21,0	8,9	16,5	25,0

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 39,1 % des personnes disposant, dans leur foyer, d'un revenu mensuel inférieur à 5 000 F se restreignent sur le poste alimentation, contre 21 % dans l'ensemble de la population.

(*) Figurent entre parenthèses les pourcentages pour lesquels la différence avec le pourcentage moyen de restrictions sur le poste considéré n'est pas significative.

Cependant, au-delà des caractéristiques socio-démographiques communes à ces quatre postes (revenus, PCS), certaines spécificités propres à chacun apparaissent :

- **Sur le poste alimentation, la situation familiale** exerce une influence non négligeable (tableau 10) : se restreignent davantage sur leur budget alimentaire 31 % des personnes vivant seules, et 28 % des individus ayant au moins trois enfants à charge, contre 21 % des Français en moyenne. Cet effet est d'ailleurs valable quel que soit le niveau de revenu (tableau 11).

Tableau 10

Le sentiment de restrictions sur l'alimentation selon la situation familiale
en %

	Taux de restrictions
Appartient à un foyer composé de :	
. Une seule personne	31,1
. Deux personnes	17,8
. Trois personnes	17,6
. Quatre personnes	18,3
. Cinq personnes et plus	26,1
Nombre d'enfants de moins de 16 ans à charge :	
. Aucun enfant	21,1
. Un enfant	20,8
. Deux enfants	17,3
. Trois enfants et plus	27,6
Ensemble de la population	21,0

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 31,1% des personnes vivant seules dans leur foyer se restreignent sur l'alimentation, contre 21% des Français.

L'effet-revenu est encore plus accentué dans le cas des personnes seules (tableau 11). Ainsi, 43% des personnes seules se restreignent sur l'alimentation quand elles disposent d'un revenu mensuel de moins de 4000 F, contre 23% pour celles qui disposent de plus de 6000 F mensuels (la différence est de près de 20 points). Dans le cas des familles nombreuses (cinq personnes et plus dans le foyer), la différence des taux de restrictions sur l'alimentation entre les deux groupes de revenu¹ est un peu moins importante (32% contre 17%, soit 15 points).

On peut supposer que les "économies d'échelle" sont plus facilement réalisables par les familles nombreuses. Les consommations "collectives" (logement, voiture, équipements ménagers) répondent, précisément, à un coût partagé par l'ensemble des membres du foyer. De fait, à revenu par unité de consommation égal, le revenu disponible par personne pour les consommations individuelles (comme l'alimentation) est plus important chez les familles nombreuses que chez les personnes seules, ce qui modère donc le sentiment de restrictions sur ces consommations.

¹ Il s'agit du revenu par unité de consommation, c'est-à-dire d'un revenu tenant compte de la taille du foyer.

Tableau 11
Les taux de restrictions sur l'alimentation
selon le revenu mensuel et le nombre de personnes du foyer

Revenu mensuel par unité de consommation du foyer :	Pourcentage d'individus se restreignant sur l'alimentation	Dont :	
		Une seule personne dans le foyer	Cinq personnes et plus
. Moins de 4 000 F	29,9	42,6	32,0
. De 4 000 à 6 000 F	23,7	37,4	27,5
. 6 000 F et plus	15,5	23,4	16,9
. Ensemble	21,0	31,1	26,2

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 42,6% des personnes seules disposant de moins de 4 000 F par mois déclarent se restreindre sur l'alimentation, contre 32% des individus disposant d'un revenu équivalent et appartenant à un foyer de cinq personnes ou plus.

Remarquons aussi que de façon générale, les femmes déclarent se restreindre davantage que les hommes sur l'alimentation, et ce, quels que soient leurs revenus, même si l'écart entre leur taux de restrictions et celui des hommes se réduit quand leurs ressources augmentent (tableau 12). Peut-on déceler ici une restriction d'ordre psychologique que s'imposeraient les femmes pour des raisons d'apparence physique et corporelle (il s'agirait là d'une restriction voulue et non subie) ? Ou bien cette différence résulte-t-elle de l'habitude plus fréquente qu'ont les femmes, comparées aux hommes, de faire les courses alimentaires¹ du foyer, créant alors chez elles davantage d'envies et de désirs ?

Tableau 12
Le taux de restrictions sur l'alimentation selon le revenu mensuel et le sexe de l'enquêté

Revenu mensuel du foyer de l'enquêté :	en %	
	Homme	Femme
. Moins de 5 000 F	30,0	44,2
. De 5 000 à 8 000 F	24,2	30,1
. De 8 000 à 12 000 F	20,0	22,3
. 12 000 F et plus	12,7	16,3
. Ensemble	17,8	23,9

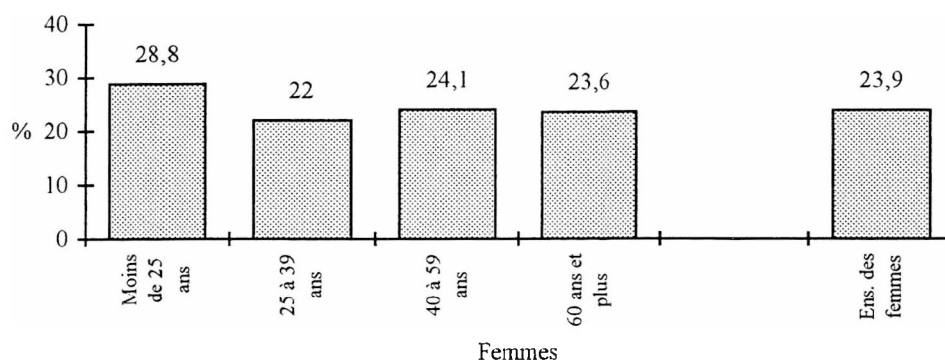
Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 30% des hommes disposant, dans leur foyer, d'un revenu mensuel inférieur à 5 000 F se restreignent sur l'alimentation, contre 44,2% des femmes disposant d'un même revenu.

¹ 91% des maîtresses de maison font des courses alimentaires au moins une fois par semaine, alors que c'est le cas de 36% de leurs conjoints (44% d'entre eux n'en font jamais). Enquête "Comportements alimentaires des Français", CREDOC, 1988.

En tout état de cause, ce sont les femmes les plus jeunes, celles de moins de 25 ans, qui limitent le plus leur consommation alimentaire. Seraient-elles là aussi motivées par des contraintes physiques plus que financières ?

Graphique 16
Le taux de restrictions des femmes sur le poste "alimentation"
 - Analyse selon leur âge -



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

- **Les restrictions sur les "soins médicaux"** dépendent fortement, on l'a vu, du niveau de revenu : le taux de restrictions est presque deux fois plus élevé chez les individus disposant des revenus les plus faibles, comparé à la moyenne (16%, contre 9%). Mais ce taux reste globalement relativement faible puisqu'une grande partie des dépenses de santé est prise en charge par la Sécurité Sociale. De fait, ce sont manifestement les groupes les plus défavorisés, ceux qui connaissent de réelles difficultés, qui arrivent le moins à supporter ce qui reste à leur charge : le taux de restrictions atteint 21% chez les individus ne disposant d'aucun des équipements retenus dans notre indicateur¹.

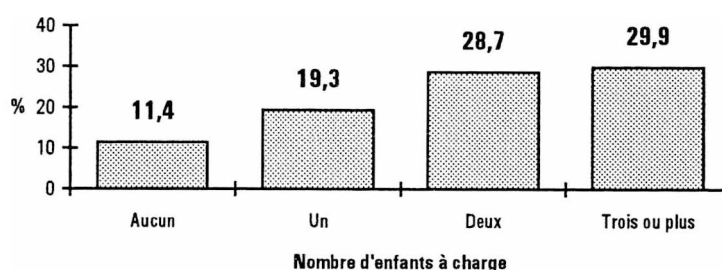
Il existe également ici un effet de la **structure familiale** : se restreignent davantage les personnes qui vivent seules dans leur foyer (13% d'entre elles se restreignent sur ce poste), et les individus d'âge mûr (12% des individus ayant entre 40 et 59 ans).

¹ Voiture, lave-vaisselle, magnétoscope, congélateur indépendant, four à micro-ondes, plusieurs postes téléphoniques. 5% seulement de la population ne disposent d'aucun de ces équipements.

- **Les dépenses pour les enfants** constituent un poste particulier dans la mesure où tous les individus ne sont pas concernés de façon identique par de telles dépenses¹. Aussi, la **structure familiale** est-elle le **critère le plus significatif, avant même les ressources financières**, pour expliquer les variations intervenant dans le sentiment de restrictions sur ce poste : 24% des chargés de famille (au moins un enfant de moins de 16 ans à charge) se serrent la ceinture dans ce domaine (contre 17% en moyenne). Le taux va même jusqu'à s'élever à 30% chez les individus ayant au moins trois enfants à charge (graphique 17). De fait, les femmes au foyer, plus souvent mères de familles nombreuses, déclarent davantage s'imposer ce type de restrictions (24%, contre 17%).

Graphique 17

Le taux de restrictions sur le poste "dépenses pour les enfants"
- Analyse selon le nombre d'enfants à charge -



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Confirmation par ailleurs de l'influence du revenu sur le fait de se restreindre sur ce poste, les "accédants à la propriété" sont ici davantage concernés : les contraintes budgétaires qu'ils subissent pour pouvoir rembourser leurs emprunts provoquent de plus fortes privations, notamment dans celles destinées à leurs enfants (taux de restrictions de 25%).

¹ Même si, on l'a vu, les personnes sans enfants à charge déclarent également s'imposer des restrictions sur ce poste (pour leurs petits-enfants, neveux, filleuls,...). Leurs dépenses pour les "enfants" doivent cependant représenter un budget d'ampleur très inférieur à celui des personnes ayant des enfants à charge.

Tableau 13
Quelques autres catégories connaissant des taux de restrictions plus élevés qu'en moyenne sur les dépenses pour les enfants

	en %
	Se restreint sur les dépenses pour les enfants
* Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :	
. Appartient à un foyer comprenant trois enfants ou plus ...	29,9
. Vit en couple et a au moins un enfant	22,9
. Femme au foyer.....	24,0
* Statut d'occupation du logement :	
. Accédant à la propriété	25,3
* Sexe et âge de l'enquêté :	
. Femme de 40 à 59 ans	22,2
. Femme de 25 à 39 ans	21,6
Ensemble de la population.....	16,5

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 29,9% des personnes appartenant à un foyer comprenant au moins trois enfants déclarent se restreindre sur le poste "dépenses pour les enfants", contre 16,5% chez l'ensemble des Français.

- **Les dépenses pour le logement** constituent le premier poste de dépenses des ménages (28% de leur budget¹). Là encore, se restreindre sur ce type de poste est très lié au niveau de revenu et, plus généralement, au niveau de vie : alors qu'en moyenne, un quart des Français s'imposent des restrictions sur leur budget logement, cela concerne un tiers des individus disposant de bas revenus (tableau 9) et 38% de ceux ne disposant d'aucun élément de patrimoine. On ne s'en étonnera pas non plus, on est plus frustré sur ce type de dépenses quand on est chômeur (37%), ouvrier ou employé, et qu'on vit précisément en HLM (34%).

Mais la taille du foyer, et surtout la présence d'enfants, exercent là aussi une sensible influence : il est d'autant plus difficile de satisfaire tous ses souhaits en matière de logement (type de logement, surface, aménagement intérieur, statut d'occupation) que le nombre d'enfants à charge est important. Ainsi, 34% des personnes ayant au moins trois enfants se restreignent sur ce poste (contre 25% en moyenne, et 22% chez les individus n'ayant pas d'enfants à charge).

La classe d'âge "25 - 39 ans", période correspondant au début d'installation du ménage et à celle de la présence d'enfants, se restreint davantage sur le logement.

¹ Source : INSEE, 1993.

C'est évidemment le cas également pour les personnes qui ne sont pas propriétaires de leur logement, les locataires comme les accédants à la propriété (tableau 14).

Tableau 14
Quelques autres catégories connaissant des taux de restrictions
sur le logement plus élevés qu'en moyenne

	en %
	Se restreint sur le logement
Nombre d'enfants dans le foyer : trois ou plus	33,9
Age de l'enquêté : 25 - 39 ans.....	30,8
Statut d'occupation du logement :	
- locataire	32,7
- accédant à la propriété.....	29,9
Ensemble de la population.....	25,0

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.
Exemple de lecture : 33,9% des personnes appartenant à un foyer comprenant trois enfants ou plus déclarent se restreindre sur le poste "logement", contre 25% de l'ensemble des Français.

Pour les premiers, les locataires, cela s'explique sans doute par la lourde charge que représentent déjà les dépenses de loyer, alors même qu'ils aspirent souvent à vivre dans un logement plus grand : 30% des locataires estiment en effet insuffisant le nombre de pièces de leur logement, contre 24% des Français en moyenne¹. Le taux de restrictions sur ce poste s'élève d'ailleurs à 43% chez les locataires qui estiment lourd ou très lourd leur loyer (contre 23% chez ceux qui considèrent ce loyer petit ou négligeable) ; il atteint aussi 42% chez les locataires qui jugent insuffisante la taille de leur logement (contre 30% pour ceux qui la considèrent satisfaisante, cf. tableau 15).

Pour les seconds, les accédants à la propriété, les coûts d'emprunt et le montant de leur apport personnel définissent souvent la taille, voire l'emplacement du logement, ce qui, en limitant les choix, peut contribuer à accroître les frustrations. D'autre part, les accédants n'ont souvent plus les moyens d'investir pour aménager leur intérieur : 74% d'entre eux estiment que leurs dépenses de logement sont une lourde ou très lourde charge, contre "seulement" 59% des Français. D'ailleurs, 40% des accédants à la propriété qui estiment lourdes leurs dépenses de loyer, et 45% de ceux qui jugent insuffisant leur nombre de pièces déclarent se restreindre sur le logement (soit des taux supérieurs de 15 à 20 points à la moyenne des Français).

¹ Signalons aussi que 31% des locataires habitent en périphérie ou banlieue de ville (contre respectivement 25% des Français en moyenne). Cela peut aussi accroître, dans ce groupe de population, le sentiment de restrictions sur le logement.

Tableau 15

Le taux de restrictions sur le logement chez les locataires et les accédants à la propriété selon leurs opinions sur le nombre de pièces et les dépenses de leur logement

	en %	
	Locataires	Accédants
Le nombre de pièces du logement est :		
- Suffisant	29,8	27,2
- Insuffisant	41,6	44,8
Les dépenses de logement sont :		
- Négligeables, petites.....	23,5	17,7
- Lourdes, très lourdes	42,6	39,7
Ensemble	32,7	29,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 41,6% des locataires qui jugent insuffisant le nombre de pièces de leur logement déclarent se restreindre sur le poste "logement", contre 32,7% de l'ensemble des locataires.

Enfin, plus globalement, on relève que les individus s'imposant des restrictions sur les postes de "première nécessité" ont plus souvent qu'en moyenne une perception négative de l'évolution de leur niveau de vie personnel ; ils affichent aussi un certain pessimisme sur leurs conditions de vie futures. De même, ont-ils une opinion assez défavorable sur la société et sur le fonctionnement de la justice française, et préconisent plus qu'en moyenne des réformes radicales pour transformer la société. Plus inquiets que l'ensemble des Français, ils sont également plus nombreux à penser que le nombre de chômeurs va continuer de progresser dans les prochaines années (cf. tableau en annexe 3).

En réalité, cette vision assez sombre des conditions de vie, de la société et de l'avenir correspond aux opinions habituellement professées par les catégories de population les moins favorisées (les bas revenus et les milieux sociaux les plus modestes), celles qui précisément sont sur-représentées parmi l'ensemble des individus s'imposant des restrictions sur chacun des postes évoqués précédemment.

3.2. Le sentiment de restrictions sur les biens d'équipement

Ce deuxième groupe rassemble, du fait de leur proximité dans l'espace des restrictions, les postes "voiture" (37% des Français se restreignent sur ce poste) et "achats d'équipements ménagers" (50%). Ainsi, les personnes qui se serrent la ceinture sur l'achat d'équipements ménagers limitent également leurs dépenses pour la voiture, et inversement. Certes, ces deux postes correspondent à des biens matériels, d'équipement ; on peut voir là une première raison de rapprochement.

Mais surtout, en période de décélération de la croissance du pouvoir d'achat, les ménages tendent à repousser dans le temps certaines acquisitions de biens d'équipements, en particulier ceux qui sont les plus coûteux. Ceci ne peut que se refléter dans les restrictions qu'ils déclarent s'imposer. Il est probable qu'il s'agit d'ailleurs plus ici d'une situation de non-renouvellement de certains biens ou de report d'acquisition de nouveaux équipements plus modernes : en effet, 72% des individus se restreignant sur l'achat de biens d'équipement, et 71% de ceux se restreignant sur la voiture, possèdent déjà entre un et quatre équipements parmi ceux-ci : voiture, lave-vaisselle, magnétoscope, congélateur, four à micro-ondes, plusieurs postes téléphoniques.

D'ailleurs, les personnes qui déclarent se restreindre le plus sur la voiture sont celles qui en possèdent déjà une (tableau 16). On peut y trouver trois explications :

- Ces individus souhaitent changer leur voiture actuelle, mais donnent la priorité à d'autres consommations ou à une épargne de précaution liée à l'incertitude de l'avenir, ce qui ne peut qu'aiguiser leur sentiment de restrictions. Ces dernières années, avec la crise, les acheteurs ont d'ailleurs été amenés à effectivement garder leur voiture plus longtemps, reportant à plus tard le nouvel investissement.
- Ces individus souhaitent acquérir une seconde voiture, mais ils n'en ont pas les moyens actuellement ou préfèrent, pour les mêmes raisons que précédemment, reporter à plus tard cette acquisition.
- Enfin, ils possèdent une voiture, mais en limitent son utilisation du fait des coûts qu'elle engendre. Ce peut être le cas par exemple pour les individus qui, pour des raisons de coût, prennent les transports en commun plutôt que leur voiture pour aller travailler. Le sentiment de restrictions vis-à-vis de la voiture peut alors s'avérer d'autant plus fort que les personnes concernées disposent d'un bien coûteux, qu'elles savent pourtant ne pas utiliser au maximum de ses capacités.

D'ailleurs, contrepartie du constat précédent, ce sont les individus qui ne possèdent pas de voiture qui déclarent se restreindre le moins sur ce poste : 27% d'entre eux se restreignent, contre 40% des possesseurs de voiture. La restriction est donc ici plus le signe d'un désir contrarié de renouvellement ou d'utilisation que l'on voudrait développer plutôt que celui d'une frustration due au souhait d'acquérir un premier équipement.

Tableau 16

Les principales catégories connaissant des taux de restrictions plus élevés
qu'en moyenne sur la voiture et sur les achats d'équipements ménagers

en %

	S'impose des restrictions sur :	
	la voiture	les équipements ménagers
Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :		
. Appartient à un foyer comprenant 3 enfants ou plus	52,2	66,1
. Vit en couple, un seul des deux membres actif, l'autre inactif	49,0	64,6
PCS de l'enquêté :		
. Ouvrier	51,6	64,2
. Chômeur	47,1	63,7
. Employé.....	40,5	57,0
Diplôme : possède un diplôme de niveau BEPC	43,4	54,1
Age de l'enquêté :		
. 25 - 39 ans	44,1	59,0
. 40 - 59 ans	45,2	54,3
Statut d'occupation du logement :		
. Accédant à la propriété	48,3	60,5
. Locataire	39,7	57,2
Patrimoine, revenus et équipements du foyer :		
. Indicateur de patrimoine (1) : aucun.....	43,1	61,8
. Revenu mensuel du foyer entre 5 000 et 8 000 F.....	42,9	56,8
. Revenu mensuel du foyer entre 8 000 et 12 000 F	41,0	57,7
. Possède une voiture	42,9	53,8
. Indicateur d'équipement (2) : 1 ou 2	40,2	56,5
Sexe de l'enquêté :		
. Homme	39,6	46,5
. Femme.....	35,2	52,9
Ensemble de la population	37,3	49,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 52,2% des personnes appartenant à un foyer comprenant 3 enfants ou plus se restreignent sur le poste voiture, contre 37,3% des Français. 66,1% se restreignent sur le poste "achat d'équipement ménager", contre 49,9% des Français.

(1) cf note (1) du tableau 7.

(2) cf note (2) du tableau 7.

D'ailleurs, les individus figurant dans ce groupe semblent moins se restreindre pour des raisons financières que ceux appartenant au groupe précédent : certes, le revenu intervient dans la constitution de cette classe, mais **la situation familiale et le milieu social semblent jouer un rôle plus important que les ressources**, même si ces catégories ont un niveau de revenus somme toute modeste, que l'on qualifiera de "moyen-bas" (revenus mensuels compris entre 5 000 et 12 000 F dans le foyer).

Ce sont plus souvent des personnes vivant en couple, ayant des enfants, donc de 25 à 59 ans, qui s'imposent des restrictions sur la voiture et sur les équipements ménagers. Plus le foyer est de taille importante, plus le besoin de ce type de biens se fait sentir (par exemple, besoin de lave-vaisselle, de lave-linge, de voiture, etc,...), d'où un sentiment de frustrations plus aigu à l'égard des nombreux équipements proposés sur le marché.

Parallèlement, les personnes appartenant à des couples dont un seul des membres est actif perçoivent plus fortement qu'en moyenne ce type de restrictions. Mais il ne s'agit pas, dans ce dernier cas, seulement d'un effet revenu, car ces couples mono-actifs disposent de ressources confortables (71 % ont un revenu mensuel compris entre 8 000 et 24 000 F, alors que c'est le cas de 56 % de nos concitoyens) et sont déjà plus fortement équipés qu'en moyenne (près des trois quarts possèdent au moins trois équipements parmi les six utilisés pour l'élaboration de notre indicateur, contre 62 % des Français). En réalité, on retrouve ici une partie de l'effet "famille nombreuse" observé précédemment, les couples mono-actifs ayant plus souvent que les couples bi-actifs trois enfants ou plus à charge (tableau 17).

Mais cela ne neutralise pas pour autant l'influence du statut familial puisque globalement, quel que soit le nombre d'enfants présents dans le foyer, les taux de restrictions sont largement plus forts pour les couples dont un seul membre est actif que pour ceux où les deux travaillent (tableau 17).

Remarquons cependant que chez les personnes vivant en couple mono-actif, le sentiment de restrictions augmente avec le nombre d'enfants à charge, alors qu'il reste stable pour les couples bi-actifs. Ce phénomène est d'ailleurs plus apparent pour les restrictions sur les achats d'équipements ménagers : le fait d'être inactif et d'avoir plusieurs enfants à charge fait-il davantage prendre conscience des besoins de ce type d'équipements ? En tout état de cause, cela confirme bien l'influence combinée du statut familial et du nombre d'enfants à charge sur le sentiment de restrictions vis-à-vis des biens durables.

Tableau 17

**Le taux de restrictions sur la voiture et sur les équipements ménagers
selon le nombre d'enfants à charge et le statut familial**

Nombre d'enfants à charge :	en %					
	Taux de restrictions sur la voiture		Taux de restrictions sur les équipements ménagers		Pourcentage d'individus vivant en couple	
	couples bi-actifs	couples mono-actifs	couples bi-actifs	couples mono-actifs	les deux membres actifs	un seul membre actif
. Aucun enfant	42,3	47,6	49,7	57,4	39,9	34,9
. Un enfant.....	31,5	45,7	45,5	64,0	27,7	24,1
. Deux enfants.....	42,0	47,9	47,5	68,7	23,9	22,4
. Trois enfants et plus	41,2	57,3	46,2	73,6	8,5	18,6
Ensemble.....	39,1	49,0	47,7	64,6	100,0	100,0

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 41,2% des couples bi-actifs ayant au moins trois enfants à charge se restreignent sur la voiture, contre 57,3% des couples mono-actifs ayant trois enfants ou plus.

Outre la situation familiale, le milieu social exerce lui aussi une influence importante sur le sentiment de restrictions envers la voiture et les équipements ménagers : 64% des ouvriers se restreignent sur les équipements ménagers, ainsi que 57% des employés, 64% des chômeurs et 54% des personnes faiblement diplômées (celles disposant d'un niveau d'études équivalent au BEPC), contre 50% en moyenne. Pour ces catégories, d'ailleurs, la possession de nombreux biens d'équipements et d'une voiture de haut de gamme sont la marque, la représentation matérielle de la réussite.

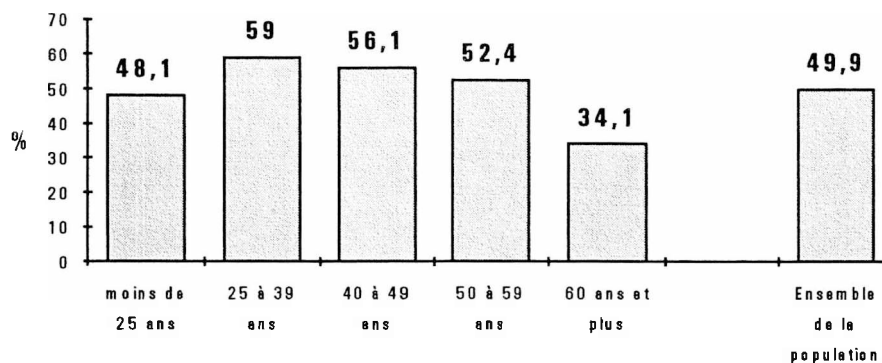
Le sentiment de restrictions sur ces équipements est aussi très fort chez les "accédants à la propriété", traduisant bien encore une fois plus une impossibilité momentanée d'acquérir certains biens qu'une insuffisance structurelle à se les procurer faute de ressources suffisantes.

Dans ces groupes, le moindre recours de ces dernières années au crédit à la consommation a probablement contribué à accroître le sentiment de frustrations. D'autant plus que pour les achats d'équipements ménagers, le sentiment de restrictions semble plus spécifique d'une période de la vie, celle de l'installation et de début de stabilité des foyers, celle où les investissements ménagers à faire sont nombreux et

leur coûts trop lourds pour une acquisition rapide : les 25-49 ans, et particulièrement les 25-39 ans, se limitent en effet plus souvent dans ce type de consommation que les autres classes d'âge (graphique 18).

Graphique 18

Le taux de restrictions sur le poste "achats d'équipements ménagers"
- Analyse selon l'âge des individus -



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

D'autre part, les restrictions sur ces deux postes sont assez largement dépendantes du sexe : les hommes ont un plus fort sentiment de frustrations sur la voiture (40% se restreignent sur ce poste, contre 35% des femmes), alors que celles-ci ressentent davantage de privations pour l'achat d'équipements ménagers (53% des femmes, contre 46% des hommes).

Enfin, autre signe révélateur de la signification à donner au sentiment de restrictions exprimé sur la voiture et les équipements ménagers : se restreignent le plus sur ces postes ceux qui estiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis une dizaine d'années, mais qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie dans les cinq ans à venir. 54% de ces individus se restreignent sur la voiture, contre 37% des Français en moyenne. Il y a bien là le signe d'une nécessité de **reporter** certaines dépenses, notamment les biens durables qui demandent un investissement important et qui n'ont pu être acquis ces dernières années (tableau 18).

Les individus dans cette situation se restreignent plus fortement que ceux qui ont vu leur niveau de vie baisser depuis une dizaine d'années mais qui restent pessimistes pour l'avenir (leur taux de restrictions est de 46%). On a donc le sentiment de davantage se serrer la ceinture quand, après plusieurs années sombres, on sent qu'on

aura bientôt la possibilité de satisfaire ses désirs d'investissement, le moment de l'acquisition se rapprochant. Autrement dit, **l'impatience d'un avenir meilleur amplifie le sentiment de restrictions sur ce type de biens.**

Tableau 18
Le taux de restrictions sur la voiture

	en %	
	Pense que ses conditions de vie dans les 5 ans à venir seront :	
Pense que depuis une dizaine d'années son niveau de vie personnel est :	meilleures	moins bonnes
- meilleur.....	36,6	38,8
- moins bon.....	54,4	46,2
Ensemble de la population.....	43,6	42,6

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 54,4% des personnes qui considèrent que leur niveau de vie personnel est moins bon aujourd'hui qu'il y a 10 ans et qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir se restreignent sur le poste "voiture".

Notons cependant que ceci est d'autant plus vrai que les investissements sont très coûteux : les écarts entre le taux de restrictions des personnes qui ont connu une dégradation de leur niveau de vie passé et qui sont optimistes pour l'avenir et le taux de celles qui restent pessimistes sont moins importants lorsqu'il s'agit d'achat d'équipements ménagers que d'acquisition d'une voiture (tableaux 18, 19).

Tableau 19
Le taux de restrictions sur l'achat d'équipements ménagers

	en %	
	Pense que ses conditions de vie dans les 5 ans à venir seront :	
Pense que depuis une dizaine d'années son niveau de vie personnel est :	meilleures	moins bonnes
- meilleur.....	44,8	48,5
- moins bon.....	65,4	61,2
Ensemble de la population.....	53,4	55,5

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 65,4% des personnes qui considèrent que leur niveau de vie personnel est moins bon aujourd'hui qu'il y a 10 ans et qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir se restreignent sur le poste "achat d'équipements ménagers".

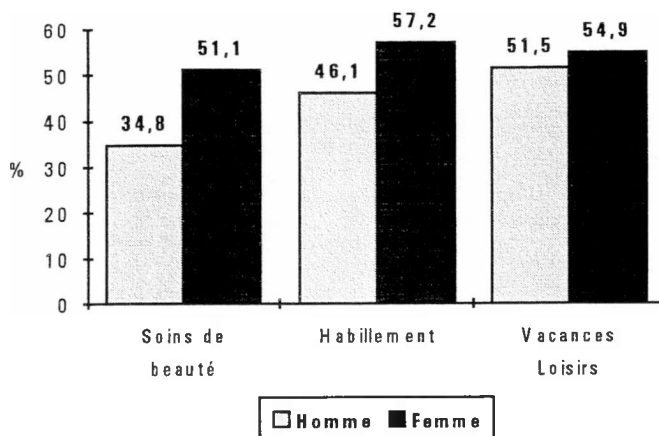
3.3. Le sentiment de restrictions sur les postes "plaisir"

Les trois postes regroupés ici constituent des consommations effectuées, dirons-nous, pour le "plaisir". Il s'agit des soins de beauté, de l'habillement et des vacances-loisirs. Avec des taux de restrictions de 43% sur les soins de beauté, 52% sur l'habillement, et 53% sur les vacances-loisirs, ces trois postes engendrent les plus fortes frustrations chez nos concitoyens. Au-delà de l'importance de ces taux, deux facteurs nous ont conduit à les rassembler dans un même groupe (cf. graphique 14) :

- Tout d'abord, chacun de ces postes fait référence à la notion de consommation pour le plaisir, plus précisément de consommation allant au-delà de l'indispensable ou du strictement utile. Si certains Français consacrent une partie de leur budget à de telles dépenses, c'est parce que, pour eux, l'apparence physique, le sentiment de bien-être, de repos et de détente ont une grande importance dans leur cadre de vie, soit pour mieux s'y affirmer, soit pour mieux s'en échapper surtout quand les conditions de vie et la conjoncture économique sont assez moroses. Ces consommations font d'ailleurs plus souvent rêver qu'elles ne sont réalisées : les magazines de voyages, les défilés de mode, les photos de mannequins, les vitrines des magasins, les parfums, les publicités,... omniprésents aujourd'hui, suscitent des désirs qui deviennent même parfois des besoins. Devant une telle incitation à consommer, il n'est pas étonnant que naisse un fort sentiment de restrictions chez ceux qui ne peuvent les satisfaire.
- D'autre part, le sentiment de restrictions sur ces postes fait s'opposer les hommes et les femmes. En effet, les personnes les plus frustrées sur ces types de consommation sont typiquement des femmes : celles-ci déclarent davantage de restrictions sur ces différents postes, à la fois pour des raisons sociales et psychologiques. Ce "décalage homme-femme" s'avère cependant relativement moins fort pour les vacances-loisirs : malgré une légère prépondérance du sentiment de restrictions chez les femmes, les hommes jeunes (de 25 à 39 ans) l'expriment également (62% se restreignent sur ce poste, contre 51% des hommes en moyenne).

Graphique 19

Les taux de restrictions sur les postes "plaisir"
- Analyse selon le sexe de l'enquêté -



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Les catégories de population qui "se serrent le plus la ceinture" sur les postes "plaisir" se différencient par leur **structure familiale**, leur **âge** et, on vient de le noter, leur **sexe** : ces critères apparaissent plus discriminants que les ressources financières du foyer (tableau 20). Sur chacun de ces postes, en effet, se restreignent plus fortement les personnes ayant plusieurs enfants à charge, les femmes, notamment celles de 25 à 59 ans et les femmes au foyer. Il n'est pas étonnant, d'autre part, que les chômeurs s'imposent davantage de restrictions sur ces postes "plaisir".

Tableau 20
Les principales catégories sur-représentées parmi les individus
se restreignant sur les postes "plaisir"

	en %		
	Soins de beauté	Habillement	Vacances-loisirs
Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :			
. Nombre d'enfants à charge : 3 et plus	61,4	67,5	68,2
. Vit en couple, un seul membre du couple est actif, l'autre inactif.....	58,5	61,6	62,3
Sexe et âge de l'enquêté :			
. Femme de 40 à 59 ans	61,7	62,7	60,1
. Femme de 25 à 39 ans	55,5	62,3	58,1
PCS de l'enquêté :			
. Chômeur	56,6	67,5	66,9
. Femme au foyer	52,5	61,1	56,1
. Ouvrier.....	51,0	60,0	65,0
. Employé	52,2	58,4	60,8
. Diplôme : possède un diplôme de niveau BEPC	49,5	(53,3)	59,3
Statut d'occupation du logement :			
* Accédant à la propriété.....	54,2	59,8	63,1
* Locataire	48,2	59,7	60,6
* Vit en HLM, ILN.....	47,1	60,1	62,1
Patrimoine et revenus du foyer :			
. Revenu mensuel du foyer compris entre 5000 et 8000 F...	50,1	61,1	63,4
. Revenu mensuel du foyer compris entre 8000 et 12000 F .	49,5	55,8	61,8
. Indicateur de patrimoine (sur 7) : aucun ou un	50,1	62,1	63,8
. Indicateur d'équipement (sur 6) : aucun	46,1	63,3	62,5
Ensemble de la population	43,4	51,9	53,3

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994

Exemple de lecture : 61,7% des femmes de 40 à 59 ans se restreignent sur les "soins de beauté", contre 43,4% des Français.

Ainsi, 67% des chômeurs, 67% des personnes ayant au moins trois enfants à charge, 63% des femmes de 40 à 59 ans et 61% des femmes au foyer se restreignent sur le poste "habillement" (contre 52% en moyenne).

Est-ce parce que leurs relations sociales sont moins nombreuses (elles ne travaillent pas), ou plutôt moins contraintes, que les femmes au foyer s'imposent plus de frustrations sur les postes "soins de beauté" et "habillement" ? Comme si le fait de ne

pas travailler rendait moins "indispensables" ces postes, ou moins prioritaires, et entraînait un sentiment de restrictions plus aigu pour un niveau de désirs comparable à celui des femmes actives ? Ou est-ce parce que les femmes au foyer sont davantage soumises aux sollicitations d'image (à travers les magazines, la télévision,...) ? Toujours est-il que ce sentiment de frustration reste plus aigu chez les femmes au foyer que chez les actives, quel que soit leur revenu (tableau 21).

Tableau 21

Les taux de restrictions sur les postes "soins de beauté" et "habillement"
chez les femmes de 25 à 59 ans
- Analyse selon leur revenu mensuel et leur activité -

Disposent, dans leur foyer, d'un revenu mensuel :	Restrictions sur les soins de beauté		Restrictions sur l'habillement	
	Femmes de 25 à 59 ans		Femmes de 25 à 59 ans	
	Actives	Inactives	Actives	Inactives
Inférieur à 8 000 F	61,9	73,7	68,2	77,5
Compris entre 8 000 et 12 000 F	62,1	68,3	62,6	72,3
De 12 000 F ou plus	47,6	61,9	54,8	61,9
Ensemble.....	52,0	65,2	57,5	67,6

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 61,9% des femmes inactives de 25 à 59 ans disposant, dans leur foyer, d'un revenu mensuel supérieur à 12 000 F se restreignent sur les soins de beauté, contre 47,6% des femmes actives du même âge et disposant d'un même niveau de revenu.

Les contraintes financières (revenus faibles, aucun patrimoine, statut d'accédant à la propriété), même si elles exercent ici un rôle secondaire, renforcent le sentiment de restrictions sur les consommations "plaisir". Quand on dispose d'un budget limité, les choix de consommation privilégient d'abord le nécessaire et l'utile, avant le plaisir.

Quelques différences apparaissent entre chacun des trois postes analysés :

- **Pour les "soins de beauté"**, ce sont le **sexe** et la **situation familiale** qui influent le plus sur le sentiment de restrictions, loin devant les variables relatives au niveau de revenus, au niveau de formation ou à la PCS.

Ce sont donc les femmes, jeunes ou d'âge mûr (de 25 à 59 ans), celles ayant au moins trois enfants à charge, les personnes vivant dans un couple mono-actif qui laissent percevoir les taux de restrictions maxima sur les soins de beauté.

Le sentiment de frustrations sur les soins de beauté, on l'a vu, reste toujours, quel que soit leur revenu, plus aigu chez les femmes au foyer que chez les femmes actives, c'est aussi le cas à nombre égal d'enfants à charge ; le statut d' "inactif" de certaines femmes rend donc largement plus importante la limitation de ce type de consommations.

Tableau 22

**Le sentiment de restrictions sur les postes "soins de beauté"
chez les femmes de 25 à 59 ans
- Analyse selon leur statut familial et le nombre d'enfants à charge -**

en %

Nombre d'enfants à charge :	Femmes de 25 à 59 ans	
	Actives	Inactives
. Aucun enfant.....	56,2	63,7
. Un enfant.....	43,7	63,1
. Deux enfants.....	53,6	63,4
. Trois enfants ou plus.....	51,3	73,5
. Ensemble.....	52,0	65,2

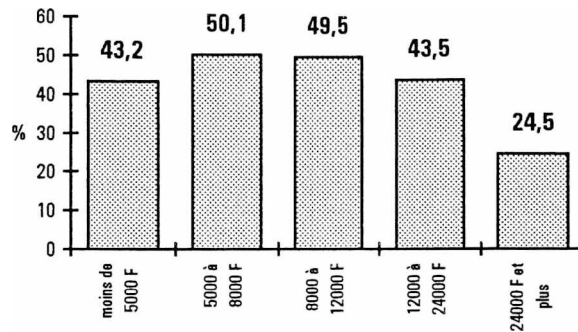
Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 73,5 % des femmes inactives de 25 à 59 ans ayant à charge trois enfants ou plus se restreignent sur les soins de beauté, contre 51,3 % des femmes actives, du même âge, et ayant également trois enfants ou plus à charge.

Relevons d'ailleurs que, sur ce poste, les individus disposant d'un niveau de revenus assez élevé (ceux disposant d'un revenu mensuel compris entre 8 000 et 12 000 F pour l'ensemble de leur foyer) ressentent de grandes frustrations. C'est le cas pour 50% d'entre eux (graphique 20). Sur ce poste, il n'y a donc pas de relation linéaire entre sentiment de restrictions et revenu global du foyer.

Graphique 20

Le taux de restrictions sur les soins de beauté selon le revenu mensuel du foyer de l'enquêté



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

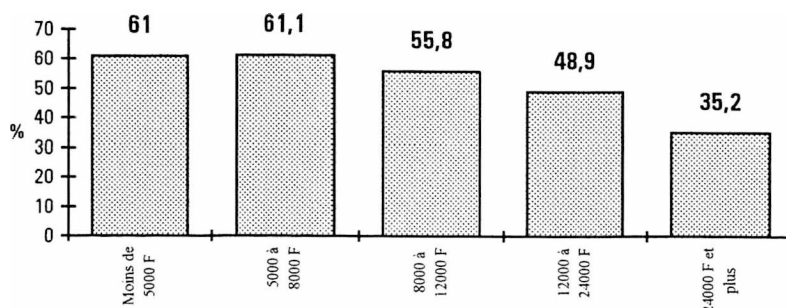
- Sur le poste "habillement", c'est le même type de population qui se restreint le plus : le sexe, l'âge et la structure familiale arrivent en tête des variables les plus significatives (tableau 20).

On notera cependant que les personnes habitant à Paris ou dans l'agglomération parisienne, peut-être parce que davantage dépendantes des contraintes d'image ou plus sollicitées par un plus grand nombre de commerces, connaissent une frustration à l'égard de l'habillement plus élevée qu'en moyenne (59% d'entre eux se restreignent sur ce poste, contre 52% en moyenne).

Les groupes les moins aisés se restreignent davantage sur l'habillement (graphique 21) : c'est le cas pour 61% des individus disposant de revenus mensuels inférieurs à 8 000 F. Autrement dit, le sentiment de restrictions sur l'habillement est davantage lié aux contraintes financières qu'il ne l'est pour les soins de beauté.

Graphique 21

Le taux de restrictions sur l'habillement
selon le revenu mensuel du foyer de l'enquêté



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

- Les restrictions ressenties sur le poste "vacances-loisirs" dépendent moins du sexe que dans les deux cas précédents. Certes, comme on l'a vu, les femmes déclarent un peu plus souvent se restreindre sur les vacances, mais c'est également le cas des hommes jeunes, de 25 à 39 ans.

En revanche, la situation familiale exerce un rôle tout aussi important que celui qu'elle joue dans les restrictions sur l'habillement et sur les soins de beauté :

*D'une part, les chargés de famille se restreignent plus fortement que les personnes sans enfants à charge. Ces frustrations ne proviennent pas uniquement de contraintes financières (à niveau de revenu égal, on se restreint plus quand on a des enfants à charge), mais certainement aussi des difficultés inhérentes à l'organisation des vacances et des loisirs à partir du moment où la famille est nombreuse (tableau 23).

Tableau 23

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs
- Analyse selon le nombre d'enfants à charge et le revenu mensuel -

Revenu mensuel du foyer :	en %		
	Aucun enfant	Un enfant	Deux enfants ou plus
. Moins de 12 000 F	56,8	73,6	68,6
. 12 000 F ou plus.....	39,7	51,1	57,5
. Ensemble.....	48,8	58,2	62,3

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 68,6% des personnes ayant au moins deux enfants à charge et disposant mensuellement, dans leur foyer, de moins de 12 000 F se restreignent sur les vacances-loisirs, contre 56,8% des personnes n'ayant aucun enfant à charge et disposant d'un même niveau de revenu.

*D'autre part, les personnes qui vivent dans un couple bi-actif se serrent plus la ceinture sur les vacances-loisirs que celles appartenant à un couple dans lequel un des membres ne travaille pas. Là aussi, à niveau de revenu égal, ce constat reste toujours valable. La contrainte de temps ou d'organisation (parce que les deux membres du couple travaillent) prévaut donc sur celle des ressources pour forcer les individus à se limiter dans leur consommation de vacances ou loisirs.

Tableau 24

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs
- Analyse selon le statut familial et le revenu mensuel -

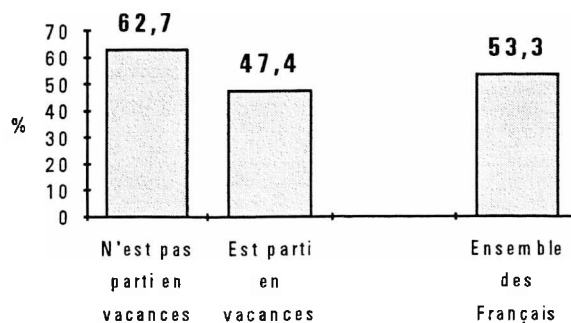
Revenu mensuel du foyer :	en %	
	Vit en couple bi-actif	Vit en couple mono-actif
. Moins de 12 000 F.....	67,3	62,1
. 12 000 F ou plus	55,7	49,6
. Ensemble	62,3	52,1

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.
Exemple de lecture : 67,3% des personnes vivant en couple bi-actif et disposant mensuellement, dans leur foyer, de moins de 12 000 F se restreignent sur les vacances-loisirs, contre 62,1% des personnes vivant en couple mono-actif et disposant d'un même revenu .

Déclarer se restreindre sur les vacances-loisirs dépend également des vacances que l'on a prises l'année passée. Ainsi, ceux qui ne sont pas partis en vacances au cours des douze derniers mois déclarent se restreindre davantage que ceux qui sont effectivement partis (graphique 22).

Graphique 22

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs,
selon les départs en vacances au cours des douze derniers mois



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Dans le cas des vacances-loisirs, l'influence, sur le sentiment de restrictions, du statut professionnel des individus est relativement forte : la frustration sur ce poste est plus élevée chez les "indépendants" (c'est-à-dire ceux qui déclarent travailler à leur compte). Il est vrai qu'il s'agit là de la catégorie qui part généralement le moins en vacances¹ (63% d'entre eux se restreignent, contre 56% des salariés et 50% des inactifs).

D'ailleurs, ils disposent de moins de temps libre que la moyenne des Français : leur durée de travail hebdomadaire est, en effet, nettement plus élevée que celle des autres catégories sociales : 52 heures par semaine, contre 36 heures pour les salariés². Mais, à durée équivalente, les indépendants ne se restreignent pas toujours plus que les salariés : en effet, l'inverse (les salariés se restreignent plus que les indépendants) se produit quand la durée de travail hebdomadaire est inférieure à 45 heures par semaine. Dans ce dernier cas, on ne se restreint plus par manque de temps, mais par insuffisance de moyens financiers, les revenus des salariés étant inférieurs à ceux des indépendants quand les horaires sont faibles.

Tableau 25

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs
- Analyse selon le statut professionnel -

	en %	
	Indépendants	Salariés
Nombre d'heures travaillées par semaine :		
. Moins de 45 heures	(48,3)	55,6
. 45 heures ou plus	68,4	59,9
Revenu mensuel du foyer:		
. Moins de 12 000 F.....	76,3	67,4
. 12 000 F ou plus	60,3	48,9
. Ensemble	63,0	56,3

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 76,3% des indépendants disposant mensuellement, dans leur foyer, de moins de 12 000 F se restreignent sur les vacances-loisirs, contre 67,4% des salariés disposant d'un même revenu.

Entre parenthèses : échantillon de faible taille.

¹ Cf "Les Vacances des Français : entre les souhaits et les pratiques", CREDOC, publié dans Analyses et Perspectives du Tourisme, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, N°35, Juillet 1994.

En 1993, 57% des indépendants sont partis en vacances au cours de 12 derniers mois, contre 67% des salariés.

² Source : Enquête CREDOC : "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Il s'agit de durée de travail déclarée.

En revanche, à niveau de revenu égal, les indépendants se restreignent toujours plus que les salariés sur les vacances et les loisirs. Certainement parce qu'à revenu équivalent, ils travaillent plus longtemps.

Si, on l'a vu, les contraintes familiales et sociales jouent fortement sur le sentiment de restrictions en matière de vacances-loisirs, elles ne neutralisent pas pour autant le poids des ressources financières dans la frustration. Chez les personnes de moins de 60 ans (les classes d'âge qui se restreignent le plus sur ce poste¹), le niveau de revenu renforce en effet ce sentiment : les « bas revenus » déclarent toujours plus se restreindre que les « hauts revenus », et ce, quelle que soit la taille du foyer (tableau 26).

Tableau 26

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs chez les moins de 60 ans
- Analyse selon le revenu mensuel et le nombre d'enfants à charge -

en %

Nombre d'enfants à charge :	Personnes de moins de 60 ans disposant de :	
	bas revenus (< 12000 F par mois)	hauts revenus (> 12000 F par mois)
. Aucun enfant.....	67,2	48,4
. Un enfant.....	73,0	47,4
. Deux enfants.....	62,4	55,5
. Trois enfants ou plus	77,0	60,5
. Ensemble	68,7	51,2

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 67,2% des personnes n'ayant aucun enfant à charge et disposant de bas revenus se restreignent sur les vacances-loisirs, contre 48,4% des personnes n'ayant également aucun enfant à charge mais disposant d'un revenu plus élevé.

D'autre part, comme pour les biens d'équipements, se restreignent le plus sur ce poste les individus qui estiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis une dizaine d'années, mais qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie futures. 71 % de ces individus déclarent se restreindre, contre 53 % des Français.

On décèle donc, ici aussi, la nécessité qui a dû prévaloir de reporter des projets de vacances ou de loisirs. Autrement dit, le sentiment de restrictions sur ce poste est également révélateur d'une appétence à consommer.

¹ Se restreignent sur les vacances-loisirs 52% des personnes de moins de 24 ans, 60% des individus de 25 -59 ans et 37% de ceux de 60 ans ou plus.

Tableau 27

Le taux de restrictions sur les vacances-loisirs
 - Analyse selon l'évolution ressentie des conditions de vie passées et futures -
 en %

Pense que depuis une dizaine d'années son niveau de vie personnel est :	Pense que ses conditions de vie dans les 5 ans à venir seront :	
	meilleures	moins bonnes
- meilleur	49,3	56,4
- moins bon.....	71,3	63,8
. Ensemble de la population	57,5	58,3

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 71,3% des personnes qui considèrent que leur niveau de vie personnel s'est dégradé depuis 10 ans et qui anticipent une amélioration de leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir se restreignent sur les vacances-loisirs.

3.4. Le sentiment de restrictions sur le tabac et les boissons

Le poste "Tabac-boisson" ne fait partie d'aucun des trois groupes définis précédemment. Ni considéré comme un poste vital, ni consommé pour améliorer le confort de la vie quotidienne, peut-être pourrait-il se rapprocher des produits consommés pour "le plaisir". Cependant, la multitude des variables qui peuvent exercer une influence sur le sentiment de restrictions en matière de "tabac-boisson" explique la situation particulière de ce poste : se restreindre en la matière peut relever de contraintes sociales ou familiales (relations de travail, contacts avec le public, responsabilité d'une famille nombreuse,...), de contraintes financières (bas revenus,...), ou psychologiques (prise de conscience des conséquences néfastes sur la santé de telles consommations...). Rappelons, en tout état de cause, que le taux de restrictions sur ce poste est relativement bas : il est comparable à ceux des postes vitaux et touche 22% des Français.

Le taux de restrictions le plus fort s'observe chez les catégories les moins favorisées, les ouvriers et les chômeurs (34%); il est également élevé chez les employés (29%) et les personnes ayant plusieurs enfants à charge, plutôt jeunes (il s'élève à 30% chez les 25-39 ans).

Tableau 28

Les principales catégories connaissant des taux de restrictions sur le poste "tabac-boisson" plus élevés qu'en moyenne

en %	
S'impose des restrictions sur le poste Tabac-boisson	
PCS de l'enquêté :	
Ouvrier	34,4
Chômeur	33,9
Employé.....	29,0
Situation familiale de l'enquêté et de son foyer :	
A trois enfants ou plus à charge.....	31,8
Vit en couple, un seul membre du couple est actif, l'autre inactif.....	29,3
A entre 25 et 39 ans.....	29,6
Logement de résidence :	
Type de logement : HLM, ILN	28,2
Statut d'occupation du logement :	
* accédant à la propriété.....	28,8
* locataire.....	26,5
Patrimoine et revenus du foyer :	
Indicateur de patrimoine (sur 7) : aucun ou un seul.....	27,3
Revenu mensuel du foyer compris entre 5 000 et 8 000F.....	27,4
Juge son état de santé moins satisfaisant que celui des personnes de son âge.....	
	27,0
Ensemble de la population	22,5

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994

Exemple de lecture : 34,4% des ouvriers se restreignent sur le poste "tabac-boisson", contre 22,5% des Français.

En réalité, les contraintes familiales (on fait, par exemple, attention à ne pas consommer trop ce type de produits en présence d'enfants), et celles d'ordre social (appartenance à des milieux sociaux modestes) expliquent conjointement cette restriction. D'une part, plus le nombre d'enfants à charge est élevé, plus on se restreint sur ce poste, et ce quels que soient son milieu social d'appartenance et son niveau de revenu. D'autre part, à taille de foyer identique, les ouvriers et les employés se restreignent toujours plus qu'en moyenne (tableau 29).

Tableau 29

Le taux de restrictions sur le tabac et les boissons
- Analyse selon la catégorie sociale et le nombre d'enfants à charge -

	en %		
	Ouvrier	Employé	Ensemble de la population
Nombre d'enfants à charge :			
. Aucun enfant.....	25,7	24,2	18,0
. Un enfant.....	40,5	30,9	26,5
. Deux enfants ou plus.....	43,4	35,2	32,0
. Ensemble de la population.....	34,4	29,0	22,5

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 43,4% des ouvriers et 35,2% des employés ayant à charge au moins deux enfants se restreignent sur le tabac et les boissons, contre 32% des Français ayant deux enfants ou plus à charge.

Mais, se restreindre sur ce type de dépenses reste également lié au niveau de revenus, et de façon générale au niveau de vie : les populations les moins aisées (logement modeste, faibles ressources, aucun patrimoine) s'imposent des restrictions sur leur budget "tabac-boisson" plus élevées qu'en moyenne (tableau 28).

Les contraintes familiales (la présence d'enfants) accentuent le sentiment de restrictions sur le "tabac-boisson" de manière plus importante chez les « bas revenus » que chez les hauts (tableau 30). Ce phénomène a peut-être été renforcé par les augmentations du prix du tabac ces dernières années¹. Rappelons que le sentiment de restrictions sur ce poste a sensiblement augmenté chez les ouvriers, les employés, les indépendants (artisans, commerçants, exploitants agricoles) et chez les étudiants (cf Chapitre I, §4)

¹ Le prix du tabac a augmenté sur 12 mois de 10% entre 1991 et 1992 et de 19,3% entre 1992 et 1993.
 Source : Bulletin mensuel de statistique, INSEE, n° 1,2, 1993 et 1994.

Tableau 30
Le taux de restrictions sur le tabac et les boissons
- Analyse selon le revenu mensuel le nombre d'enfants à charge -
en %

	Bas revenus (< 12000 F par mois)	Hauts revenus (> 12000 F par mois)	Ensemble de la population
Nombre d'enfants à charge :			
. Aucun enfant.....	19,5	17,5	18,0
. Un enfant.....	32,3	22,7	26,5
. Deux enfants ou plus.....	36,6	29,5	32,0
. Ensemble de la population.....	24,6	22,0	22,5

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 36,6% des personnes ayant à charge au moins deux enfants et disposant de bas revenus se restreignent sur le tabac et les boissons, contre 29,5% des Français aux hauts revenus ayant le même nombre d'enfants à charge.

D'autre part, quand on juge son état de santé moins satisfaisant que celui des personnes de son âge, on déclare se restreindre davantage sur le tabac et la boisson. On peut donc supposer qu'il existe également une préoccupation médicale à la volonté de se restreindre sur ce poste précis. Au-delà du désir d'économies sur un poste de dépenses non indispensables, la recherche d'une meilleure hygiène de vie paraît donc également être un des objectifs qui sous-tend la restriction sur le tabac et les boissons.

3.5. Le sentiment de restrictions sur le téléphone

A l'instar du "tabac-boisson", le poste "téléphone" constitue à lui seul un groupe de restrictions (cf. graphiques 14 et 15 ci-dessus). Malgré sa relative proximité avec le groupe des biens d'équipement (équipement ménager, voiture), son positionnement dans l'espace des restrictions reste suffisamment singulier pour que nous le traitions séparément. L'écart sur les montants financiers concernés explique peut-être cette situation : les dépenses de téléphone, à l'achat comme à l'utilisation, sont en général sans commune mesure avec celles d'une voiture ou d'un équipement ménager.

Le taux de restrictions sur le téléphone est relativement élevé : 35% des Français déclarent se restreindre sur ce poste. L'âge et le sexe, la PCS comme les ressources du foyer induisent cependant de sensibles variations dans le sentiment de se serrer la ceinture sur ce poste.

Chez les femmes les plus jeunes (moins de 25 ans) et chez celles d'âge mûr (40-60 ans), les taux de restrictions sur le téléphone sont de 10 points supérieurs à la moyenne. Les taux sont équivalents chez les chômeurs et les employés, chez les

individus n'ayant aucun patrimoine et chez ceux dont le revenu du foyer est très modeste (moins de 5 000 Francs par mois). On trouve également un fort sentiment de restrictions sur le téléphone chez les individus mariés dont le couple est mono-actif, appartenant à des familles nombreuses (trois enfants et plus), chez les résidents en HLM et chez les ouvriers.

Tableau 31
Les principales catégories connaissant des taux de restrictions
sur le téléphone plus élevés qu'en moyenne

en %	
S'impose des restrictions sur le téléphone	
Sexe et âge de l'enquêté :	
. Femme de moins de 25 ans	45,2
. Femme de 40 à 59 ans	44,3
PCS et activité de l'enquêté :	
. Chômeur	45,7
. Employé	43,8
. Ouvrier	40,6
. Femme au foyer	37,6
Patrimoine, revenus et équipements du foyer :	
. Indicateur de patrimoine (sur 7) : aucun	45,4
. Revenu mensuel du foyer inférieur à 5 000 F	44,2
. Revenu mensuel du foyer entre 5 000 et 8 000 F	41,3
. Indicateur d'équipement (sur 6) : un ou deux	39,9
Structure familiale :	
. Appartient à un foyer comprenant 3 enfants ou plus	42,8
. Vit en couple, un seul des membres du couple est actif	40,9
Type de logement : HLM, ILN	41,9
Ensemble de la population	34,7

Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 45,2% des femmes de moins de 25 ans se restreignent sur le "téléphone", contre 34,7% des Français en moyenne.

Globalement, les femmes déclarent se restreindre sur le téléphone nettement plus souvent que les hommes : 39% d'entre elles sont dans ce cas, contre 30% des hommes (tableau 32). Cette situation se vérifie quel que soit le revenu¹ : les femmes sont plus nombreuses de 10 points en moyenne à déclarer se restreindre sur ce poste. Seuls les revenus les plus forts font exception à la règle : au-delà de 9 000 Francs mensuels de revenu par unité de consommation, les hommes sont aussi nombreux que les femmes à se restreindre sur le poste téléphone, mais le taux est là nettement inférieur à la moyenne (19%, contre 35%).

¹ On a considéré ici le Revenu par Unité de Consommation (RUC) qui tient compte du nombre de personnes présentes au foyer. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle suivante : 1 pour l'interviewé, 0,7 pour les membres du ménage âgés de 16 ans et plus, 0,5 par enfant de moins de 16 ans.

On observe aussi que, hommes et femmes confondus, le sentiment de restrictions sur le téléphone est très corrélé avec le revenu. Les individus disposant des ressources les plus faibles (moins de 3 000 F) sont près de trois fois plus nombreux à avoir ce sentiment (49%) que les individus les plus aisés (le taux de restrictions est de 20% chez les bénéficiaires de 9 000 F et plus de revenu par unité de consommation).

Tableau 32

Le taux de restrictions sur le téléphone
- Analyse selon le sexe et le revenu mensuel par unité de consommation -
 En %

Revenu mensuel par personne du foyer :	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 3 000 F.....	42,1	54,8	48,9
De 3 000 à moins de 4 000 F.....	37,5	46,6	42,9
De 4 000 à moins de 5 000 F.....	32,7	39,5	36,6
De 5 000 à moins de 6 000 F.....	29,2	38,2	34,4
De 6 000 à moins de 9 000 F.....	24,9	34,2	29,2
9 000 F et plus.....	19,4	19,7	19,5
Ensemble de la population.....	29,7	39,0	34,7

Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 42,1% des hommes dont le foyer dispose d'un revenu par unité de consommation inférieur à 3 000 F par mois se restreignent sur le téléphone, contre 29,7% des hommes en moyenne.

Cette croissance du sentiment de restrictions quand le revenu baisse n'est pas systématique pour les femmes lorsque l'on prend en compte la taille du foyer, alors qu'elle reste vraie pour les hommes. Pour ces derniers, l'augmentation de la taille du ménage va de pair avec une baisse du revenu par unité de consommation et une augmentation du sentiment de restrictions sur le téléphone (tableau 33) : 26% des hommes seuls se restreignent sur le téléphone, contre 37% de ceux qui vivent dans un foyer de cinq personnes et plus. Chez les premiers, les revenus sont plus de deux fois supérieurs à ceux des seconds (8 330 F contre 3 890 F).

Pour les femmes, le sentiment de restrictions est le plus fort quand elles vivent seules, ou qu'elles appartiennent à un foyer de quatre personnes et plus : dans les deux cas, 45% des femmes ont le sentiment de se restreindre sur le téléphone. Or, les revenus sont nettement différents dans ces deux cas : ceux des femmes seules sont largement supérieurs à ceux des femmes vivant dans des foyers de quatre personnes et plus. On ne peut pas en conclure pour autant que le sentiment de restrictions des femmes seules est moins la résultante d'une contrainte financière. On peut en effet imaginer que certaines "économies d'échelle" sont réalisables par les familles : pour elles, les

dépenses de logement peuvent être, par exemple, moins lourdes par personne, que pour ceux qui vivent seuls. Le revenu disponible restant pour des dépenses modulables, telles que le téléphone, peut être alors plus faible pour les personnes seules que pour celles vivant à plusieurs. Mais on peut aussi supposer que la solitude des femmes seules attise le besoin de communication et rend la contrainte financière plus aiguë alors même que le revenu est objectivement plus élevé.

Tableau 33
Le taux de restrictions sur le téléphone
- Analyse selon le sexe et le nombre de personnes au foyer -

Nombre de personnes au foyer :	Homme		Femme	
	Taux de restrictions sur le téléphone	Revenu par unité de consommation	Taux de restrictions sur le téléphone	Revenu par unité de consommation
Une	26%	8 335 F	45%	5 965 F
Deux	25%	6 830 F	29%	6 415 F
Trois.....	32%	5 829 F	39%	5 560 F
Quatre.....	32%	5 278 F	45%	4 638 F
Cinq et plus	37%	3 893 F	44%	3 998 F
Ensemble des répondants	30%	6 018 F	39%	5 454 F

Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 25% des hommes appartenant à un foyer de deux personnes se restreignent sur le "téléphone", contre 30% des hommes en moyenne. Les hommes vivant dans un foyer de deux personnes bénéficient d'un revenu par unité de consommation de 6 830 F, contre 6 018 F en moyenne pour l'ensemble des hommes.

4 - Les caractéristiques socio-démographiques associées de manière spécifique à chacun des différents groupes de restrictions

Les analyses précédentes ont permis de dégager, pour chacun des groupes de restrictions, les catégories de population le plus soumises à la frustration. Nous pouvons dès lors en dresser un bilan.

Certaines caractéristiques socio-démographiques sont communes à tous les postes de restrictions. Elles représentent le terreau privilégié sur lequel éclôt le sentiment de frustrations : ouvriers, employés, chômeurs, individus ayant des revenus moyens-

faibles (entre 5 000 et 8 000 F par mois et par foyer) et personnes ne possédant aucun patrimoine sont "champions toutes catégories" (tableau 34). Leurs taux de restrictions sont systématiquement supérieurs à la moyenne, quel que soit le poste considéré. On peut également citer deux autres caractéristiques quasi-communes qui viennent se "cumuler" aux précédentes, sauf dans le cas du groupe des postes "vitaux" : famille nombreuse (trois enfants et plus), couple mono-actif.

Au-delà de ces traits communs, on peut illustrer les divers groupes de restrictions par les archétypes socio-démographiques suivants :

- Le sentiment de restrictions sur les postes dits "vitaux" (alimentation, santé, logement, dépenses pour les enfants) est très caractéristique des femmes au foyer, des individus ayant les plus bas revenus et de ceux vivant en HLM.
- Le sentiment de restrictions sur les postes "biens d'équipement" (voiture, achat d'équipements ménagers) concerne surtout les personnes aux revenus moyens.
- Le sentiment de restrictions sur les postes "plaisir" (vacances-loisirs, soins de beauté, habillement) concerne également les personnes aux revenus moyens, mais plus spécifiquement les femmes au foyer (le mari est actif) et les individus qui résident en HLM ou qui accèdent à la propriété.
- Le sentiment de restrictions sur le "tabac et la boisson" est avant tout le fait de résidents en HLM ou d'accédants à la propriété.
- Le sentiment de restrictions sur le "téléphone", enfin, appartient plus particulièrement aux femmes au foyer, aux personnes vivant en HLM avec de faibles revenus.

Le sentiment de restrictions est donc très spécifique des revenus les plus faibles lorsqu'il concerne les postes vitaux et le téléphone. Il s'agit de postes représentatifs de biens que l'on dira de première nécessité, ce qui est tautologique dans le cas des postes vitaux, mais qui l'est moins pour le téléphone.

Tableau 34

Tableau récapitulatif des caractéristiques socio-démographiques les plus spécifiques des individus se restreignant sur chacun des groupes de postes concernés

	Postes Vitaux	Biens d'équipement	Postes "Plaisir"	Tabac Boisson	Téléphone
Ouvrier, employé } Chômeur } Ne possède aucun patrimoine }	+	+	+	+	+
Revenu mensuel du foyer inférieur à 5000 F.....	+				+
Revenu mensuel du foyer compris entre 5000 et 8000 F ..	+	+	+	+	+
Revenu mensuel du foyer compris entre 8000 et 12000 F .		+	+		
Type de logement : vit en HLM, ILN.....	+		+	+	+
Statut d'occupation du logement : accédant à la propriété.			+	+	
Nombre d'enfants à charge : trois ou plus.....		+	+	+	+
Couple mono-actif		+	+	+	+
Femme au foyer	+		+		+

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : les personnes disposant d'un revenu mensuel inférieur à 5000 F se restreignent plus fortement qu'en moyenne sur chacun des postes composant les biens vitaux, et donc sur le groupe "Postes Vitaux" (signe + dans la colonne "postes vitaux").

Le sentiment de restrictions sur les autres postes (biens d'équipement, postes «plaisir», «tabac-boisson») est moins spécifique des revenus les plus faibles ; il l'est plus des revenus moyens-faibles. Ce constat est cohérent avec la pyramide des motivations de Maslow : on cherche à satisfaire les besoins "physiologiques" en premier. Tant que ces besoins ne sont pas satisfaits, les besoins de degré supérieur n'apparaissent pas. C'est, en quelque sorte, le cas de figure dans lequel se trouvent les personnes aux revenus les plus faibles : leur sentiment de restrictions est très fort sur les postes vitaux ; de fait, leur frustration sur les autres postes n'est encore que latente.

Le fait que les individus qui disposent des revenus les plus faibles ne soient pas ceux qui ont les sentiments de restrictions les plus aigus sur les postes "biens d'équipement", "plaisir" ou "tabac-boisson", ne suffit donc pas pour affirmer que la contrainte financière a un poids moindre dans l'explication de ce sentiment sur ces postes. Pour mieux analyser ce phénomène, il convient d'étudier quelle serait la réaction des individus si on levait la contrainte financière : affecteraient-ils une partie de leurs dépenses à ces postes ou non ? C'est à cette analyse qu'est consacré le chapitre suivant.

CHAPITRE III

Les désirs de consommation face au sentiment de restrictions

Les analyses menées dans les deux chapitres précédents sur le sentiment de restrictions, d'une part en évolution, d'autre part sur la fin 1993 - début 1994, peuvent être complétées par la prise en compte de ce que l'on pourrait appeler les "**désirs de consommation**". Cette troisième approche permet, en effet, de mieux cerner les différents sens qu'il est possible d'attribuer à la notion de sentiment de restrictions. Plusieurs hypothèses peuvent en pratique être retenues. Si certaines personnes déclarent se restreindre sur certains postes, est-ce parce qu'elles souhaiteraient consommer davantage ces biens et services si elles en avaient l'opportunité financière ?

- Si la réponse est positive, le sentiment de restrictions reflète plus une appétence à consommer : certains souhaitent acquérir certains biens ou consommer plus sur certains postes, mais les contraintes financières freinent ou empêchent cette propension à consommer.
- Si la réponse est négative, c'est la deuxième acception du sentiment de restrictions qu'il faut retenir, c'est-à-dire celle d'une attitude délibérée : le choix a été fait de ne plus consommer.

L'étude des "non restrictions" devrait également apporter des éléments d'information en permettant de répondre aux questions suivantes : y a-t-il des personnes qui ne s'imposent pas de restrictions sur la consommation de certains biens ou services et qui souhaiteraient, pourtant, y consacrer un budget plus important ? Comment interpréter cette situation d'un point de vue économique et social ?

Les données sur lesquelles cette étude a été menée sont issues de l'Enquête "Consommation" du CREDOC réalisée en janvier 1994¹. Cette enquête reprend à peu de choses près la question sur les restrictions posée dans l'enquête "Aspirations et Conditions de vie". Mais, d'une part, elle diffère par la liste des postes proposés : les postes *vacances* et *loisirs* sont disjoints, le poste *téléphone* n'est pas présent et un poste *épargne* — mettre de l'argent de côté — est rajouté. D'autre part, et surtout, la question posée n'est plus « filtrée ».

¹ Cette enquête a été réalisée par téléphone auprès de 1036 personnes représentatives de la population française âgée de plus de 18 ans.

Enquête "Aspirations et Conditions de vie"

Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

Si **Oui** => *Sur lesquels particulièrement ?* (liste des postes proposée à l'enquête)

Si **Non** => Question suivante (aucun poste n'est soumis à l'enquête)

Enquête "Consommation"

Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur ...

=> chaque poste de la liste est soumis à l'enquête

Les distorsions entre les résultats obtenus par les deux modes de questionnement ne sont pas négligeables. Elles sont présentées à l'annexe 2.

De plus, dans l'enquête "Consommation", une question complémentaire, absente des enquêtes "Aspirations et Conditions de vie", est posée à l'ensemble des enquêtés :

Enquête Consommation

Si aujourd'hui vos revenus augmentaient de façon importante, consacreriez-vous un budget plus élevé à... ?

=> chaque poste de la liste est soumis à l'enquête

Il est important de souligner que le sens contenu dans les termes "*si (...) vos revenus augmentaient de façon importante*" n'a probablement pas été compris par une majorité de personnes comme signifiant une augmentation ponctuelle des revenus - type gain au Loto -, mais plutôt comme une augmentation substantielle des revenus ordinaires. Ainsi, c'est réellement un accroissement du pouvoir d'achat qui est proposé comme hypothèse, ce qui permet par là de recueillir des changements — ou plus précisément des déclarations de changements — structurels à moyen terme.

L'analyse des résultats, en relation avec ceux de la question concernant les restrictions, peuvent ainsi permettre de mieux comprendre ce qui se cache dans la déclaration du sentiment de restrictions, en fonction des différents types de contraintes (financières, logistiques, physiologiques et psychosociales) abordées précédemment et des catégories de motivations (satisfaire le nécessaire, l'utile,...). Enfin et surtout, dans le cadre de cette double taxinomie, nous pouvons observer comment se situe chaque poste et chaque type de consommateur.

Les résultats bruts obtenus en janvier 1994 auprès d'un millier de personnes témoignent d'une certaine corrélation entre le sentiment de restrictions et les souhaits de consommation. Ce sont en effet les postes de dépenses pour lesquels les souhaits de consommer sont les plus forts qui inspirent le plus un sentiment de restrictions : épargne, vacances, loisirs.

	(1)	(2)
	% de oui	% de oui
(1) <i>Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur ...</i>		
(2) <i>Si aujourd'hui vos revenus augmentaient de façon importante, consacreriez-vous un budget plus élevé à... ?</i>		
L'épargne (argent de côté)	58,6	79,1
Les vacances	55,5	78,0
Les loisirs	55,4	76,3
L'habillement	52,6	59,2
La voiture	48,8	51,4
L'achat d'équipement ménager	44,6	49,2
Les soins de beauté	37,1	24,5
Le logement	26,6	54,3
L'alimentation	24,7	31,7
Les dépenses pour les enfants	23,1	52,1
Le tabac et les boissons	18,6	4,7
Les soins médicaux	14,0	28,8

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 55,5% des Français s'imposent des restrictions sur les vacances ; 78% des Français y consacreront un budget plus élevé si leurs revenus augmentaient.

Afin d'étudier simultanément restrictions et désirs de consommation, nous avons combiné l'ensemble des informations relatives aux deux questions précédentes. Pour cela, une seule variable a été construite pour chacun des postes cités, en considérant les modalités suivantes. Nous fournissons entre parenthèses les modalités de réponses ayant permis les différents regroupements.

1 Restrictions et désirs de consommation

(Oui, Oui)

2 Restrictions et non désirs de consommation

(Oui, {Non, NSP, Non concerné})

3 Non restrictions et désirs de consommation

({Non, NSP, Non concerné}, Oui)

4 Non restrictions et non désirs de consommation

({Non, NSP, Non concerné}, {Non, NSP, Non concerné})

1 - Restrictions et désirs de consommation

La première attitude, celle analysée ici, est probablement celle relevant de l'acceptation la plus courante. Elle se résume ainsi : "je me restreins et je consommerais plus si j'avais davantage de revenus".

Il est intéressant de mener l'analyse dans deux directions : d'une part, sur les **postes** pour lesquels cette attitude est le plus souvent adoptée ; d'autre part, sur les **caractéristiques**, si tant est qu'elles existent, des **consommateurs** qui, à travers leurs déclarations, semblent être dans une telle disposition d'esprit.

En tout état de cause, la position ici exprimée peut être ramenée à la "métatypologie" des contraintes et motivations qui régissent le sentiment de restrictions (Cf chapitre I). Ici, un sentiment de privations est clairement exprimé dans les réponses ; il y a existence d'une contrainte. Celle-ci peut raisonnablement être supposée financière ; en effet, une augmentation substantielle des revenus conduirait les individus à consommer davantage. C'est donc bien, **en partie**, une hausse du pouvoir d'achat qui permettrait de satisfaire cette appétence déclarée à consommer. La conséquence directe de cette conception serait que l'existence de difficultés budgétaires ne permettrait pas de consommer autant qu'on le souhaiterait, ce qui conduirait à l'expression d'un sentiment de restrictions.

Quant aux motivations premières qui conduisent à souhaiter consommer davantage, elles peuvent être ici de plusieurs natures. En effet, l'existence d'une contrainte financière peut laisser penser que l'ensemble des besoins, des plus indispensables à l'équilibre physiologique aux plus futiles, est pris en compte dans une telle déclaration.

Restrictions et désirs de consommer davantage

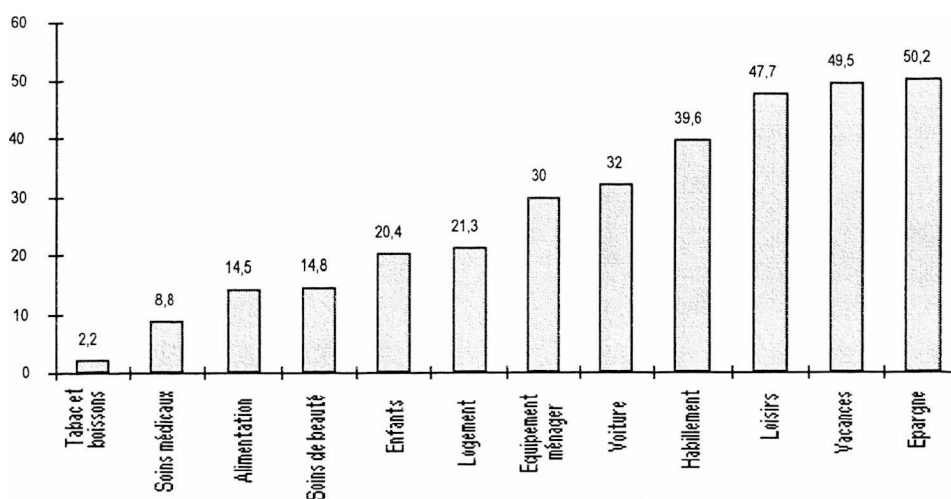
Contraintes => • Financières

Motivations => • Satisfaire le nécessaire
• Satisfaire l'utile
• Satisfaire l'agréable

1.1 Les postes

Cette dernière hypothèse peut être vérifiée en partie par l'étude du graphique 23 qui présente, pour chaque bien ou service, la part des individus qui déclarent à la fois s'imposer des restrictions et souhaiter y consacrer un budget plus important. Il ne faut, bien entendu, pas s'étonner de retrouver une répartition des postes similaire à celle qu'on recueille dans les deux questions prises séparément. C'est sur l'épargne qu'un plus grand nombre de personnes déclarent se restreindre d'une part, et souhaitent y consacrer un budget plus élevé d'autre part : l'épargne se retrouve donc assez logiquement en première position sur le graphique.

Graphique 23
Restrictions et désirs de consommer



Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 50,2% des personnes interrogées déclarent à la fois se restreindre et souhaiter consacrer un budget plus important à mettre de l'argent de côté.

Ce sont sur les biens dits "supérieurs" - ou de plaisir - (vacances, loisirs, habillement) que l'on observe une part plus importante de personnes déclarant se restreindre et vouloir consommer davantage. A l'inverse, les biens "inférieurs" - ou postes vitaux - concernent peu cette première attitude. Il est certain qu'aujourd'hui, en France comme dans l'ensemble des pays développés, les besoins physiologiques (se nourrir, se soigner) sont globalement satisfaits. La hausse du niveau de vie a par ailleurs placé plus haut le niveau de satisfaction - conformément à la loi d'Engel - et ce sont alors les besoins de niveau supérieur qui motivent les consommateurs.

L'épargne, en première position, révèle un trait particulier du comportement du consommateur des années 90. Face à la montée des inquiétudes, le consommateur, ne sachant ce que l'avenir lui réserve et particulièrement en ce qui concerne son pouvoir d'achat, privilégie l'épargne dite de précaution ou le désendettement. Cela s'est en particulier traduit par le maintien du taux d'épargne à un niveau relativement élevé, soit une situation habituelle en période de crise économique (cf. graphique 4 - chapitre I).

1.2 Les consommateurs

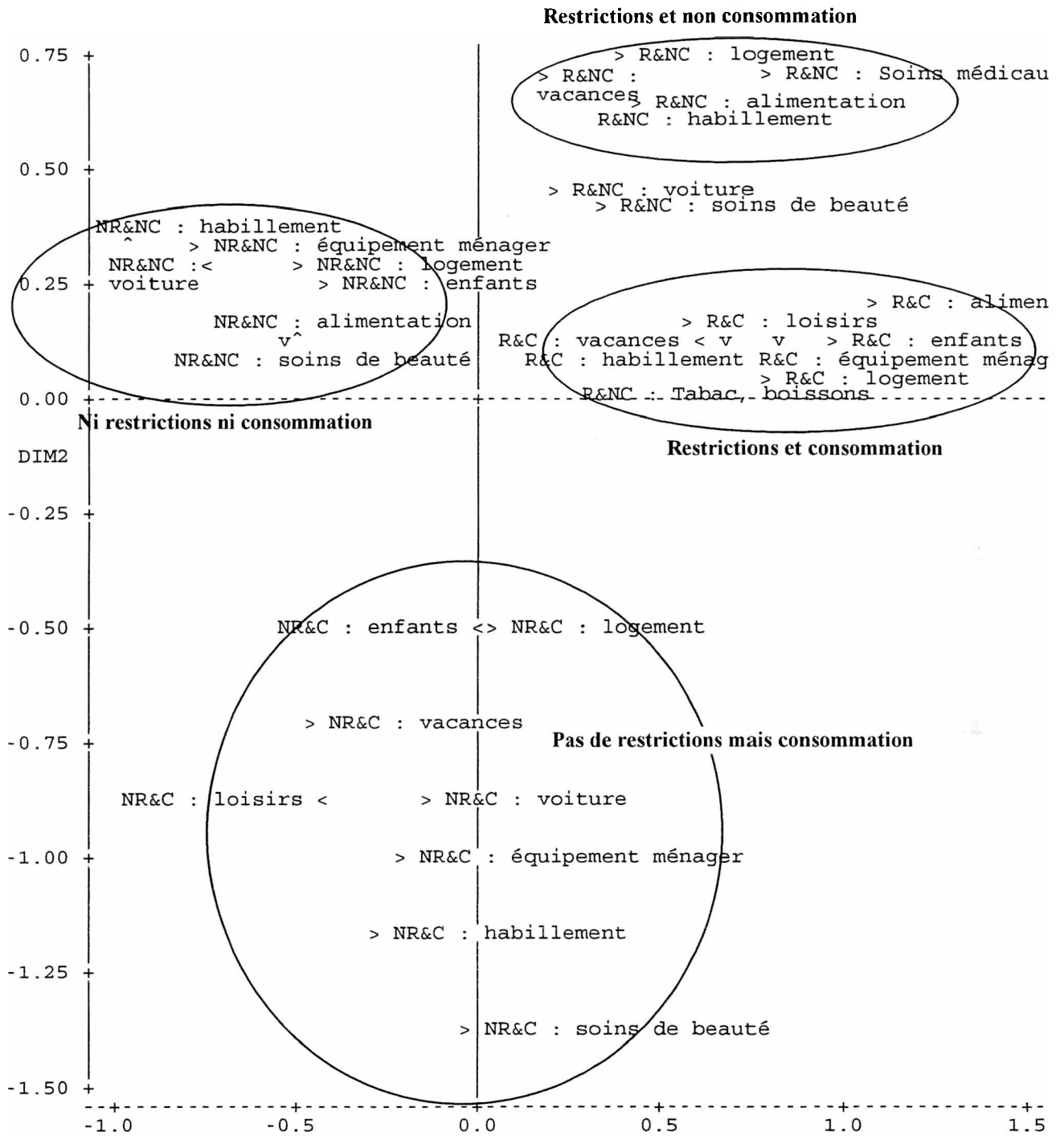
Nous voulons ici tenter de répondre à la question : "Qui adopte ce comportement ?". Comme il y a présence d'une contrainte financière, va-t-on retrouver ici en majorité des personnes appartenant à des catégories défavorisées ? Retrouve-t-on le même type d'individus pour les différents postes sur lesquels cette attitude est le plus souvent adoptée ?

Une analyse factorielle (Analyse des Correspondances Multiples) réalisée sur les nouvelles variables construites permet de synthétiser dans un nombre restreint de variables (précisément les coordonnées obtenues) l'essentiel de l'information contenue dans les réponses. Nous avons choisi de laisser de côté les postes *épargne* et *tabac et boissons* qui ont un statut bien particulier. Ces variables ont été projetées en variables supplémentaires dans l'analyse.

Le graphique 24 permet de visualiser, dans un plan, le lien existant entre les différentes modalités des variables prises en compte dans l'analyse. Il est intéressant de voir que celle-ci regroupe les postes de chaque côté des axes selon les quatre directions : restrictions et consommation, restrictions et non consommation, non restrictions et consommation, non restrictions et non consommation. Le premier axe (horizontal) oppose, à droite, les individus qui se restreignent et désirent consommer sur beaucoup de postes à ceux, à gauche, qui ne se restreignent pas et qui ne consommeraient pas plus si leurs revenus augmentaient. Le deuxième axe (vertical) oppose les individus qui ont les deux autres attitudes : ceux qui expriment des restrictions mais qui ne consommeraient pas plus d'une part (en haut), ceux qui ne se restreignent pas mais qui consommeraient plus d'autre part (en bas).

La proximité des points laisse donc penser qu'une attitude - qu'elle soit subie ou décidée - adoptée par un individu pour un poste est très probablement adoptée par ce même individu pour plusieurs autres postes.

Graphique 24
Premier plan factoriel de l'analyse des correspondances multiples effectuée sur la base des déclarations relatives aux restrictions et désirs de consommation



R&C : Restrictions et consommation
 R&NC : Restrictions et non consommation
 NR&C : Non restrictions et consommation
 NR&NC : Non restrictions et non consommation

Une classification hiérarchique réalisée à la suite de cette analyse factorielle permet de regrouper les individus en fonction de leurs déclarations, à partir de quatre variables synthétiques (les quatre premières coordonnées, qui contiennent le maximum d'information). Cinq classes sont formées et retenues. Celles-ci se caractérisent par les déclarations de restrictions et de consommation suivantes¹ :

. Première classe :	Restrictions et désirs de consommation	18,9 %
. Deuxième classe :	Restrictions, sans désirs de consommation	11,4 %
. Troisième classe :	Pas de restrictions, mais désirs de consommation	22,0 %
. Quatrième classe :	Ni restrictions, ni désirs de consommation sauf sur les vacances et loisirs	36,4 %
. Cinquième classe :	Ni restrictions, ni désirs de consommation	11,3 %

La classification obtenue ci-dessus a le mérite de pondérer les différents comportements de consommation. Elle permet de recadrer les diverses attitudes étudiées dans ce chapitre. Ainsi, revenons au cas qui nous intéresse ici : la première classe regroupe les consommateurs manifestant dans leurs déclarations une appétence à consommer insatisfaite, en partie liée à une position dans le cycle de vie favorable à la consommation (âge moyen, présence d'enfants dans le foyer).

Tableau 35
Première classe : Restrictions et désirs de consommer (19% de la population)
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS :	
Au moins une personne au chômage dans le foyer.....	31,9
PCS de l'enquêté : employé.....	26,4
PCS du chef de famille : ouvrier.....	25,6
Revenus du foyer :	
Revenus mensuels du foyer compris entre 8 000 et 12 000 francs.....	25,3
Revenus mensuels du foyer compris entre 5 000 et 8 000 francs.....	23,2
Structure du foyer :	
Nombre de personnes au foyer : quatre.....	24,3
Age de l'enquêté :	
40 à 59 ans.....	23,1
Opinions et attitudes :	
Pour l'habillement, attend toujours les soldes.....	26,3
Pour l'alimentation, profite souvent des offres promotionnelles.....	21,2
Ensemble de la population.....	18,9

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 23,1% des personnes interrogées âgées de 40 à 59 ans appartiennent à cette première classe qui regroupe les individus déclarant se restreindre et souhaiter consommer davantage sur l'ensemble des postes.

¹ Voir en annexe 4 les caractéristiques chiffrées des déclarations

Nous retrouvons, comme nous pouvions nous y attendre, relativement plus de personnes connaissant des difficultés financières et appartenant à des catégories sociales peu favorisées (chômage, revenus faibles ou moyens,...). Cela se traduit dans leur comportement d'achat par la recherche de produits moins chers, par la pratique des soldes pour les vêtements et le suivi des offres promotionnelles pour l'alimentation par exemple. En achetant moins cher, ces personnes peuvent consommer davantage et réduire ainsi leur sentiment de frustrations.

2 - Restrictions, mais sans désirs de consommation

Certaines personnes déclarent s'imposer des restrictions sur quelques postes de consommation, mais ne souhaitent pas par ailleurs en consommer davantage si leurs revenus augmentaient de façon importante. Dans ce deuxième modèle de comportement, il y a privation, mais celle-ci est délibérée. La personne décide de ne plus consommer certains biens et ce, pour des raisons diverses.

Il semblerait, à première vue, que ce n'est pas un manque d'argent qui engendre ce sentiment de restrictions puisque une hausse substantielle des revenus ne suffirait pas à encourager les individus concernés à consommer davantage. Pourtant, nous le verrons plus loin, la contrainte peut tout de même être aussi financière. Une chose est certaine dans cette attitude : il y a réellement un refus de consommer. Si tant est qu'il existe des contraintes, elles peuvent être d'ordre psychosocial, physiologique ou logistique.

Dans le cas d'existence de contraintes logistiques, la non-consommation est inhérente à la situation - il n'y a pas de neige à Plougonvelain, jamais je ne pourrai y faire de ski -. Par contre, lorsque les contraintes sont de nature psychosociale ou physiologique, on peut évoquer deux motivations au refus de consommer : on refuse le superflu ou on veut éviter le néfaste (cf. §1, chapitre I).

Restrictions sans désirs de consommer davantage

- | | |
|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contraintes => | <ul style="list-style-type: none"> • Psychosociales • Physiologiques • Logistiques • Financières |
| Motivations => | <ul style="list-style-type: none"> • Refus du superflu • Eviter le néfaste |

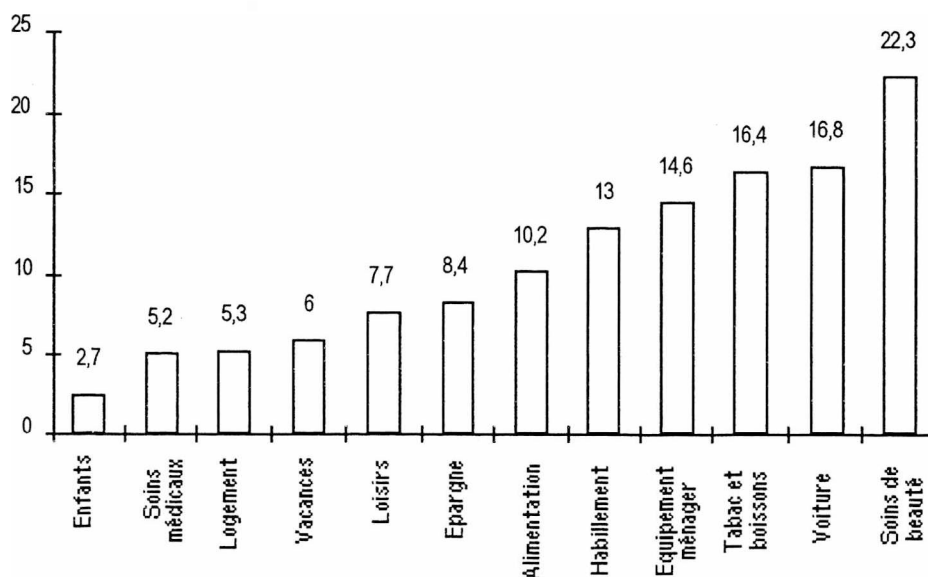
2.1 Les postes

Le graphique 25 qui donne pour chaque poste la part des individus qui ont le sentiment de se restreindre mais ne souhaitent pas consommer plus, permet de replacer les différents postes de consommation dans le contexte présenté ci-dessus.

Les postes le mieux représentés sont de nature différente : on retrouve en effet aussi bien un poste vital (l'alimentation), qu'un poste utile (l'équipement ménager) ou superflu (soins de beauté). Cela confirme bien l'hypothèse précédente mettant en exergue la multiplicité des contraintes et des motivations qui peuvent régir cette attitude.

Il est cependant frappant de constater que parmi les cinq premiers postes les plus souvent cités, quatre sont représentatifs de la consommation « symbolique » ou orientée vers l'apparence extérieure (soins de beauté, voiture, équipements ménagers, habillement). Les consommateurs refusant de consommer peuvent apparaître donc comme plus « utilitaires », plus intéressés par les services qu'ils pourraient obtenir.

Graphique 25
Restrictions sans désirs de consommer



Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 22,3% des personnes interrogées déclarent se restreindre sur les soins de beauté mais ne souhaiteraient pas y consacrer un budget plus important en cas d'augmentation de revenus.

Le poste *soins de beauté* occupe la première place : 22,3 % des personnes interrogées déclarent se restreindre sur l'achat de soins de beauté, mais n'en achèteraient pas davantage si leurs revenus augmentaient. Les soins de beauté représenteraient un superflu que l'on rejette. Mais, il faut noter que ce choix peut être aussi guidé par un ordre de priorité accordé aux différentes consommations, qui peut en partie être dû à l'existence de contraintes financières. L'analyse des catégories socio-démographiques sur-représentées parmi les personnes se restreignant sur les soins de beauté mais ne voulant pas en consommer davantage (tableau 36) laisse apparaître en effet un profil relativement caractéristique des catégories peu favorisées (chômage) pour lesquelles consommer est avant tout une nécessité où le plaisir ne trouve guère sa place.

Tableau 36
Restrictions sur les soins de beauté sans désirs de consommer
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS :	
Au moins une personne au chômage dans le foyer.....	32,1
PCS de l'enquêté : employé.....	30,6
PCS du chef de famille : ouvrier.....	28,9
Structure du foyer :	
Nombre de personnes au foyer : quatre.....	29,2
Age de l'enquêté :	
Âge de l'enquêté : 25 à 39 ans.....	26,6
Opinions et attitudes :	
Pour l'habillement, attend toujours les soldes.....	29,2
Pense que consommer n'est qu'une nécessité.....	26,9
Pour l'alimentation, profite souvent des offres promotionnelles.....	26,1
Ensemble de la population.....	22,3

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 26,6% des personnes interrogées âgées de 25 à 39 ans déclarent se restreindre sur les soins de beauté, mais ne souhaiteraient pas y consacrer un budget plus important.

La *voiture* arrive en deuxième position. Il semble, au vu des caractéristiques ci-dessous, qu'il s'agit d'un choix délibéré non pas en raison de contraintes financières, mais plutôt en raison de contraintes logistiques et/ou psychosociales. En effet, sont sur-représentés ici des individus qui appartiennent à des catégories favorisées - les revenus mensuels du foyer sont relativement élevés -, qui privilégient l'épargne à la consommation, qui planifient le budget de gros achats tels que la voiture.

Tableau 37

**Restrictions sur la voiture sans désirs de consommer
- Principales catégories socio-démographiques -**

	en %
Revenus du foyer :	
Revenus mensuels du foyer : compris entre 24 000 et 36 000 francs...	25,4
PCS, Niveau d'études :	
PCS de l'enquêté : Profession intermédiaire.....	25,2
Diplôme du chef de famille : Bac technique ou général.....	21,9
Agglomération de résidence :	
Habite en unité urbaine de 2000 à 20 000 habitants.....	24,7
Opinions et attitudes :	
Souhaitait accroître son épargne en 1994.....	21,2
Planifie le budget des gros achats.....	19,0
Ensemble de la population.....	16,8

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 25,2% des personnes interrogées exerçant une profession intermédiaire déclarent se restreindre sur la voiture, mais ne souhaiteraient pas y consacrer un budget plus important.

L'attitude sans doute adoptée dans le cas de la voiture, mais également pour l'équipement ménager - que l'on retrouve en quatrième position sur le graphique 25 -, est un comportement d'attentisme, de prudence qui se traduit par un report des achats. L'acquisition de tels biens durables peut être considérée comme non nécessaire au moment de l'enquête, voire comme superflu.

Le *tabac* et les *boissons*, avec un niveau équivalent à celui de la voiture, illustre quant à lui le cas d'une attitude motivée par une volonté d'"éviter le néfaste". Cette motivation peut dans certains cas être engendrée par une contrainte physique (une femme enceinte a choisi de ne plus fumer lors de sa grossesse) ou psychosociale (la décision ferme d'arrêter la consommation de cigarettes ou d'alcool a été prise, mais une frustration persiste).

Une interprétation supplémentaire peut être avancée compte tenu du profil socio-démographique qui apparaît au tableau 38. Cette attitude délibérée face au tabac et aux boissons est adoptée particulièrement par les catégories peu favorisées. Les augmentations successives du prix des paquets de cigarettes auraient-elles poussé certains à freiner, voire à arrêter cette consommation ?

Tableau 38
Restrictions sur le tabac et boissons sans désirs de consommer
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS :	
PCS de l'enquêté : ouvrier	23,4
PCS du chef de famille : employé.....	22,8
Revenus du foyer :	
Revenus mensuels du foyer compris entre 8 000 et 12 000 francs	25,2
Structure du foyer :	
Nombre de personnes dans le foyer : quatre.....	22,5
Commune de résidence :	
Habite en unité urbaine de 2 000 à 20 000 habitants	20,5
Ensemble de la population.....	16,4

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 25,2% des personnes dont le foyer gagne de 8 000 à 12 000 francs par mois déclarent se restreindre sur le tabac et les boissons, mais ne souhaiteraient pas y consacrer un budget plus important.

2.2 Les consommateurs

Nous l'avons vu, l'attitude qui consiste à se restreindre sur certains postes sans vouloir y consacrer un budget plus important si l'opportunité financière se présentait est motivée différemment selon les postes. Elle est par ailleurs adoptée par différents types de consommateurs.

Cependant, l'analyse factorielle montre une certaine convergence dans les déclarations, représentée sur le graphique 24 par la proximité des postes reliés à l'item R&NC (restrictions et non consommation). Malgré certaines disparités propres à un ou plusieurs postes, il y a donc un profil-type commun aux personnes enclines à préférer ne pas consommer même en situation de restrictions. Ces personnes ont été regroupées dans la deuxième classe formée par la classification.

Tableau 39

Deuxième classe : Restrictions sans désirs de consommer (11% de la population)
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
Niveau d'études :	
Non diplômé	19,2
Sexe :	
Sexe du chef de famille : Femme.....	19,1
Commune de résidence :	
Habite en unité urbaine de moins de 2 000 habitants.....	14,8
Structure du foyer :	
Nombre d'enfants dans le foyer : Un	14,8
Opinions et attitudes	
Pour l'habillement, attend toujours les soldes	19,1
Pour l'alimentation, profite souvent des offres promotionnelles	15,5
Pense que consommer n'est qu'une nécessité.....	14,5
Ensemble de la population.....	11,4

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 19,1% des femmes interrogées appartiennent à cette deuxième classe qui regroupe les individus déclarant se restreindre sans souhaiter consommer davantage sur l'ensemble des postes.

Plus d'une personne sur dix (11,4 % précisément) ressent un sentiment de restrictions face à la consommation d'une partie ou de l'ensemble des biens et services proposés sans pour autant vouloir y consacrer un budget plus conséquent si leurs revenus augmentaient de façon importante.

Le profil de cette deuxième classe ne fait pas apparaître de caractérisation sociale particulière : aucune catégorie socioprofessionnelle, aucune tranche de revenus ne ressort de façon significative. Il semble ainsi que cette attitude soit adoptée à tous les niveaux de la pyramide sociale et ce, pour des motivations et des contraintes de nature différente, comme nous l'a montré l'étude précédente des différents postes.

On retrouve cependant un nombre plus important qu'en moyenne de personnes non-diplômés, de femmes et d'habitants de communes rurales. Si la contrainte financière n'est manifestement pas absente (attente des soldes, recherche des offres promotionnelles), la dimension "plaisir" de la consommation est ici sous-estimée. Consommer est plus souvent qu'en moyenne une nécessité pour les individus appartenant à cette classe.

3 - Pas de restrictions, mais désirs de consommation

Certains individus déclarent sur certains postes ne pas s'imposer de restrictions et souhaiter consommer davantage si leurs revenus augmentaient. Il semble donc au premier abord que ces individus soient satisfaits de la situation présente, si l'on suppose que l'absence d'un sentiment de restrictions est synonyme d'un sentiment de satisfaction. C'est sans aucun doute l'absence de contraintes, de quelque nature qu'elles soient, qui gomme tout sentiment de restrictions.

Ce comportement est intéressant car il exprime une très forte propension à consommer. En l'absence de contraintes, ces personnes ont la liberté financière, physique, logistique,... de consommer comme elles le désirent et souhaiteraient dépenser plus si leurs revenus le leur permettaient. On peut penser qu'il s'agit d'une consommation de plaisir, où la finalité réside dans la possession ou l'utilisation de biens et de services, qu'ils fassent partie du nécessaire, de l'utile ou du futile. La motivation est ici hédoniste puisqu'il s'agit de satisfaire l'agréable.

Pas de restrictions, mais désirs de consommer davantage

Contraintes = > • Aucune

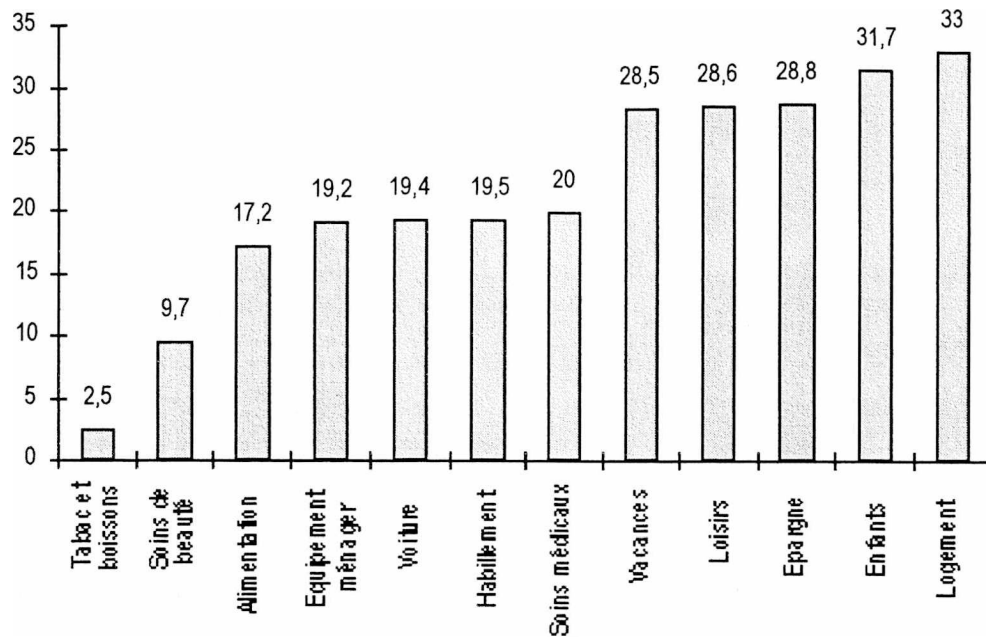
Motivations = > • Satisfaire l'agréable

3.1 Les postes

L'Agréable se rencontre à tous les niveaux de besoins. On peut satisfaire en effet des besoins physiologiques tels que la faim en y associant une touche hédoniste, comme on peut satisfaire un désir de consommation moins primordial.

C'est ce que l'on retrouve sur le graphique suivant qui propose une hiérarchie des postes pour lesquels cette attitude épicurienne est le plus souvent adoptée par les consommateurs français : dix postes sont au-dessus du niveau de 15% parmi lesquels sont disséminés des postes plutôt utiles (voiture, équipement ménager), des postes "plaisir" (loisirs, vacances) et des postes vitaux (alimentation, soins médicaux).

Graphique 26
Pas de restrictions, mais désirs de consommer



Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 33% des personnes interrogées déclarent ne pas se restreindre sur le logement mais souhaiteraient y consacrer un budget plus important en cas d'augmentation de revenus.

Il est intéressant de constater que près d'un tiers des consommateurs n'ont pas le sentiment de "se priver" en matière de logement - comprendre ici, l'aménagement et la décoration du logement - mais souhaiteraient y consacrer un budget plus important. Le tableau suivant laisse apparaître qu'il s'agit plutôt de jeunes personnes, qui, en début de cycle de vie, ont comme préoccupation leur installation dans la vie sociale.

On retrouve par ailleurs le plaisir de consommer : plus d'un tiers des personnes (35,2%) pensant que consommer est à la fois un plaisir et une nécessité déclarent ne pas se restreindre mais vouloir dépenser plus pour leur logement .

Tableau 40
Pas de restrictions sur le logement, mais désirs de consommer
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS de l'enquêté :	
Agriculteur	46,2
Zone de résidence :	
Habite dans le bassin parisien	41,4
Age de l'enquêté :	
25 à 39 ans	39,6
Revenus du foyer :	
Revenus mensuels du foyer compris entre 5 000 et 8 000 Francs	38,3
Opinions et attitudes :	
Attend rarement les soldes pour l'habillement	41,4
Pense avoir recours à un crédit immobilier dans l'année à venir	39,9
Pense que consommer est à la fois un plaisir et une nécessité	35,2
Ensemble de la population	33,0

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 39,6% des personnes âgées de 25 à 39 ans déclarent ne pas se restreindre sur les dépenses relatives au logement, mais souhaiteraient y consacrer un budget plus important.

Les dépenses pour les enfants sont également en bonne position dans cette hiérarchie, prenant place avant les vacances et les loisirs. Ce sont, là encore, des personnes jeunes, ayant un ou plusieurs enfants, plus souvent employés ou ouvriers qui souhaitent dépenser davantage pour les enfants.

3.2 Les consommateurs

L'étude de ces consommateurs « hédonistes » peut apporter des éléments essentiels pour les professionnels ayant là un potentiel non négligeable qui ne connaît pas ou ne s'impose pas de contraintes financières et qui sera donc peut-être sensible à la valeur ajoutée intégrée dans l'objet de consommation, qu'elle soit fonctionnelle ou symbolique.

Notre classification a regroupé ces consommateurs, qui ont ainsi tendance à adopter un comportement identique face à tous — ou presque — les types de produits. Ils représentent 22 % de la population et sont plutôt jeunes (25 à 39 ans). Ils ne ressentent pas de contraintes financières bien qu'ils ne fassent pas partie des catégories les plus favorisées. On retrouve sans doute là les adeptes du "cocooning" privilégiant le confort de la famille, du logement.

Tableau 41

Troisième classe : Pas de restrictions, mais désirs de consommer (22% de la population)
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS de l'enquêté :	
Ouvrier	32,8
Zone de résidence :	
Habite dans le bassin parisien	29,8
Structure du foyer :	
Nombre de personnes au foyer : Cinq	28,3
Nombre de personnes au foyer : Trois.....	26,2
Age de l'enquêté : 25 à 39 ans	27,7
Opinions et attitudes :	
Souhaite consacrer plus de temps aux courses	32,1
Ensemble de la population	22,0

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

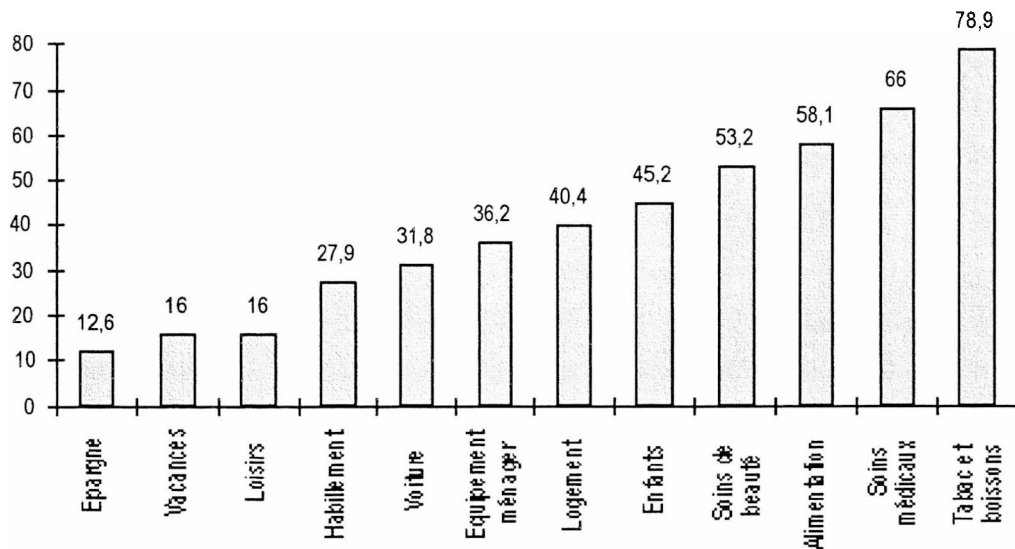
Exemple de lecture : 27,7% des personnes âgées de 25 à 39 ans appartiennent à cette troisième classe qui regroupe les individus déclarant ne pas se restreindre mais souhaiter consommer davantage sur l'ensemble des postes.

4 - Ni restrictions, ni désirs de consommation

La dernière attitude mise en évidence dans notre enquête est particulière. Nous cernons là, en effet, des personnes qui n'expriment ni sentiment de restrictions, ni désirs de consommation.

4.1 Les postes

Graphique 27
Ni restrictions, ni désirs de consommer



Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 78,9% des personnes interrogées déclarent ni se restreindre, ni vouloir consacrer un budget plus important au tabac et boissons en cas d'augmentation de revenus.

Ce graphique est le "négatif" du graphique 23, qui présente les parts de consommateurs déclarant se restreindre et vouloir consommer plus sur chaque poste. Les postes vitaux, en première position ici, nous rappelle qu'aujourd'hui peu de gens ne peuvent satisfaire ces besoins physiologiques, soit du fait d'une évolution favorable des prix dans un contexte de concurrence exacerbée (alimentation), soit grâce à la présence d'un financement collectif (soins de santé). A l'inverse, en dernière position du graphique 27, on trouve les postes moins indispensables tels que les vacances et les loisirs, auxquels une bonne partie de la population ne peut consacrer le budget souhaité.

4.2 Les consommateurs

Comme pour les attitudes précédentes, l'analyse factorielle a regroupé les enquêtés déclarant ne pas se restreindre et ne pas souhaiter consommer davantage sur une partie ou sur l'ensemble des postes ; ce qui laisse penser que ces individus ont une forte tendance à adopter un tel comportement sur un grand nombre de postes.

Cependant, la classification a séparé deux catégories d'individus. Le premier groupe¹ (ou la quatrième classe formée), qui comporte le plus grand nombre de personnes (36,4% de la population), est constitué par des personnes n'exprimant aucun sentiment de restrictions, ni désirs de consommation **sauf** sur les vacances et les loisirs. Le second groupe rassemble quant à lui des personnes ayant le sentiment de se restreindre sur **aucun** poste et n'ayant **aucun** désir de consommer plus.

L'analyse montre des profils bien différents pour ces deux classes :

- La première regroupe des personnes appartenant à des catégories favorisées (hauts revenus, bon équipement,...). On retrouve ainsi des individus qui, en l'absence de contraintes budgétaires, ont tout loisir de consommer comme ils le souhaitent sans ressentir le moindre sentiment de restrictions. La consommation est d'ailleurs évoquée comme un moment de plaisir. Seuls les vacances et les loisirs ne sont pas correctement satisfaits. Ce n'est pas, semble-t-il, uniquement pour des raisons financières, mais aussi pour des raisons de manque de temps libre : en effet, 42,3% des personnes qui souhaitent avoir plus de temps libre, plutôt que plus d'argent, sont regroupées ici.

¹ Voir en annexe 4 les déclarations caractéristiques de chaque classe formée par la classification hiérarchique ascendante.

Tableau 42
Quatrième classe : Ni restrictions, ni désirs de consommer plus
sauf sur les vacances et loisirs (36% de la population)
- Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS et Niveau d'études de l'enquêté :	
Diplômé du supérieur (licence et plus)	58,2
Cadre supérieur ou profession libérale.....	52,1
Profession intermédiaire	46,2
Pas de menace de chômage dans le foyer.....	38,8
Patrimoine, revenus et équipements du foyer :	
Revenus mensuels du foyer compris entre 24 000 et 36 000 francs.....	55,0
Possède plusieurs voitures	41,7
Propriétaire de son logement de résidence	40,2
Opinions et attitudes :	
Pense que consommer n'est qu'un plaisir	45,1
Préfère plus de temps libre à plus d'argent	42,3
Ensemble de la population	36,4

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 58,2% des diplômés du supérieur appartiennent à cette quatrième classe qui regroupe les individus déclarant ne pas se restreindre ni souhaiter consommer davantage sur l'ensemble des postes sauf sur les vacances et les loisirs.

- La seconde classe regroupe surtout des personnes âgées (48,5% ont plus de 65 ans), à la retraite. Ces personnes n'expriment aucun désir de consommer plus. Ce n'est pas un manque d'argent — aucune catégorie de revenus n'apparaît dans le profil socio-démographique —, mais ces personnes, en fin de cycle de vie, ne sentent pas concernées par la consommation de certains postes : vacances, loisirs, enfants,... On peut penser que l'appartenance de ces personnes à des générations ayant vécu dans des conditions frugales, voire difficiles (deuxième guerre mondiale) explique une part de ce manque d'appétence à consommer.

L'absence de restrictions laisse à penser que ces personnes ne connaissent pas de contraintes. L'absence de désir de consommer davantage évoque probablement plus une certaine insuffisance de motivations que l'atteinte de la satiété.

Ni restrictions, ni désirs de consommer davantage

Contraintes => • Aucune

Motivations => • ?

Un défi est probablement lancé aux professionnels pour susciter dans cette population de nouveaux besoins, car il y a là un véritable potentiel de consommation. Ces personnes ne connaissent en effet aucune contrainte, si ce n'est physique, et ont aujourd'hui un pouvoir d'achat non négligeable. Le renouvellement des générations devrait, de ce point de vue, favoriser la consommation des personnes âgées et tendre à réduire la taille de cette classe.

Tableau 43

Cinquième classe : Ni restrictions ni désirs de consommer plus
sur l'ensemble des postes (11% de la population)
 - Principales catégories socio-démographiques -

	en %
PCS de l'enquêté :	
Retraité	23,3
Age de l'enquêté :	
60 ans et plus	23,2
Patrimoine :	
Propriétaire de son logement de résidence	14,4
Commune de résidence :	
Habite en unité urbaine de plus de 100 000 habitants (hors Paris)	14,1
Opinions et attitudes :	
Pour l'habillement, n'attend jamais les soldes.....	32,4
Pour l'alimentation, ne profite jamais des offres promotionnelles	21,4
Ne planifie pas le budget des gros achats	18,2
Ensemble de la population.....	11,3

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 23,2% des personnes âgées de plus de 60 ans appartiennent à cette classe qui regroupe les individus déclarant ne pas se restreindre, ni souhaiter consommer davantage sur l'ensemble des postes.

En conclusion

Les différentes analyses présentées au long de ce rapport permettent de répondre, ne serait-ce que partiellement, à nos deux principales interrogations : Se restreindre est-il synonyme de difficultés financières ? Se restreindre traduit-il une envie de consommer plus ?

Globalement, et sans surprise, on peut répondre par l'affirmative à ces deux questions. Qu'on lève la contrainte financière, l'individu qui a le sentiment de se restreindre déclare qu'il consommera plus. Cette attitude est très forte dans le cas des vacances et des loisirs.

Mais elle n'est pas systématique. Dans six cas sur dix, se restreindre sur les soins de beauté ne se traduit pas par une envie de consommer plus. Plus frappant encore, cette attitude concerne près de 90% de ceux qui se restreignent sur le tabac ou la boisson.

Se restreindre alors même qu'on n'a pas le désir de consommer davantage si son revenu augmentait de manière substantielle est une attitude qui peut s'interpréter de deux façons différentes. D'abord, la contrainte qui force à se restreindre n'est pas de nature financière. Cette explication n'est (malheureusement pour la simplification de l'analyse) pas la seule. Ensuite, quand bien même une augmentation **importante** du revenu est envisagée (cas de figure proposé à l'enquête), certains individus s'autocensurent. Ils jugent, consciemment ou inconsciemment, que cette augmentation serait insuffisante et qu'ils auraient à faire des choix. Il nous est impossible de faire la part entre le poids des deux explications pour chaque poste de consommation. Il reste que la classification effectuée sur les données croisant les sentiments de restrictions et les désirs de consommation laisse apparaître un groupe de population, certes assez faible (11% des Français), au sein duquel se restreindre et ne pas vouloir consommer est une attitude que l'on retrouve en face de beaucoup de postes de consommation. Ce constat laisse supposer que la première interprétation - contrainte de nature autre que financière - a un poids plus important dans l'explication de cette attitude¹.

¹ La dernière hypothèse serait de considérer que les postes de consommation que nous avons proposés aux enquêtés sont incomplets. Par exemple, un individu monomane se restreignant sur tout pour satisfaire sa passion (qu'il n'arrive pas à intégrer parmi la dizaine de postes de consommation proposée) ne déclarerait donc aucun désir de consommation en cas d'augmentation de son revenu puisque cette dernière serait "engloutie" dans son hobby. Nous pensons cependant que ce cas de figure intéresse peu de monde compte tenu du caractère générique et globalisant des libellés des postes de consommation proposés aux enquêtés.

Le sentiment de restrictions traduisant un désir de consommation est partagé par deux groupes de population distincts. Lorsqu'il concerne la majorité des postes de consommation (vacances, loisirs, habillement, équipement ménager, voiture,...), ce sentiment a pour terreau de prédilection les catégories peu favorisées : ouvriers, employés, chômeurs, faibles revenus. La contrainte est ici uniquement financière. Lorsque ce sentiment concerne uniquement les postes vacances et loisirs (on ne se restreint pas par ailleurs), on touche des catégories de population favorisées : cadres, hauts niveaux d'études, hauts revenus. La contrainte financière existe cependant, mais elle partage la justification du sentiment de restrictions avec la contrainte de manque de temps. On peut cependant se demander si cette dernière ne se ramène pas, in fine, à une contrainte de revenu, une augmentation des ressources permettant, par exemple, de consacrer un temps moindre au travail.

Le sentiment de restrictions qui ne se traduit pas par un désir de consommation concerne particulièrement les postes "soins de beauté", "voiture" et "tabac-boisson". Ce sentiment est plus souvent partagé globalement (par poste, on note des différences sensibles) par les non-diplômés, les ruraux et les femmes. La nature des principales contraintes sous-jacentes est difficile à cerner. L'absence de désir de consommation incite à écarter la contrainte financière, mais la sensibilité au prix (soldes, promotions) dont font preuve certains des individus qui ont cette attitude ne permet pas de l'exclure totalement. Des contraintes de nature psychosociale semblent exister : caractère superflu des dépenses pour les soins de beauté et pour le tabac-boisson (voire nuisible pour ces dernières). Pour la population qui nous intéresse (peu diplômée et rurale), on peut supposer que les contraintes existantes relèvent pour une bonne part de l'autocensure : l'envie de consommer est bien réelle (il y a sentiment de restrictions), mais les consommations concernées ne font pas partie du "champ des possibles". Des contraintes de nature logistique sont également probables (problème d'offre plus limitée en zone rurale). On aura remarqué avec intérêt que la voiture génère aujourd'hui cette attitude - restrictions sans désirs de consommer - chez bon nombre de nos concitoyens. Là aussi, on ne peut exclure la contrainte financière. Ce sentiment de restrictions et d'absence de désirs de consommation sur la voiture peut signifier une attitude d'attentisme, de report, le montant financier en jeu lors de l'achat d'un véhicule étant jugé, dans le contexte actuel, trop élevé même avec une augmentation importante des revenus.

Tableau de synthèse sur le sentiment de restrictions
Contraintes, motivations, consommations, profils sociaux

Attitudes	Restrictions et désirs de consommation		Restrictions sans désirs de consommation	Pas de restrictions et désirs de consommation	Pas de restrictions, pas de désirs de consommation
Premiers postes concernés	Vacances : 50 % ⁽¹⁾ Loisirs : 48 % Habillage : 40 % <i>(Equipements ménagers : 30 %)</i>		Soins de beauté : 22 % Voiture : 17 % <i>(Tabac, boissons : 16 %)</i>	Logement : 33 % Enfants : 32 %	Tabac, boisson : 79 % ⁽²⁾ Soins médicaux : 66 % Alimentation : 58 % <i>(Equipements ménagers : 36 %)</i>
Groupes sociaux caractéristiques	Restrictions et désirs de consommation sur la majorité des postes	Restrictions et désirs de consommation uniquement sur les vacances et les loisirs	Pas de diplôme Commune rurale Femme <i>(Femme chef de famille)</i>	Ouvrier 25 à 39 ans Famille nombreuse	Retraité 60 ans et plus Propriétaire
	Un membre du foyer au chômage Faibles revenus 40 à 59 ans Employé, ouvrier	Haut niveau d'études Cadre Hauts revenus Propriétaire			
Opinions caractéristiques	Sensible au prix (soldes, promotions)	Sensible au manque de temps, au plaisir de consommer	Sensible au prix (soldes, promotions), peu sensible au plaisir de consommer	Aime faire les courses	Peu sensible au prix (soldes, promotions)
Contraintes	Financière	Financière, Logistique (temps)	Psycho-sociale, Logistique, <i>Financière</i>	Pas de contrainte déclarée	Pas de contrainte déclarée
Motivations	L'agréable, l'utile, <i>le nécessaire</i>	L'agréable, <i>l'utile, le nécessaire</i>	Le superflu, <i>le néfaste</i>	L'agréable, l'utile	?
Dimensions marketing concernées	Prix	Prix, produit	Communication, produit, <i>distribution, prix</i>	Prix	Communication, produit, <i>distribution</i>

(1) 50% des Français se restreignent sur le poste "vacances" et y consacraient un budget plus important si leurs revenus augmentaient de façon importante.

(2) 79% des Français ne se restreignent pas sur le tabac et la boisson et n'y consacraient pas un budget plus important.

Enfin, l'absence d'un sentiment de restrictions peut être concomitante d'un désir de consommer. Cette attitude est a priori étonnante : vouloir consommer plus si les revenus le permettaient, n'est-ce pas avouer qu'on n'a pas actuellement les moyens de ses envies. On ne peut pas écarter cette hypothèse. Ainsi, certains individus n'osant pas avouer qu'ils se restreignent, se trahissent en déclarant à la question suivante qu'ils dépenseraient plus s'ils le pouvaient. Mais pour nous, le sentiment de restrictions, c'est "être obligé de s'imposer **régulièrement** des restrictions". Dans ce cadre, vouloir consommer plus traduirait un sentiment occasionnel de restrictions. Cette attitude - pas de restrictions, mais des désirs de consommation - concerne en premier lieu le logement et les dépenses pour les enfants. On la retrouve plus souvent parmi les ouvriers, les personnes âgées de 25 à 39 ans, les individus appartenant à des familles nombreuses et ceux qui aiment faire les courses. On peut penser que cette attitude manifeste un désir de "monter en gamme", de consommer de la qualité, de se faire plaisir.

Pour l'avenir, deux pistes de recherche nous semblent intéressantes :

- Affiner la typologie construite sur les questions croisant les sentiments de restrictions et les désirs de consommation en cas d'augmentation importante de revenu. La taille de l'échantillon (1 000 individus) ne nous a pas permis de descendre à un niveau de décomposition très fin. La fusion de fichiers d'enquêtes contenant les mêmes questions (sur deux ou trois ans par exemple) pourraient permettre l'émergence d'attitudes plus typées en terme de postes de consommation et de caractéristiques socio-démographiques.
- Explorer les informations marketing contenues dans les diverses attitudes identifiées. Les éléments disponibles dans l'enquête nous donnent quelques pistes sur les motivations et sur la sensibilité à quelques dimensions de ce qu'en terme de marketing on appelle "le mix". Des questions complémentaires pourraient améliorer notre compréhension des contraintes, des motivations et du système de valeurs des différents groupes de population définis par leurs frustrations et désirs de consommation.

Le sentiment de restrictions n'est pas prêt de disparaître. Ni l'augmentation des richesses, ni l'accroissement de la consommation ne sauront l'éteindre. La fortune et le bien-être ont des rapports ambigus. A moins que les Français cherchent à cultiver ce sentiment et qu'ils aient compris, avec le poète Guillaume Amfrye, Abbé de Chaulieu, "... que la jouissance de nos biens les plus parfaits ne vaut pas l'impatience ni l'ardeur de nos souhaits".

ANNEXES

Annexe 1

Tableaux et données statistiques

(1978 à 1993)

**A. Evolution de quelques indicateurs économiques
entre 1978 et 1993**

Evolution de quelques indicateurs économiques

En % (par rapport à l'année précédente pour les quatres premières lignes du tableau)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Taux de croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible par habitant			-0,6	2,0	1,9	-1,3	-1,2	1,2	1,9	-0,1	2,7	3,2	2,8	1,2	1,5	0,2
Taux de croissance de la consommation en volume par habitant			0,9	1,5	2,8	1,4	1,5	1,8	3,2	2,2	2,6	2,4	1,8	0,6	0,6	-0,1
Taux de croissance du produit intérieur brut	3,8	3,3	1,6	1,2	2,5	0,7	1,3	1,7	2,1	2,2	4,3	3,9	2,4	0,6	1,1	-1,0
Taux de croissance de l'indice des prix à la consommation	8,6	10,7	13,5	13,4	11,8	9,6	7,4	5,8	2,7	3,1	2,7	3,6	3,4	3,1	1,9	2,1
Taux d'épargne des ménages	20,4	18,8	17,6	18,0	17,3	15,9	14,5	14,0	12,9	10,8	11,0	11,7	12,5	13,1	13,9	14,2

Source : INSEE, Comptes de la Nation

**La consommation des ménages :
évolution des coefficients budgétaires**

En % (calculés au prix courant)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Alimentation, boisson, tabac	22,5	22,0	21,4	21,3	21,1	21,1	21,2	20,7	20,5	20,0	19,8	19,6	19,3	18,1	18,9	18,6
Habillement, chaussures.....	7,7	7,6	7,3	7,2	7,1	7,1	7,0	7,0	7,2	7,0	6,8	6,6	6,5	6,3	6,2	6,0
Logement, chauffage, éclairage	16,2	16,4	17,5	17,6	17,4	18,0	18,6	19,1	18,7	18,9	18,9	19,0	18,9	20,3	20,3	21,1
Equipement et entretien du logement	9,7	9,6	9,6	9,3	9,3	8,9	8,6	8,4	8,5	8,3	8,2	8,2	8,0	7,7	7,8	7,5
Services médicaux et de santé	7,7	7,7	7,7	7,8	7,8	8,1	8,4	8,6	8,9	8,9	9,3	9,3	9,5	9,8	10,0	10,3
Transports et communications.....	16,3	16,6	16,6	16,7	17,3	17,2	16,8	16,9	16,4	16,8	16,9	16,9	17,0	16,1	16,3	15,9
Loisirs, culture.....	7,3	7,4	7,3	7,2	7,3	7,2	7,1	7,1	7,2	7,3	7,5	7,4	7,7	7,6	7,7	7,5

Source : INSEE, Comptes de la Nation

Part des Français qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions

En % de l'ensemble de la population

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Tous postes confondus.....	52	51	59	66	64	62	65	64	58	65	63	57	59	58	58	69
Vacances, loisirs.....	38	38	42	51	51	49	51	49	47	51	50	44	47	45	47	53
Habillement	35	34	39	43	46	46	50	48	41	48	44	41	42	42	42	52
Achat d'équipements ménagers	30	26	32	38	40	40	43	44	37	44	42	39	40	42	41	50
Soins de beauté	23	20	24	32	33	34	36	35	30	38	35	33	33	34	35	43
Voiture	22	21	31	34	35	33	35	32	26	34	32	28	30	30	30	37
Logement	14	11	16	19	20	21	21	23	17	19	19	18	19	19	20	25
Tabac, boisson	13	11	13	19	20	20	19	19	14	22	17	16	17	17	17	23
Alimentation	10	13	16	17	17	18	17	17	13	16	15	14	15	14	16	21
Dépenses pour enfants	3	8	11	13	14	14	14	15	10	16	16	12	14	14	13	16
Soins médicaux	3	4	5	6	6	6	6	6	4	8	5	6	7	6	6	9

Source : CREDOC, Enquêtes "Aspirations et Conditions de vie des Français"

B. Evolution des liens statistiques entre sentiment de restrictions et variables d'opinions ou socio-démographiques

La méthode utilisée ici a déjà fait l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport du CREDOC "*L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques*" (voir bibliographie). Elle comporte deux étapes principales :

Dans un premier temps, on calcule, au moyen du test classique du Khi2, les liens statistiques entre les questions sur les restrictions et chacune des variables socio-démographiques ou d'opinions, croisées deux à deux pour chacune des huit périodes retenues (1978-1979, 1980-1981, 1982-1983, 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, 1992-1993).

Dans un second temps, on effectue une régression des "valeurs-test" (le logit de la probabilité associé à l'hypothèse d'indépendance des deux variables croisées) des Khi2 en fonction du temps et on calcule la pente de la tendance d'évolution et la significativité de cette pente (test de Student). Une pente positive (et significative) traduit un accroissement au cours du temps des disparités du sentiment de restrictions entre les modalités de la variable considérée. Une pente négative traduit une réduction de ces disparités.

Liste des variables socio-démographiques utilisées

Sexe	Profession et catégorie socioprofessionnelle
Homme	Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise
Femme	Cadre, membre de profession intermédiaire
	Employé
Age	Ouvrier
24 ans et moins	Etudiant
25 à 39 ans	Retraité
40 à 59 ans	Autre inactif (femme au foyer principalement)
60 ans et plus	
Niveau d'études	Taille d'agglomération de résidence
Aucun diplôme, CEP	Moins de 2 000 habitants
BEPC, BEPS, BE	De 2 000 à moins de 20 000 habitants
Bac et études supérieures	De 20 000 à moins de 100 000 habitants
	100 000 habitants et plus
	Paris et agglomération parisienne
Taille du foyer	Revenu mensuel du foyer
Une personne	Moins de 5 000 Francs
Deux personnes	De 5 000 à 7 999 Francs
Trois personnes	De 8 000 à 11 999 Francs
Quatre personnes	De 12 000 à 23 999 Francs
Cinq personnes et plus	24 000 Francs et plus
	Non déclaré

Liste des variables d'opinions utilisées

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années, ça va ...

Beaucoup ou un peu mieux

C'est pareil

Un peu ou beaucoup moins bien

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années, ça va ...

Beaucoup ou un peu mieux

C'est pareil

Un peu ou beaucoup moins bien

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?

Vont s'améliorer beaucoup ou un peu

Vont rester semblables

Vont se détériorer un petit peu ou beaucoup

Tableau d'évolution des valeurs-tests associées au Khi2

m : moyenne des valeurs-tests sur toute la période d'étude (une "valeur-test" est d'autant plus forte que l'existence d'un lien statistique est probable)

e.t. : écart-type des valeurs-tests sur toute la période

pente : coefficient de la régression linéaire fonction du temps

T : student de la pente

Le sentiment de s'imposer régulièrement des restrictions

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	2,38	3,63	6,44	3,4	0,95	3,67	5,2	5,62	3,9	1,8	0,2	0,8
Age	7,76	9,26	11,4	10,25	12,82	11,75	11,37	12,18	10,8	1,7	0,5	3,1
PCS	8,33	11,39	11,92	10,57	11,57	10,29	10,2	12,78	10,9	1,4	0,3	1,3
Niveau d'études	0,72	0,56	1,12	0,93	0,36	1,03	2,18	2,19	1,1	0,7	0,2	2,7
Taille d'agglomération	8,78	2,11	1,81	1,32	2,76	1,01	0,87	1,72	2,5	2,6	-0,7	-2,0
Taille du foyer	3,88	7,25	7,76	7,91	9,64	10,33	7,11	7,58	7,7	1,9	0,4	1,5
Revenu	6,16	10,57	8,43	9,43	11,06	10,61	10,39	11,23	9,7	1,7	0,3	1,5
Niveau de vie personnel passé	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	99,99	100,0	0,0	0,0	-
Niveau de vie des Français passé	10,01	5,7	7,42	5,42	7,75	5,42	7,24	4,55	6,7	1,8	-0,4	-1,7
Conditions de vie futures	8,45	6,64	10,26	9,01	10,18	7,16	8,65	9,62	8,7	1,3	0,1	0,6

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur les soins médicaux

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	-1,22	0,25	-0,17	0,15	-0,79	1,74	1,73	2,36	0,5	1,3	0,4	3,8
Age	2,18	-0,45	-1,48	0,89	0,84	-0,09	1,83	1,74	0,7	1,3	0,1	0,7
PCS	1,62	3,63	1,25	2,68	2,76	3,72	2,39	2,82	2,6	0,9	0,1	0,8
Niveau d'études	3,66	2,02	3,31	2,48	4,71	1,14	3,09	3,94	3,0	1,1	0,0	0,2
Taille d'agglomération	2,87	0,37	5,48	-1,26	1,34	-0,31	-1,66	-0,42	0,8	2,4	-0,6	-1,8
Taille du foyer	2,73	1,65	0,9	0,93	2,01	2,57	1,73	2,87	1,9	0,8	0,1	0,7
Revenu	4,72	7,58	7,52	5,45	6,97	5,57	6,09	6,46	6,3	1,0	-0,2	-1,4
Niveau de vie personnel passé	8,22	6,8	7,39	6,56	8,6	7,91	7,59	6,03	7,4	0,9	0,0	-0,1
Niveau de vie des Français passé	5,9	1,71	1,62	1,45	2,18	1,97	2,97	-0,73	2,1	1,9	-0,5	-1,9
Conditions de vie futures	2,9	1,04	4,2	5,11	3,61	2,4	3,87	4,45	3,4	1,3	0,2	1,1

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur la voiture

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	4,08	2,05	1,18	2,95	4,31	3,04	0,02	2,04	2,5	1,4	-0,2	-0,9
Age	9,13	9,02	13,54	12,55	10,39	12,42	10,42	11,85	11,2	1,7	0,2	0,9
PCS	9,64	8,98	12,96	11,59	8,53	11,36	8,75	10,96	10,3	1,6	0,0	0,0
Niveau d'études	1,25	-0,4	1,24	1,11	-0,51	1,2	2,19	2,58	1,1	1,1	0,2	1,6
Taille d'agglomération	4,63	-1,78	2,32	0,91	2,25	1,07	2,2	1,16	1,6	1,8	-0,1	-0,3
Taille du foyer	5,61	7,71	10,13	9,71	7,57	10,19	7,11	7,5	8,2	1,6	0,1	0,4
Revenu	5,04	6,96	5,98	5,68	6,13	5,95	7,13	6,24	6,1	0,7	0,0	0,1
Niveau de vie personnel passé	9,43	10,98	13,25	99,99	12,19	11,64	11,15	10,02	22,3	31,4	-3,4	-0,5
Niveau de vie des Français passé	6,68	5,6	5,78	6,82	6,74	5,21	6,67	3,37	5,9	1,2	-0,2	-1,4
Conditions de vie futures	8,66	4,77	7,96	9,07	7,59	6,72	6,04	7,47	7,3	1,4	-0,1	-0,4

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur l'achat d'équipements ménagers

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	1,41	2,5	4,04	1,44	2,38	2,71	4,57	4,32	2,9	1,2	0,3	2,1
Age	6,03	7,65	9,42	9,66	13,32	13,2	10,23	12,3	10,2	2,6	0,9	3,3
PCS	7,36	9,52	9,82	9,43	11,9	10,35	10,59	12,21	10,1	1,5	0,5	3,6
Niveau d'études	0,61	1,58	1,46	-0,1	-0,69	-0,46	1,69	1,72	0,7	1,0	0,0	0,1
Taille d'agglomération	3,29	0,2	4,56	2,13	1,98	1,69	-0,08	0,51	1,8	1,6	-0,4	-1,6
Taille du foyer	2,6	5,46	7,47	6,84	8,89	10,22	6,97	6,37	6,9	2,3	0,5	1,7
Revenu	5,45	8,68	8,5	8,62	9,71	8,1	8,84	10,13	8,5	1,4	0,2	1,2
Niveau de vie personnel passé	10,7	10,92	99,99	99,99	13,68	12,75	11,06	13,33	34,1	40,7	-9,2	-1,2
Niveau de vie des Français passé	7,69	4,17	6,98	6,45	6,08	4,83	5,68	3,81	5,7	1,4	-0,3	-1,7
Conditions de vie futures	5,97	2,85	8,7	8,47	8,9	5,73	7,71	7,82	7,0	2,1	0,3	1,1

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur l'alimentation

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	4,33	2,29	3,51	2,29	1,4	1,97	3,21	4,81	3,0	1,2	0,0	0,1
Age	1,91	1,66	0,74	1,05	3,35	3,05	1,63	3,55	2,1	1,1	0,2	1,7
PCS	4,71	3,97	3,92	3,87	6,39	4	3,97	4,83	4,5	0,9	0,0	0,3
Niveau d'études	3,78	1,69	0,36	0,39	3,49	1,19	1,33	1,36	1,7	1,3	-0,2	-0,8
Taille d'agglomération	9,88	1,93	2,37	0,04	2,45	-1,22	0,85	-0,17	2,0	3,4	-1,0	-2,5
Taille du foyer	5,35	6,06	4,1	2,91	2,88	4,61	2,57	5,23	4,2	1,3	-0,2	-1,0
Revenu	8,93	11,99	10,88	10,98	9,3	9,29	8,91	11,55	10,2	1,3	-0,2	-1,1
Niveau de vie personnel passé	12,27	9,72	10,14	10,09	9,85	8,36	7,2	7,99	9,5	1,6	-0,5	-3,4
Niveau de vie des Français passé	7,4	6,13	2,79	2,54	3,08	2,01	2,36	3,65	3,7	2,0	-0,6	-2,4
Conditions de vie futures	4,47	3,16	4,1	6,6	3,85	5,7	2,93	4,92	4,5	1,2	0,0	0,2

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur les soins de beauté

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	7,46	6,9	10,12	11,02	6,37	7,31	11,14	10,78	8,9	2,1	0,4	1,2
Age	7,48	8,23	10,74	9,55	12,3	99,99	10,26	11,49	21,3	31,9	3,7	0,7
PCS	7,55	9,71	12,12	10,27	11,58	12,24	10,73	11,12	10,7	1,5	0,4	1,9
Niveau d'études	-0,34	3,26	2,71	-0,6	0,27	0,32	1,22	3,45	1,3	1,6	0,1	0,4
Taille d'agglomération	4,96	1,07	0,94	1,36	2,13	3,67	2,33	-0,65	2,0	1,7	-0,3	-1,1
Taille du foyer	5,62	9,36	9,2	11,48	99,99	13,19	10,56	9,88	21,2	31,9	1,6	0,3
Revenu	3,1	5,37	6,81	6,21	7,61	8,06	7,48	7,27	6,5	1,6	0,3	2,5
Niveau de vie personnel passé	8,65	10,39	13,21	13,63	13,34	12,81	11,7	99,99	23,0	31,2	9,5	1,8
Niveau de vie des Français passé	5,87	4,21	6,67	5,97	7,03	5,71	7,37	5,22	6,0	1,0	0,1	0,7
Conditions de vie futures	2,34	2,78	7,76	7,86	7,86	4,75	7	5,08	5,7	2,3	0,4	1,1

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur les vacances et les loisirs

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	1,19	1,42	4,38	1,15	-0,3	1,46	4,7	3,22	2,2	1,8	0,2	0,9
Age	7,83	10,03	12,05	11,81	13,07	13,3	9,72	11,49	11,2	1,9	0,3	1,3
PCS	7,93	11,05	12,46	11,17	12,1	11,9	9,29	11,82	11,0	1,6	0,2	0,9
Niveau d'études	0,38	-0,78	1,99	0,23	0,36	1,1	2,49	2,44	1,0	1,2	0,3	2,4
Taille d'agglomération	7,03	0,54	1,13	2,49	3,12	0,94	0,41	0,27	2,0	2,3	-0,6	-1,9
Taille du foyer	4,88	7,16	8,75	7,2	8,72	10,17	5,75	6,3	7,4	1,8	0,1	0,4
Revenu	5,66	8,45	7,12	7,55	10,78	9,54	9,99	9,6	8,6	1,7	0,4	1,9
Niveau de vie personnel passé	10,67	12,82	99,99	99,99	99,99	13,34	99,99	99,99	67,1	45,4	6,2	0,8
Niveau de vie des Français passé	9,57	5,95	6,23	4,85	6,58	5,78	6,56	5,2	6,3	1,4	-0,3	-1,6
Conditions de vie futures	7,29	4,65	7,83	6,08	8,33	6,18	7,51	8,07	7,0	1,3	0,2	1,1

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur l'habillement

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	4,61	4,78	8,82	5,28	3,86	5,41	8,61	7,57	6,1	1,9	0,3	1,2
Age	6,68	7,66	10,64	9,97	10,88	11,07	10,42	10,21	9,7	1,6	0,5	2,7
PCS	8,43	10,55	11,09	9,55	11,33	10,59	9,97	10,29	10,2	0,9	0,1	0,9
Niveau d'études	0,52	0,18	0,34	0,02	-0,02	-1,01	1,76	0,49	0,3	0,8	0,0	0,3
Taille d'agglomération	9,36	5,36	2,14	3,78	2,69	1,99	0,18	2,79	3,5	2,8	-0,9	-3,0
Taille du foyer	3,96	6,05	7,68	7,6	7,28	8,3	5,96	6,84	6,7	1,4	0,3	1,2
Revenu	4,83	8,92	8,12	8,15	8,76	10,44	8,66	9,12	8,4	1,6	0,1	1,0
Niveau de vie personnel passé	13,1	99,99	99,99	99,99	99,99	12,51	99,99	99,99	78,2	40,4	-3,1	-0,5
Niveau de vie des Français passé	9,38	7,11	5,9	6,22	7,11	6,06	5,71	5,92	6,7	1,2	-0,4	-2,5
Conditions de vie futures	5,47	5,38	9,08	8,19	7,46	6,84	7,64	7,32	7,2	1,3	0,2	1,0

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur le logement

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	1,74	0,17	1,65	0,53	-0,93	0,82	0,53	1,29	0,7	0,9	-0,1	-0,4
Age	4,5	3,68	5,22	6,28	7,19	8,47	5,47	7,07	6,0	1,6	0,4	2,4
PCS	3,14	4,93	6,08	4,92	6,39	7,22	6,78	8,29	6,0	1,6	0,6	5,5
Niveau d'études	0,64	0,29	0,02	0,38	-0,85	0,53	3,86	4,08	1,1	1,8	0,5	2,3
Taille d'agglomération	8,28	3,27	4,79	1,57	2,79	-0,24	3,17	2,01	3,2	2,5	-0,7	-2,2
Taille du foyer	1,51	3,5	2,1	2,75	3,3	4,71	3,34	2,67	3,0	1,0	0,2	1,3
Revenu	4,54	9,5	8,65	7,93	8,21	7,48	8,04	9,64	8,0	1,6	0,0	-0,3
Niveau de vie personnel passé	8,04	7,84	10,7	7,54	9,3	6,94	8,44	8,98	8,5	1,2	-0,1	-0,2
Niveau de vie des Français passé	7,58	3,65	4,07	2,28	3,66	1,68	3,4	2,4	3,6	1,8	-0,5	-2,4
Conditions de vie futures	4,16	0,89	4,87	3,11	4,81	3,9	6,17	5,58	4,2	1,6	0,4	2,0

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur les dépenses pour les enfants

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	-0,92	0,33	5,31	1,9	3,73	2,65	2,4	3,48	2,4	2,0	0,4	1,5
Age	2,95	8,06	8,28	7,89	8,76	7,73	5,9	6,35	7,0	1,9	0,1	0,5
PCS	5,01	6,86	9,82	5,53	8,45	6,96	5,99	6,23	6,9	1,6	0,0	-0,1
Niveau d'études	3,34	3,66	5,95	4,5	2,01	3,29	4,7	3,96	3,9	1,2	0,0	-0,1
Taille d'agglomération	1,97	0,76	2,61	3,6	1,88	3,49	1,7	1,55	2,2	1,0	0,0	0,2
Taille du foyer	9,36	13,5	99,99	99,99	99,99	99,99	13,16	10,96	55,9	47,2	0,1	0,0
Revenu	2,27	2,54	4,97	4,81	3,98	6,68	4,03	5,83	4,4	1,5	0,4	1,5
Niveau de vie personnel passé	5,76	7,45	11,78	12,31	9,26	7,56	7,62	7,22	8,6	2,3	-0,5	-1,3
Niveau de vie des Français passé	4,2	4,58	5,53	5,31	4,24	3,05	3,06	3,14	4,1	1,0	-0,3	-2,4
Conditions de vie futures	2,11	1,78	6,82	6,66	4,13	3,36	4,98	5,87	4,5	2,0	0,4	1,2

Le sentiment de s'imposer des restrictions sur le tabac, la boisson

	1978-1979	1980-1981	1982-1983	1984-1985	1986-1987	1988-1989	1990-1991	1992-1993	m	e.t.	pente	T
Sexe	-0,79	2,64	-1,38	0,16	-2,4	-2,13	1,43	-0,41	-0,4	1,7	-0,1	-0,3
Age	5,86	6,94	10,16	9	10,32	10,86	10,17	10,59	9,2	1,9	0,6	3,6
PCS	5,04	7,44	9,95	7,95	9,5	9,78	9,06	9,89	8,6	1,7	0,5	2,7
Niveau d'études	0,32	1,24	0,23	1,54	0,12	0,48	-0,77	2,37	0,7	1,0	0,0	0,3
Taille d'agglomération	4,36	0,26	2,64	3,77	1,38	0,54	1,55	-0,44	1,8	1,7	-0,4	-1,9
Taille du foyer	5,52	6,74	9,07	10,25	11,04	11,03	10,85	8,83	9,2	2,1	0,6	2,4
Revenu	2,47	2,2	4,61	4,29	2,78	6,18	2,67	3,91	3,6	1,4	0,1	0,4
Niveau de vie personnel passé	6,02	6,64	9,99	11,61	10,01	6,11	6,12	7,35	8,0	2,2	-0,4	-0,9
Niveau de vie des Français passé	5,33	3,96	4,84	6,31	5,92	3,04	5,37	3,3	4,8	1,2	-0,2	-0,8
Conditions de vie futures	2,62	2,3	5,62	6,47	6,61	4,03	3,49	5,7	4,6	1,7	0,3	1,0

Annexe 2

Comparaison des résultats des enquêtes

"Conditions de vie et Aspirations" et "Consommation"

Dans l'enquête "**Conditions de vie et Aspirations des Français**", les questions sur les restrictions par poste sont filtrées. Ne peuvent désigner tel ou tel poste particulier que les enquêtés ayant préalablement répondu par l'affirmative à la question suivante : *Est-ce que vous êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?* Dans l'enquête "**Consommation**" par contre, tous les enquêtés sont interrogés sur chacun des postes.

L'interrogation directe laisse globalement apparaître un surcroît de répondants par rapport à l'interrogation filtrée. Ce phénomène est assez "naturel". Dans l'interrogation filtrée, un enquêté peut répondre qu'il ne se restreint pas, en général, en oubliant un poste particulier. Si on lui soumet une liste de postes (cas de l'interrogation directe), on élargit en quelque sorte le champ des possibles. On peut même se demander si on n'incite pas là l'enquêté, dans une certaine mesure, à répondre par l'affirmative. On remarquera, en effet, que les postes davantage cités dans l'interrogation directe sont en début de liste : soins médicaux, voiture, alimentation. Certains enquêtés se laisseraient donc "emporter" au début du questionnement et se corrigeraient par la suite. Les dépenses pour les enfants sont aussi davantage citées dans l'interrogation directe, mais elles figurent en fin de liste. Ce poste a, en fait, un statut particulier : c'est le seul qui désigne des bénéficiaires, et non des produits ou des services de consommation. On peut supposer que la tendance des répondants est à l'oubli des restrictions propres aux autres membres du ménage, alors même qu'on leur demande de s'exprimer pour l'ensemble de leur foyer. Les restrictions exprimées par les enfants seraient donc moins intégrées (par les parents) en tant que restrictions du foyer dans la question-filtre, mais le seraient davantage lorsque l'on pointe du doigt le problème.

Trois postes relèvent d'un phénomène inverse : les équipements ménagers, les soins de beauté et le tabac-boisson sont plus souvent cités dans l'interrogation filtrée que directe. Il semble difficile d'interpréter les motivations des quelques individus qui, après avoir déclaré globalement se restreindre régulièrement, s'obligeraient à répondre par l'affirmative sur quelques-uns de ces postes.

Le sentiment de restrictions

<i>Postes classés dans l'ordre du questionnaire</i>	En % des Français		
	Enquête "Conditions de vie" (1)	Enquête "Consom- mation" (2)	Différence (2) - (1)
Soins médicaux	8,9	14,0	+ 5,1
Voiture	37,3	48,8	+ 11,5
Achat d'équipement ménager	49,9	44,6	- 5,3
Alimentation	21,0	24,7	+ 3,7
Soins de beauté	43,4	37,1	- 6,3
Vacances	} 53,3	55,5	-
Loisirs		55,4	-
Habillement	51,9	52,6	+ 0,7
Logement	25,0	26,6	+ 1,6
Dépenses pour les enfants	16,5	23,1	+ 6,6
Tabac, boisson	22,5	18,6	- 3,9

(1) Enquête réalisée en face à face en Décembre 1993 - Janvier 1994 (2 000 personnes).

(2) Enquête téléphonique réalisée en Janvier 1994 (1 000 personnes).

Annexe 3

**Sentiment de restrictions
et caractéristiques socio-démographiques
en fin 1993 - début 1994**

**Pourcentage d'individus qui s'imposent des restrictions,
selon le sexe**

	Homme	Femme	Ensemble de la population
Tous postes confondus.....	64,9	72,3	68,8
Vacances, loisirs.....	51,5	54,9	53,3
Habillement.....	46,1	57,2	51,9
Equiperment ménager.....	46,5	52,9	49,9
Soins de beauté.....	34,8	51,1	43,4
Voiture.....	39,6	35,2	37,3
Téléphone.....	29,7	39,1	34,7
Logement.....	24,1	25,8	25,0
Tabac, boisson.....	22,7	22,3	22,5
Alimentation.....	17,8	23,9	21,0
Dépenses pour les enfants.....	14,2	18,5	16,5
Soins médicaux.....	8,2	9,6	8,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC, début 1994

Exemple de lecture : 46,1% des hommes et 57,2% des femmes se restreignent sur l'habillement.

**Pourcentage d'individus qui s'imposent des restrictions,
selon l'âge**

	Moins de 25 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Ensemble de la population
Tous postes conf.	65,9	76,2	74,3	54,4	68,8
Vacances, loisirs.....	52,4	60,2	59,8	37,2	53,3
Habillement.....	47,1	58,3	58,1	39,0	51,9
Equiperment ménager.....	48,1	59,0	54,3	34,1	49,9
Soins de beauté.....	39,0	50,6	49,8	28,9	43,4
Voiture.....	32,7	44,1	45,2	21,5	37,3
Téléphone.....	35,3	37,0	39,7	25,2	34,7
Logement.....	24,8	30,8	26,8	15,8	25,0
Tabac, boisson.....	22,3	29,6	24,7	11,1	22,5
Alimentation.....	23,1	22,2	21,7	17,6	21,0
Dép. pour enfants.....	10,9	18,8	21,2	10,9	16,5
Soins médicaux.....	6,9	7,8	12,1	7,6	8,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC, début 1994

Exemple de lecture : 65,9% des individus de moins de 25 ans s'imposent régulièrement des restrictions, quelles qu'elles soient.

**Pourcentage d'individus qui s'imposent des restrictions,
selon la PCS**

	Expl. agric, art., com.	Cadre	Em- ployé	Ou- vrier	Etu- diant	Retrai- té	Autre inactif	Ensem- ble de la popula- tion
Tous postes conf.	76,1	65,0	77,4	79,7	58,1	54,9	73,9	68,8
Vacances, loisirs	65,1	51,4	60,8	65,0	43,8	38,0	56,1	53,3
Habillement	52,6	51,3	58,4	60,0	39,6	38,8	61,1	51,9
Equipt ménager	58,6	46,5	57,0	64,2	36,6	34,5	54,8	49,9
Soins de beauté	47,2	39,9	52,2	51,0	31,6	30,1	52,5	43,4
Voiture.....	40,8	38,9	40,5	51,6	29,7	23,6	38,2	37,3
Téléphone	30,0	31,8	43,8	40,6	32,1	26,2	37,6	34,7
Logement.....	24,6	20,8	34,6	33,4	17,8	16,6	23,1	25,0
Tabac, boisson.....	23,7	19,5	29,0	34,4	19,0	11,8	23,0	22,5
Alimentation	16,5	18,2	24,8	25,9	18,9	16,1	25,4	21,0
Dép. pour enfants	22,6	11,4	18,2	20,0	12,2	11,0	24,0	16,5
Soins médicaux	8,0	6,4	11,0	12,5	4,3	8,3	8,8	8,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC, début 1994

Exemple de lecture : 51,4% des cadres s'imposent régulièrement des restrictions sur les vacances ou les loisirs.

**Pourcentage d'individus qui s'imposent des restrictions,
selon le nombre de personnes présentes dans le foyer**

	Un	Deux	Trois	Quatre	Cinq et plus	Ensemble de la popula- tion
Tous postes confondus	73,3	61,0	67,1	71,7	78,6	68,8
Vacances, loisirs.....	58,3	44,8	53,6	54,8	62,9	53,3
Habillement	52,4	43,7	53,4	53,6	63,2	51,9
Equipement ménager.....	48,4	44,8	48,9	53,6	58,0	49,9
Soins de beauté	35,7	37,3	43,5	48,4	56,8	43,4
Voiture.....	32,3	32,0	35,0	44,7	46,0	37,3
Téléphone	37,8	26,9	35,3	38,9	40,3	34,7
Logement.....	29,4	21,8	24,3	24,1	29,3	25,0
Tabac, boisson.....	18,7	16,3	24,6	26,5	30,7	22,5
Alimentation	31,1	17,7	17,6	18,3	26,1	21,0
Dépenses pour enfants.....	12,6	9,1	13,8	23,5	29,7	16,5
Soins médicaux	13,0	6,5	9,0	9,3	9,1	8,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC, début 1994

Exemple de lecture : 44,8% des individus vivant dans un foyer de deux personnes s'imposent régulièrement des restrictions sur les vacances ou les loisirs.

**Pourcentage d'individus qui s'imposent des restrictions,
selon le revenu mensuel du foyer**

	Moins de 5 000 F	5 000- 7 999 F	8 000- 11 999 F	12 000- 23 999 F	24 000 F et plus	Ensemble de la popula- tion
Tous postes confondus	80,3	79,4	74,2	64,4	46,1	68,8
Vacances, loisirs.....	58,6	63,4	61,8	47,8	38,8	53,3
Habillement	61,1	61,1	55,8	48,9	35,2	51,9
Equiperment ménager.....	59,4	56,8	57,7	45,7	26,9	49,9
Soins de beauté	43,3	50,1	49,5	43,5	24,6	43,4
Voiture.....	39,6	42,9	41,0	36,9	23,9	37,3
Téléphone	44,2	41,3	36,3	32,5	16,8	34,7
Logement.....	32,4	35,9	28,3	19,5	7,5	25,0
Tabac, boisson	22,8	27,4	23,7	23,7	13,3	22,5
Alimentation	39,1	27,6	21,2	15,0	11,6	21,0
Dépenses pour enfants.....	16,7	24,3	16,7	16,2	11,0	16,5
Soins médicaux	16,4	11,5	9,2	6,6	2,1	8,9

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations" du CREDOC, début 1994

Exemple de lecture : 58,6% des individus vivant dans un foyer aux revenus inférieurs à 5 000 Francs mensuels s'imposent régulièrement des restrictions sur les vacances ou les loisirs.

Opinions et restrictions

Le pourcentage d'individus exprimant telle opinion et déclarant se restreindre sur chaque poste

Pensent que :	en %										
	Alimen- tation	Soins médicaux	Dépenses pour les enfants	Logement	Voiture	Equipe- ment ménager	Soins de beauté	Vacances- loisirs	Habile- ment	Tabac boisson	Téléphone
- Leur niveau de vie personnel est moins bon qu'il y a une dizaine d'années	25,5	12,0	20,2	30,7	45,8	60,7	54,1	64,7	64,6	27,6	42,6
- Le niveau de vie des Français est moins bon qu'il y a dix ans.....	22,8	9,1	16,9	26,8	38,9	52,0	46,3	56,4	54,9	23,6	36,3
- Leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir seront moins bonnes.....	23,8	11,1	20,6	30,7	42,6	55,5	47,0	58,3	57,2	26,9	40,1
- Leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir seront meilleures.....	20,0	8,3	14,8	26,6	43,6	53,4	45,9	57,5	55,0	24,1	34,8
- La justice française fonctionne très mal	27,0	12,2	19,3	31,3	42,7	54,3	49,3	60,2	58,0	25,5	40,0
- Pour changer la société, il faut des réformes radicales.....	25,1	11,0	20,3	30,5	42,7	55,2	45,8	58,3	58,1	27,1	39,5
- Le nombre de chômeurs va continuer à augmenter	22,6	9,5	17,2	26,4	38,2	51,5	44,6	54,9	54,2	24,2	36,3
Indicateur d'inquiétude : inquiet ¹	24,4	13,8	18,7	28,4	38,6	54,2	47,3	53,2	55,9	25,7	39,6
Ensemble de la population	21,0	8,9	16,5	25,0	37,3	49,9	43,4	53,3	51,9	22,5	34,7

Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993-début 1994.

Exemple de lecture : 25,5% des personnes qui ont une vision négative de l'évolution de leur niveau de vie personnel depuis une dizaine d'années déclarent se restreindre sur l'alimentation, contre 21% des Français.

¹ Cet indicateur est composé de la façon suivante : sont considérés inquiets les individus exprimant une inquiétude à la fois vis-à-vis d'une maladie grave, d'un accident de la route, d'une agression dans la rue et d'un accident de centrale nucléaire.

Annexe 4

Restrictions et désirs de consommation

Caractéristiques des classes

Code de lecture :

R & C	Restrictions et désirs de consommer davantage
R & NC	Restrictions sans désirs de consommer
NR & C	Pas de restrictions, mais désirs de consommer davantage
NR & NC	Ni restrictions, ni désirs de consommer davantage

Première classe : Restrictions et désirs de consommer**Postes caractéristiques**

	en %	
	Dans la classe	Dans la population
R & C sur les vacances.....	91	50
R & C sur les loisirs.....	88	48
R & C sur l'habillement	83	40
R & C sur l'équipement ménager.....	69	30
R & C sur la voiture.....	63	32
R & C sur les dépenses pour les enfants.....	50	20
R & C sur l'alimentation.....	48	15
R & C sur le logement	43	21
R & C sur les soins de beauté.....	42	15

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Exemple de lecture : 91% des personnes de la classe 1 se restreignent et consommeraient davantage en matière de vacances, contre 50% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Deuxième classe : Restrictions sans désirs de consommer

Postes caractéristiques

	en %	
	Dans la classe	Dans la population
R & NC sur les soins de beauté.....	61	22
R & NC sur les loisirs.....	52	8
R & NC sur la voiture.....	52	17
R & NC sur les vacances	38	6
R & NC sur l'habillement	37	13
R & NC sur l'équipement ménager	37	15
R & NC sur le tabac et la boisson.....	28	16

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

Troisième classe : Pas de restrictions mais désirs de consommer

Postes caractéristiques

	en %	
	Dans la classe	Dans la population
NR & C sur les loisirs.....	61	29
NR & C sur les dépenses pour les enfants	58	32
NR & C sur le logement	57	33
NR & C sur l'habillement	51	20
NR & C sur les soins médicaux	51	20
NR & C sur l'équipement ménager	50	19
NR & C sur l'alimentation	48	17
NR & C sur les vacances	48	29

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

**Quatrième classe : Ni restrictions ni désirs de consommer plus
sauf sur les vacances et les loisirs
Postes caractéristiques**

	en %	
	Dans la classe	Dans la population
NR & NC sur les soins médicaux	89	66
NR & NC sur le tabac et la boisson.....	87	79
NR & NC sur l'alimentation	82	58
NR & NC sur les soins de beauté	69	53
NR & NC sur les dépenses pour les enfants	62	45
NR & NC sur le logement.....	55	40
NR & NC sur l'équipement ménager	54	36
R & C sur les loisirs.....	54	48
NR & C sur les vacances	41	29
NR & C sur les loisirs.....	36	29

Source : Enquête Consommation CREDOC, Janvier 1994

**Cinquième classe : Ni restrictions ni désirs de consommer plus
Postes caractéristiques**

	en %	
	Dans la classe	Dans la population
NR & NC sur les loisirs	95	16
NR & NC sur les soins de beauté	95	53
NR & NC sur l'alimentation	95	58
NR & NC sur le tabac et la boisson.....	94	79
NR & NC sur l'habillement.....	90	28
NR & NC sur les soins médicaux	88	66
NR & NC sur la voiture	84	32
NR & NC sur l'équipement ménager	81	36
NR & NC sur les vacances	77	16
NR & NC sur le logement.....	77	40
NR & NC sur les dépenses pour les enfants	73	45

Source : Enquête Consommation CREDOC janvier 1994

BIBLIOGRAPHIE

Paul Albou, *Besoins et motivations économiques*, Puf, Le psychologue, 1976.

A. Bayet, C. Chambaz, Y. Guegano, J.M. Hourriez, *Les choix de consommation des ménages : une question de revenu avant tout*, INSEE, Economie et Statistique N°248, Novembre 1991.

Aude Collerie de Borely, *Prix, qualité, service, les arbitrages du consommateur*, CREDOC, Cahier de recherche N°58, Avril 1994.

Ariane Dufour, Jean-Luc Volatier, *L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques*, CREDOC, Cahier de recherche N°41, Février 1993.

Adrian Furnham, Alan Lewis, *The economic mind, The social psychology of economic behaviour*, Harvester Press, 1986.

INSEE, *Tableaux de l'économie française - 1979 à 1994-1995*.

INSEE, *La consommation des ménages en 1993*, INSEE Résultats, Consommation, Modes de vie, N°60-61, Mai 1994.

INSEE, *ETC 1993, Extraits et tableaux des comptes de la Nation 1993*, INSEE Résultats, Economie Générale, N°93, Août 1994.

INSEE, *Annuaire rétrospectif de la France, Séries longues, 1948-1988*, 1990.

INSEE, *L'Economie française, Edition 1994*, Le livre de poche, Références.

Saadi Lahlou, Aude Collerie de Borely, Valérie Beaudouin, *Où en est la consommation aujourd'hui ?*, CREDOC, Cahier de recherche N°46, Avril 1993.

Ralph Linton, *Le fondement culturel de la personnalité*, Dunod, 1959.

Robert Rochefort, *Moins de restrictions ... Moins de consommation*, CREDOC, Consommation et Modes de vie, N°73, Janvier 1993.

Tibor Scitovsky, *The Joyless Economy : The psychology of human satisfaction*, Oxford University Press, 1992.

CAHIER DE ReCHERCHE

Récemment parus :

Articles d'études et de recherche : Année 1993

Michel MESSU, Philippe MOATI et Robert ROCHEFORT - n°60
(1994)

Avancées en analyse lexicale

Valérie BEAUDOUIN et Pascale HÉBEL - n°61 (1994)

Articles de micro-économie appliquée

François GARDES et alii - n°62 (1994)

Les protocoles de l'évaluation dans les opérations de la politiques de la ville

Bruno MARESCA et Valérie PAUMIER - n°63 (1994)

L'évolution des opinions dans "l'espace des situations" de 1978 à 1992

Franck BERTHUIT, Ariane DUFOUR et Georges HATCHUEL -
n°64 (1994)

Demain sera un autre jour

Isa ALDEGHI - n°65 (1994)

Parcours d'insertion de jeunes en difficulté

Anne-Lise AUCOUTURIER, Valérie BEAUDOUIN - n°66 (1994)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

ISBN : 2-84104-027-5

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie